

Rapport Confiance 2023

The Next Frontier :
Industrial Tech pour un
Impact durable

Une conduite responsable des affaires basée sur la confiance

Dans cette section

Un « Impact Maker » pour le développement durable	2	7	Tolérance zéro en matière de corruption	26
1 La confiance, fondement de l'activité de Schneider Electric	4	8	Conformité au droit de la concurrence	29
2 Plan de vigilance	11	9	Conformité avec les réglementations fiscales	30
3 Lieu de travail responsable	16	10	Contrôle des exportations et sanctions	30
4 Santé et sécurité des collaborateurs	17	11	Droits humains	32
5 Des normes élevées pour la qualité et la sécurité de nos produits	20	12	Relations durables avec les fournisseurs	34
6 Cybersécurité, protection et confidentialité des données	23	13	Vigilance à l'égard des sous-traitants intervenant sur des projets clients	45
		14	Relations éthiques avec les parties prenantes en aval	47

Contexte et ambitions

La confiance sert de boussole éthique pour toutes les interactions de Schneider Electric avec ses parties prenantes et toutes les relations avec ses clients, actionnaires, collaborateurs et les communautés que l'entreprise sert, de manière constructive, inclusive et positive.

Schneider Electric exerce ses activités dans plus de 100 pays et s'engage à se comporter de manière responsable avec toutes ses parties prenantes. Étant donné que notre responsabilité va au-delà de la conformité aux réglementations locales et internationales, le Groupe s'engage à agir de manière éthique, durable et responsable. Chez Schneider Electric, nous pensons que la confiance se gagne et que nous devons pour cela passer de la parole aux actes, en nous appuyant sur des mécanismes et pas seulement sur des intentions.

Schneider respecte les normes les plus élevées en matière de gouvernement d'entreprise, à travers des initiatives qui contrôlent et forment les équipes sur l'éthique, la cybersécurité, la sécurité, le développement durable et la qualité. La Charte de confiance définit les attentes en matière de travail chez Schneider et donne aux équipes les moyens de faire face à tout comportement non éthique.

Dans le cadre de notre stratégie de développement durable 2025, nous nous engageons à agir dans le respect de nos principes de confiance nous imposant, ainsi qu'à tous ceux qui nous entourent, des normes sociales, de gouvernance et d'éthique élevées. Dans ce rapport, nous partageons nos progrès sur les transformations réalisées en 2023 dans le cadre du pilier Confiance de nos programmes Schneider Sustainability Impact et Schneider Sustainability Essentials.

« La Charte de confiance, Code de conduite de Schneider Electric, nous fournit un cadre pour nous aider à favoriser la confiance avec toutes nos parties prenantes. Elle constitue le fondement de chaque aspect de notre activité, en favorisant l'intégrité, la transparence et la résilience, et fait office de boussole dans un monde complexe et volatile où des revers peuvent toujours survenir, malgré la mise en place des meilleurs systèmes de gestion des risques. »

Hervé Coureil,
Directeur général Gouvernance et Secrétaire général



Progrès réalisés sur nos engagements en matière de confiance

Schneider Sustainability	#	Programmes 2021-2025	Référence ⁽¹⁾	Progrès en 2023 ⁽²⁾	Objectif 2025
Impact (SSI)	6.	Garantir que nos fournisseurs stratégiques assurent un travail décent à leurs salariés	2022 : 1 %	21 %	100 %
	7.	Mesurer le niveau de confiance de nos collaborateurs pour signaler des comportements non éthiques	2021 : 81 %	+1 pt	+10 pts
Essentials (SSE)	12.	Déployer un programme d'Excellence sociale sur plusieurs niveaux de fournisseurs ⁽³⁾	--	En cours	--
	13.	Former nos employés chaque année à l'éthique et à la cybersécurité	2020 : 90 %	97.3 %	100 %
	14.	Diminuer le taux d'incidents médicaux à 0,38 ou moins	2019 : 0,79	0,51	0,38
	15.	Réduire à 0 le nombre total de rappels de sécurité	2020 : 25	23	0
	16.	Être dans le top 25 % des notations externes de la performance en cybersécurité	2020 : Top 25 %	Top 25 %	Top 25 %
	17.	Évaluer nos fournisseurs dans le cadre de notre « Plan de vigilance »	2020 : 374	3 248	4 000

Ces programmes contribuent aux ODD de l'ONU



- (1) L'année de référence pour chaque indicateur est fournie avec sa performance de référence.
- (2) Chaque année, Schneider Electric obtient un niveau d'assurance « modérée » d'un organisme tiers indépendant (OTI) sur la méthodologie et les progrès atteints pour tous les indicateurs du SSI et du SSE (sauf SSI #+1 et SSE #12 en 2023), conformément à la norme d'assurance ISAE 3000 (pour plus d'informations, veuillez vous référer au Document d'Enregistrement Universel 2023). Les résultats de 2023 sont également abordés plus en détail dans chaque section du présent rapport.
- (3) La performance 2023 pour le SSE #12 est en cours, car le programme est toujours en cours en développement.

Faits marquants en 2023



Schneider a été nommé comme l'une des « entreprises les plus éthiques du monde » par Ethisphere en 2023, pour la 13^{ème} année consécutive



Schneider a reçu l'Award de l'Information ESG, et figurait 7^{ème} parmi les lauréats des Grands Prix de la Transparence 2023



Triple reconnaissance au Royaume-Uni et en Irlande pour avoir démontré l'excellence en matière de sécurité, de santé et d'impact environnemental



1^{er} du Top 25 des meilleures chaînes d'approvisionnement de Gartner en 2023, et parmi les cinq premiers pour la 4^{ème} année consécutive

Un « Impact Maker » pour le développement durable



Depuis plus de 15 ans, le développement durable est au cœur du processus de transformation de Schneider Electric. Le Groupe est aujourd'hui un leader mondial du développement durable et un partenaire essentiel de nos clients, nos fournisseurs, nos investisseurs, des ONG et des autres parties prenantes qui bénéficient de nos services et de nos produits pour accélérer leur propre transition vers l'efficacité énergétique et le développement durable. Notre raison d'être est de permettre à chacun de tirer le meilleur de notre énergie et de nos ressources, afin de concilier progrès et développement durable pour tous. Schneider Electric est une entreprise à impact.

Nous sommes fiers d'être une Entreprise à impact : chez Schneider Electric, le développement durable est au cœur de notre stratégie et fonde les décisions que nous prenons. Dès lors, nous nous devons de partager les connaissances acquises et de placer la barre toujours plus haut.

En tant qu'Entreprise à impact, nous sommes convaincus que pour être durables, nous devons être performants, et inversement. Avoir un impact réel en matière de développement durable implique que nous affichions à la fois une solide rentabilité et des pratiques pionnières en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG). Parallèlement, cet impact positif soutient la résilience à long terme de la Société en attirant de nouveaux clients, investisseurs et talents.

Nos impacts sur le développement durable et nos activités convergent pour agir avec détermination pour le climat et pour un monde socialement équitable, tout en offrant à nos clients des solutions en matière de développement durable et d'efficacité.

Nous embarquons les parties prenantes de notre écosystème, de nos salariés à nos partenaires, en passant par nos clients, les communautés et les institutions locales. Fondé sur des relations de confiance, notre modèle opérationnel unique avec son approche multi-pôle est conçu pour avoir un impact à la fois au niveau mondial et au niveau local. Fondée sur cette raison d'être, notre culture s'appuie sur des fortes valeurs humaines et de leadership pour permettre à tous les collaborateurs de faire de Schneider Electric une grande entreprise.

1. Bien faire pour faire le bien et vice versa



Performance

La fondation pour bien agir



Business

Faire partie de la solution



ESG

dans toutes ses dimensions

2. Rassembler tout le monde



Modèle et culture

Visant l'impact au niveau mondial et local



Toutes les parties prenantes dans l'écosystème

Position de leader reconnue dans les notations externes



Dans le top 1 % parmi plus de 100 000 entreprises évaluées, atteignant un niveau exceptionnel



La seule entreprise de son secteur à figurer 13 années consécutives sur la liste A

Corporate Knights:
A Global 100
Most Sustainable Corporation

Schneider figure sur la liste Global 100 des leaders en matière de développement durable de Corporate Knights depuis 2012, se classant au 7^{ème} rang en 2023

Moody's
ESG Solutions

Schneider fait partie des indices Euronext Vigeo World 120, Europe 120, Euro 120, France 20 et CAC40 ESG

Dow Jones
Sustainability Indices

N° 1 parmi les pairs du secteur, avec une note de 88 sur 100 dans la dernière évaluation mondiale en matière de développement durable des entreprises de S&P



Consultez nos récompenses sur la page Awards www.se.com

Nos engagements en matière de développement durable à l'horizon 2025

Avec moins de 10 ans pour réaliser les 17 objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, Schneider Electric a intensifié ses efforts et prend de nouveaux engagements ambitieux afin de produire un impact significatif dans le cadre de ses activités commerciales. Les 6 engagements à long terme de Schneider Electric sont les suivants :

<p>Agir avec détermination pour le climat</p> 	<p>en investissant et en développant continuellement des solutions innovantes pour réduire les émissions carbone conformément à notre engagement pour le climat.</p>
<p>Utiliser efficacement les ressources</p> 	<p>en adoptant un comportement responsable et en utilisant au mieux les technologies numériques pour préserver la planète.</p>
<p>Agir dans le respect de nos principes de confiance</p> 	<p>en appliquant à nous-mêmes, et à ceux qui nous entourent des normes sociales, de gouvernance et d'éthique exigeantes.</p>
<p>Garantir l'égalité des chances</p> 	<p>en veillant à ce que chacun de nos collaborateurs soit valorisé et bénéficie d'un environnement de travail inclusif pour se développer et donner le meilleur de lui-même.</p>
<p>Mobiliser toutes les générations</p> 	<p>en favorisant l'apprentissage, la formation et le développement des compétences de chaque génération pour ouvrir la voie aux générations suivantes.</p>
<p>Soutenir les communautés locales</p> 	<p>en encourageant les initiatives locales et en permettant aux individus et aux partenaires de faire du développement durable une réalité pour tous.</p>

Notre outil unique de transformation

Depuis 2005, Schneider Electric mesure et démontre ses progrès par rapport aux objectifs de développement durable grâce à un tableau de bord de suivi de transformation unique, aujourd'hui appelé Schneider Sustainability Impact (SSI).

Le SSI traduit nos six engagements à long terme dans une série de 11 programmes hautement transformateurs et innovants, suivant notre stratégie de développement durable 2021-2025. Il a été conçu pour se concentrer sur les enjeux les plus importants, en tirant parti des commentaires des parties prenantes internes et externes.

Chaque trimestre, le SSI fournit, sur une échelle de notation de 0 à 10, une mesure globale des progrès de tous les programmes, partagée auprès de l'ensemble de nos parties prenantes avec les résultats financiers.

À la fin de l'année, 64 000 employés du Groupe sont récompensés pour les progrès réalisés ; le SSI représente en effet 20 % de la part collective de leur bonus annuel (STIP).

La fiabilité des systèmes de performance et de mesure du SSI est garantie par une vérification annuelle par un organisme tiers indépendant (OTI) et l'obtention d'une assurance « modérée », conformément à la norme d'assurance ISAE 3000 (sauf SSI #+1). En 2023, le Groupe a obtenu une assurance « raisonnable » pour le SSI #8.

2021 – 2025
SCHNEIDER SUSTAINABILITY IMPACT

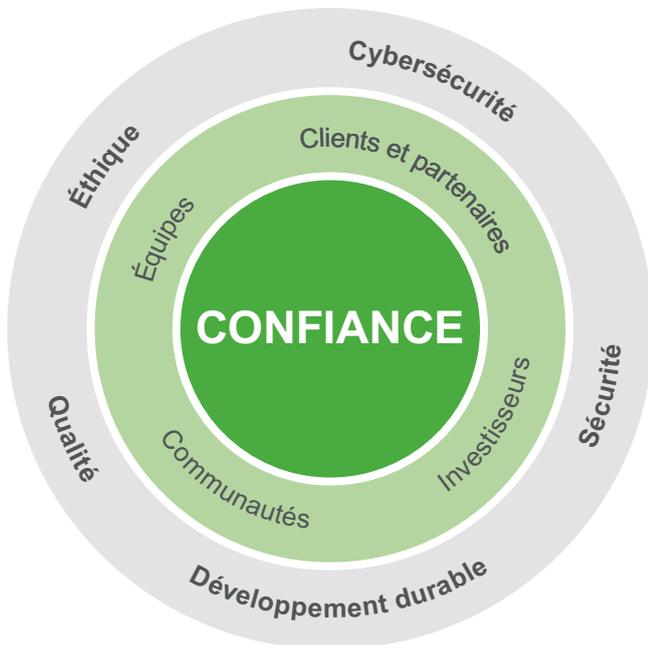
- 1. Focalisation**
sur les enjeux prioritaires
- 2. Bouleversement**
du *statu quo*
- 3. Communication transparente**
sur les progrès réalisés chaque trimestre
- 4. Données fiables**
assurées chaque année par un OTI
- 5. Collaborateurs récompensés**
pour leurs performances

1 La confiance, fondement de l'activité de Schneider Electric

1.1 Contexte

La confiance est une valeur fondamentale, au cœur des engagements de Schneider Electric en matière d'environnement, de social et de gouvernance (ESG).

Schneider Electric a gagné la confiance des parties prenantes grâce à ses produits de qualité et ses engagements en matière de développement durable. L'intégrité des entreprises revêt la même importance. La confiance favorise les interactions avec les clients, les actionnaires, les employés et les communautés. Elle se manifeste par des équipes de confiance, les relations avec les clients et les partenaires, la confiance des investisseurs et l'engagement de la communauté. Les dirigeants montrent l'exemple et incarnent la culture de la Confiance, en donnant la priorité à l'égalité, au bien-être et à la sécurité. Schneider Electric applique des normes strictes en matière de cybersécurité, de lutte contre la corruption, de concurrence loyale et de gestion responsable des fournisseurs. De plus, l'entreprise demeure attentive à sa responsabilité de prévenir les délits d'initiés, de fournir des états financiers précis et de protéger la propriété intellectuelle. Le Groupe agit avec détermination pour le climat, une utilisation efficace des ressources et une citoyenneté responsable.



Retrouvez notre Charte de confiance à l'adresse www.se.com

1.2 Risques, impacts et opportunités

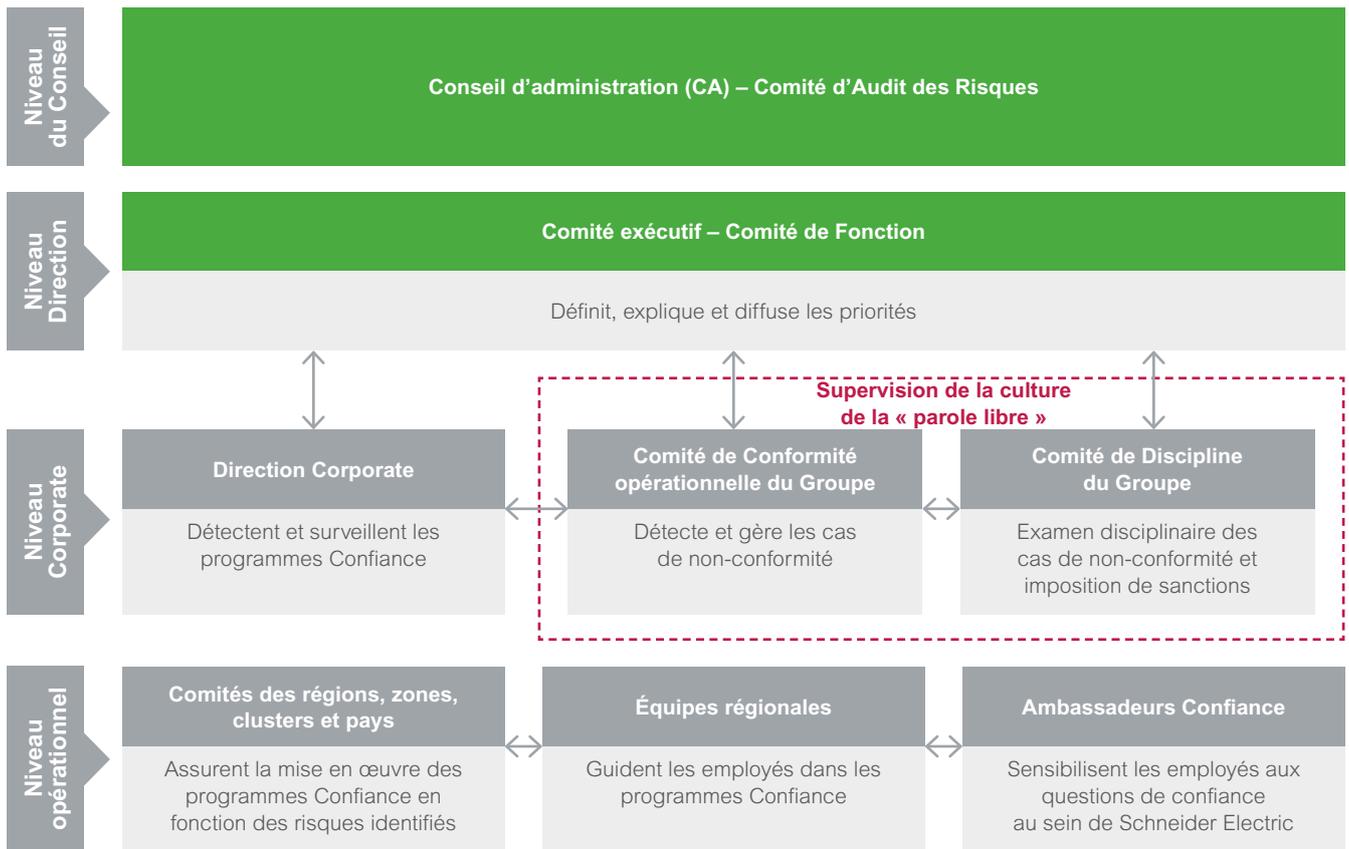
La résilience est fondamentale pour établir la confiance avec les parties prenantes et la maintenir. L'engagement de Schneider Electric en matière d'identification, d'évaluation et de gestion efficace des risques, combiné à une compréhension approfondie des impacts potentiels, illustre l'approche stratégique du Groupe visant à renforcer la résilience de manière solide et proactive.

Les pratiques contraires à l'éthique ou la non-conformité aux lois et réglementations applicables à Schneider Electric, de ses collaborateurs ou de tiers agissant en son nom et/ou pour son compte peuvent exposer Schneider Electric à des poursuites pénales et civiles, à des atteintes à sa réputation, à des interruptions d'activité et à une détérioration de sa valeur actionnariale. L'exposition du Groupe aux risques de non-conformité et de pratiques non éthiques s'accroît depuis plusieurs années en raison de son expansion géographique, de sa participation à des projets complexes et d'un large éventail d'acquisitions. En outre, au cours des dernières années, on a constaté un durcissement de la répression des infractions par les autorités publiques, l'apparition de nouvelles réglementations et un risque accru de réputation lié à l'exposition médiatique, comme décrit au Chapitre 3, page 324 du Document d'Enregistrement Universel 2023, pour des facteurs de risque spécifiques.

1.3 Gouvernance

Les programmes Confiance sont gérés au moyen d'un cadre de gouvernance dédié :

- **Niveau Conseil d'administration** : Le Conseil d'administration de Schneider Electric supervise le niveau de maturité et l'efficacité de la gouvernance et de l'organisation, des systèmes, processus et contrôles de gestion des risques, ainsi que la communication et la formation par le biais du Comité d'Audit et des Risques.
- **Niveau Direction** : Le Comité exécutif de Schneider Electric fixe l'agenda des programmes Confiance, agit comme un organe de réflexion pour les services de l'entreprise chargés des questions de confiance et coordonne des programmes hautement transversaux tels que le Schneider Sustainability Impact.
- **Niveau Corporate** : Schneider Electric a créé une Direction Éthique et Conformité autonome, présidée par un Directeur de la Conformité placé sous la responsabilité du Directeur général Gouvernance et Secrétaire général, pour piloter la stratégie du programme Éthique et Conformité. Ce service travaille en étroite collaboration avec les directions Affaires juridiques, Ressources humaines, Finance, Numérique, Stratégie, Qualité et Développement durable, ainsi qu'avec les fonctions Contrôle interne et Audit, qui sont directement responsables de la gestion de certains risques spécifiques.
- **Niveau opérationnel** : Les comités régionaux peuvent assurer la mise en œuvre des programmes Confiance (tels que les Comités d'Éthique et Conformité régionaux pour le programme Éthique et Conformité) en fonction des risques identifiés. Sur le plan opérationnel, ils peuvent s'appuyer sur les équipes régionales qui pilotent la mise en œuvre dans leur zone géographique, avec le soutien des Ambassadeurs Confiance et des experts concernés au niveau local.



Supervision de la culture de la « parole libre »

Les collaborateurs de Schneider Electric doivent se sentir libres et psychologiquement en sécurité pour partager leurs idées, opinions et préoccupations, sans crainte de représailles. Pour garantir l'efficacité de cette culture de la « parole libre » et du système d'alerte interne associé, le Groupe a créé deux comités spécifiques :

- Le **Comité de Conformité opérationnelle du Groupe** (GOCC) détecte et gère les cas de non-conformité conformément à la Politique d'alerte interne et à la Politique de gestion des affaires et d'enquête, et passe en revue tous les mois l'efficacité du système d'alerte interne. Le GOCC est composé des membres suivants : le Directeur de la Conformité (secrétaire du Comité), le Directeur Juridique, le Directeur Audit et Contrôle interne du Groupe, le Directeur de la Conformité du Groupe, la Responsable conformité RH du Groupe et le Responsable de l'équipe Examen des fraudes.
- Le **Comité de discipline du Groupe** impose des sanctions et des mesures correctives pour les cas graves de non-conformité sur demande du GOCC, afin de garantir une politique disciplinaire juste et transparente. Le Comité de discipline du Groupe est composé des membres suivants : le Directeur général Gouvernance et Secrétaire général, la Directrice générale Ressources humaines, le Directeur de la Conformité (secrétaire du Comité), le Directeur Juridique, et un membre non permanent.

Délégués Éthique, l'un des ambassadeurs de la confiance de Schneider Electric



L'initiative Délégués Éthique est un programme d'excellence conçu pour permettre à des collaborateurs respectés, qui possèdent un degré élevé d'intégrité personnelle, d'appuyer la promotion du programme Éthique et Conformité, d'influencer le comportement du personnel et la culture de Schneider Electric, et de contribuer à intégrer l'éthique et la conformité dans les modes de travail des salariés au sein de leur activité/site. En 2023, la communauté comptait + de 400 membres.

« Je suis Déléguée Éthique depuis 2 ans au Mexique. Je suis à l'écoute, ce qui permet aux individus de me faire part de leurs préoccupations, leurs inquiétudes ou tout sujet sur lequel ils ressentent le besoin de discuter. Grâce à ce rôle, je peux fournir des informations précises pour gérer efficacement les situations, offrir un soutien, assurer la tranquillité d'esprit et susciter l'espoir d'un changement positif. »

Paulina Gomez
Déléguée Éthique au Mexique

Une conduite responsable des affaires basée sur la confiance

1.4 La Charte de confiance, Code de conduite de Schneider Electric

La Charte de confiance de Schneider Electric (disponible en plus de 30 langues sur le site Internet de Schneider) constitue le Code de conduite du Groupe et témoigne de son engagement en matière d'éthique, de sécurité, de développement durable, de qualité et de cybersécurité. Elle sert de boussole, indiquant le chemin à suivre dans un monde toujours plus complexe. La confiance est une valeur fondamentale de Schneider Electric, et elle est au cœur de ses engagements environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

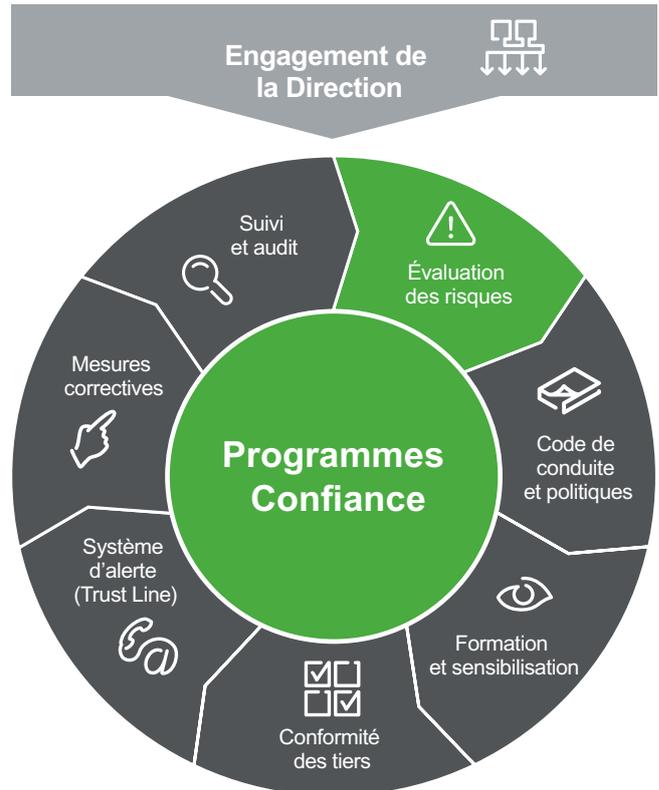
Tous les collaborateurs de Schneider sont tenus de respecter les programmes Confiance de Schneider Electric. Ces programmes reposent sur l'engagement de la direction qui assure l'efficacité de ses piliers et sur l'évaluation des risques qui facilite la prise de décision en déterminant les risques à traiter et l'ordre de priorité pour leur traitement.

Dans le cadre de ses programmes Confiance, Schneider Electric cherche à prévenir, détecter et atténuer les risques en matière d'intégrité, dont la corruption, la fraude, la violation des droits humains, la santé et la sécurité, le lieu de travail responsable (y compris la discrimination, le harcèlement et le harcèlement sexuel), les pratiques anticoncurrentielles, les sanctions et le contrôle des exportations, la législation fiscale, la qualité, la cybersécurité ainsi que la confidentialité et la protection des données. La conception et l'application du programme sont influencées par le profil de risque, le modèle d'affaires, la structure organisationnelle et la culture du Groupe.

Chaque section de la charte stipule explicitement ce que nous faisons et ce que nous ne faisons pas. Elle fournit aussi un cadre de références claires qui participe à la pertinence des politiques et procédures qui sont adaptées pour répondre aux exigences juridiques locales lorsque cela est nécessaire. Ce Code de conduite s'applique à tous ceux qui travaillent chez Schneider ou dans l'une de ses filiales. Le respect des lois et des réglementations, l'application des politiques de Schneider Electric et le maintien de principes éthiques forts relèvent de notre responsabilité individuelle et collective, pour gagner la confiance des autres en toutes circonstances.

 Retrouvez notre Charte de confiance à l'adresse www.se.com

1.5 Actions et ressources



Engagement de la Direction

Les règles et les politiques ne suffisent pas. La direction définit les normes de l'entreprise et promeut une culture d'intégrité et de la « parole libre ». À tous les niveaux de l'entreprise, les responsables ont été impliqués dans la conception, la création et le déploiement de la Charte de confiance pour faire en sorte que tous les collaborateurs de Schneider Electric prennent conscience de l'importance de la confiance et tirent le meilleur parti du Code de conduite du Groupe.

La direction générale exprime régulièrement son engagement dans de nombreuses déclarations et communications (résumées par la formule « Le ton donné par la direction »), comme lors de la Semaine de la confiance organisée en juin 2023. Le Directeur général a apporté son soutien au lancement dans une vidéo, où il a notamment rappelé à ses collègues l'importance de la confiance et de l'intégrité dans le fonctionnement de l'entreprise. La direction intermédiaire et de première ligne communique également sur l'intégrité (ce que résume la formule « Le ton donné par l'encadrement intermédiaire ») en diffusant le bon message aux équipes et en les encourageant à signaler les erreurs de conduite.

L'engagement de la direction se reflète dans la participation du Président de Schneider Electric, qui siège au Conseil d'administration du Pacte mondial des Nations Unies. Schneider Electric travaille également aux côtés d'autres sociétés et parties prenantes pour établir des normes d'intégrité communes. Le Groupe participe aux initiatives de nombreuses organisations non gouvernementales (ONG) et professionnelles, telles que Transparency International France, le Cercle d'Éthique des Affaires, le Comité international de déontologie et de conformité du Mouvement des entreprises de France et le Comité anti-corruption de Business at OECD (BIAC).

Sensibilisation

La communication interne fournit aux collaborateurs des informations de base essentielles sur l'engagement de Schneider Electric en faveur de l'intégrité, tout en sensibilisant et en renforçant la compréhension des programmes Confiance. À cette fin, le Groupe a créé une page intranet dédiée : le « Trust Portal » (portail de confiance) donne accès aux ressources (politiques, contacts utiles, sites, directives, modèles, etc.) à tous les collaborateurs lorsqu'ils sont confrontés à des situations dans lesquelles ils ont besoin de soutien. Le portail vise à donner aux collaborateurs la confiance nécessaire pour signaler tout comportement contraire à l'éthique dont ils sont témoins ou pour rester informés des nouveaux programmes ou politiques relatifs à la confiance. Schneider Electric distribue également régulièrement à ses collaborateurs des vidéos et d'autres supports de communication sur des sujets liés à l'intégrité.

En 2023, la Semaine de la confiance, la plus grande campagne de communication interne déployée mondialement, a rassemblé tous les piliers de la Confiance en un seul événement. La campagne a consisté en 1 intervention et 13 webinaires qui ont attiré plus de 2 000 participants. En proposant différentes activités et en impliquant tous les collaborateurs dans les événements, le Groupe a constaté un niveau très élevé d'engagement et d'impact. En outre, Schneider Electric a mené des actions de communication tout au long de l'année à propos de la culture de la « parole libre », en particulier par le biais d'une vidéo du Directeur général et de sessions de sensibilisation.

Témoignage de la sensibilisation accrue et de l'engagement envers la confiance, le Groupe a enregistré une augmentation des vues de la politique globale de +19 % en 2023 par rapport à 2022, avec 21 800 visites uniques enregistrées sur le Trust Portal, et plus de 14 000 téléchargements de la Charte de confiance sur se.com ont été enregistrés, ce qui prend non seulement en compte les collaborateurs, mais aussi toutes les autres parties prenantes du Groupe.

La communication externe informe les parties prenantes au sujet de l'intégrité de Schneider et de la mise en œuvre des programmes Confiance. Le Groupe communique au moyen d'une page Internet dédiée et de communications externes spécifiques. Schneider Electric répond également à plusieurs questionnaires sur la confiance émanant d'organismes de notation extra-financière. En 2023, Schneider Electric a de nouveau été reconnu comme l'une des sociétés les plus éthiques au monde par Ethisphere, leader mondial dans la définition et l'avancement des normes en matière de pratiques des affaires éthiques.

Formation

Chaque année, une campagne mondiale de formation obligatoire pour tous les collaborateurs appelée Schneider Essentials est organisée de mars à fin septembre, dans le but de garantir que tous les salariés sont formés sur les sujets les plus importants couverts par la Charte de confiance. La formation est disponible dans 18 langues dans le système de gestion de l'apprentissage du Groupe. En 2023, les formations Schneider Essentials se sont concentrées sur la confiance, la cybersécurité, le développement durable et la qualité, en plus de formations supplémentaires basées sur la fonction ou la situation géographique. Pour les salariés exposés à des risques de corruption, une formation anti-corruption est requise chaque année en tant que formation fonctionnelle essentielle. Le cours consacré à la confiance a été suivi à plus de 99 %.

Plusieurs formations spécifiques sont également proposées :

- Un module Éthique et Conformité a été préparé pour les Présidents de pays afin de les sensibiliser à leur rôle et à leurs responsabilités dans le soutien de l'intégrité au sein de Schneider Electric.
- Les programmes Confiance incluent une formation spécifique destinée aux dirigeants des entreprises acquises dans le cadre du processus d'intégration. Cette formation met l'accent sur ce qui est attendu des équipes de dirigeants, y compris l'adhésion aux programmes et un suivi actif de la participation des collaborateurs aux formations obligatoires.
- En 2023, des formations ponctuelles ont été organisées pour tous les collaborateurs et managers dans le cadre de la Semaine de la confiance en juin 2023 (comme « Speak-Up ») dans les zones géographiques sensibles (telles que le Brésil ou l'Inde) ou dans les endroits où il existe un risque spécifique plus élevé (comme le risque de contrôle des exportations).

Le Groupe suit et communique le taux d'achèvement des formations sur l'éthique (Charte de confiance et lutte contre la corruption pour les salariés éligibles) et la cybersécurité, en visant un taux d'achèvement de 100 % chaque année (SSE #13). À la fin de l'année 2023, le SSE #13 a atteint 97,3% de taux d'achèvement.

Confiance

SSE #13






Notre engagement à l'horizon 2025

100 % des collaborateurs formés chaque année à l'éthique et à la cybersécurité

Le feedback reçu des collaborateurs confirme que les formations sont efficaces pour les aider à agir avec intégrité.

Formation à la cybersécurité : « Des expériences et des connaissances exceptionnelles ».

Formation « La confiance chez Schneider Electric » : « Un ensemble d'informations très utiles qui me permet de savoir comment agir face à des dilemmes ou une situation qui peut compromettre l'éthique de l'entreprise ».

Formation anti-corruption : « Excellente formation. Je suis fier de travailler pour une entreprise qui opère dans le respect de lignes directrices strictes afin de protéger la longévité de l'entreprise ».

Nos progrès

Référence 2020	Progrès en 2023	Objectif 2025
90 %	<div style="width: 97.3%; height: 20px; background-color: #4CAF50; margin: 0 auto;"></div> <p style="margin: 0;">97.3 %</p>	100 %

Une conduite responsable des affaires basée sur la confiance

Intégrité des tiers

Les relations avec les tiers peuvent présenter des risques pour les entreprises, notamment l'exposition à la corruption et l'impact sur la marque et la réputation. Il est important de soumettre les tiers à des examens de « diligence raisonnable » (*due diligence*) afin de prendre des décisions éclairées et d'éviter les problèmes potentiels liés à la conformité, aux réglementations et à la réputation. En 2023, le Groupe a renforcé ses programmes de « diligence raisonnable » (*due diligence*) pour les tiers (fournisseurs, clients, intermédiaires, ainsi que les opérations de dons et de parrainage).

Schneider Electric est également un tiers pour ses clients et est donc soumis à une évaluation à ce titre. Le Groupe répond régulièrement aux questionnaires et demandes complémentaires concernant les politiques de conformité, les programmes, les formations, la gouvernance et les contrôles d'audit de l'entreprise.

En 2023, le Groupe a lancé une plateforme interne dédiée, appelée « Trust Center » (Centre de la confiance), pour répondre à ces demandes.

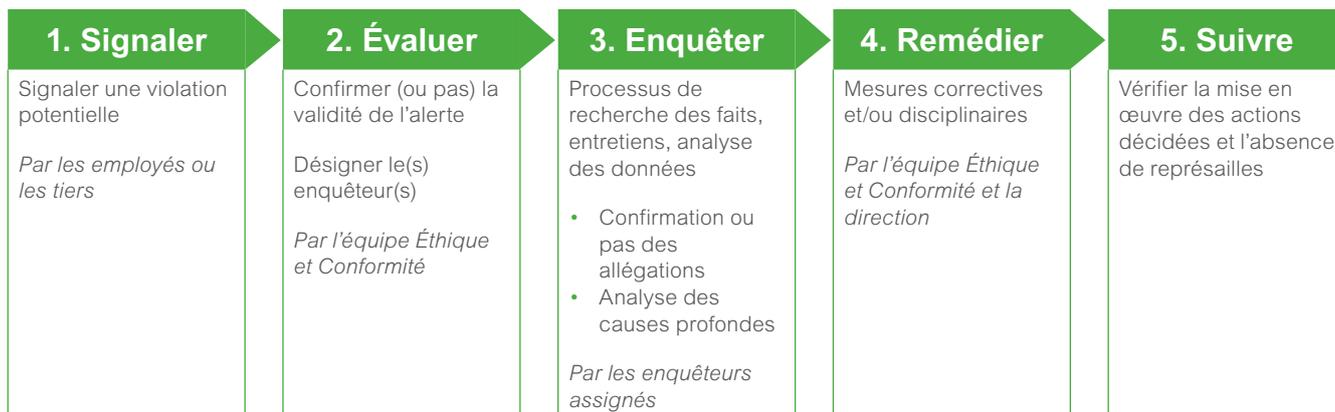
En outre, les opérations de fusions et acquisitions représentent des risques pour l'entreprise. Un processus et des lignes directrices spécifiques ont été mis en place afin de garantir la conformité totale des opérations de fusions et acquisitions avec les réglementations anti-corruption et de contrôle des exportations et le risque lié aux droits humains. En 2023, ils ont été mis à jour pour identifier, gérer et atténuer ces risques dès que possible. Les lignes directrices visent à couvrir les toutes premières étapes de l'identification des cibles potentielles, les éléments à prendre en compte dans les salles de données, le moment et la manière d'interroger le personnel de l'entité cible, et enfin la manière dont le Groupe prévoit d'intégrer l'entité acquise au moyen de Normes de confiance dédiées.

Alerte interne

Dans le cadre de la culture de la « parole libre » et tel que développé dans la Politique d'alerte interne, les collaborateurs de Schneider Electric ont la responsabilité de signaler les potentiels comportements contraires à l'éthique. Pour signaler volontairement une violation potentielle des lois et réglementations, et/ou de la Charte de confiance du Groupe et des politiques du Groupe, les lanceurs d'alerte peuvent utiliser les différents canaux de signalement disponibles, qu'il s'agisse d'employés, de sous-traitants et de parties prenantes externes (fournisseurs, sous-traitants ultérieurs, clients, agents commerciaux, etc.)

Chez Schneider Electric, les parties prenantes internes ou externes peuvent signaler leurs inquiétudes en contactant une personne appropriée au sein du Groupe (responsable, Business Partner RH, juriste ou responsable de la conformité) et/ou en utilisant la Trust Line, le système d'alerte interne de Schneider Electric. La Trust Line est disponible en ligne partout et à tout moment, et protège l'anonymat du lanceur d'alerte (sauf législation contraire). En conformité avec les législations locales, ce système hébergé par une société tierce et impartiale propose des catégories d'alertes, un questionnaire, ainsi qu'un protocole d'échange d'informations entre le lanceur d'alerte et la personne chargée de la gestion des affaires.

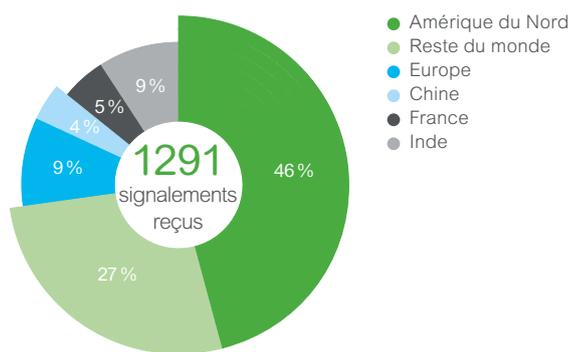
Gestion des alertes : un processus structuré mené par le département Éthique et Conformité



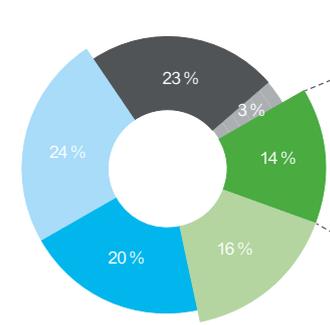
En 2023, Schneider Electric a mis à jour sa Politique d'alerte interne et, par conséquent, renforcé la protection de l'auteur de l'alerte, de la personne qui fait l'objet de l'alerte, des témoins et des autres personnes impliquées en précisant les droits et responsabilités des personnes impliquées. La protection des personnes a été considérablement renforcée, notamment par :

- une nouvelle procédure destinée à assurer la politique de « tolérance zéro » de Schneider Electric à l'égard des représailles, en interdisant celles-ci ou toute autre forme de discrimination ;
- un ensemble de mesures de protection et de soins qui peuvent être proposées au cours de l'enquête, au cas où la personne en aurait besoin et conformément à la législation locale, comme les mesures de sécurité (maintien à distance), les aménagements, la gestion flexible du temps, le changement de fonction/service et le soutien psychologique ;
- la possibilité d'une médiation interne ou externe pour aider à reconstruire une collaboration respectueuse.

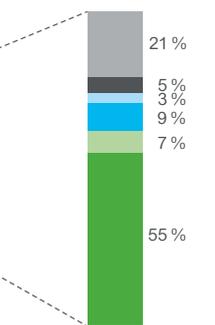
Nombre de signalements reçus par le système d'alerte interne par région



Conclusion des signalements reçus* par le système d'alerte interne après analyse



Répartition par catégorie des alertes reçues



- Alertes valides confirmées après investigation
- Alertes valides non confirmées après investigation
- Alertes valides en cours d'investigation
- Alertes non valides
- Évaluation en cours
- Informations non concluantes et insuffisantes
- Discrimination, harcèlement, traitement injuste
- Fraude
- Conflit d'intérêts
- Pots-de-vin et corruption
- Santé et sécurité
- Autres

* au 1^{er} janvier 2024

Une conduite responsable des affaires basée sur la confiance

Afin de mesurer l'efficacité de la Trust Line, Schneider Electric a créé le SSI #7 et ajouté une question à son enquête annuelle d'engagement des collaborateurs, OneVoice : « Chez Schneider Electric, je peux signaler une conduite contraire à l'éthique en toute sécurité ». 81 % des salariés interrogés ont répondu « oui ». Depuis, le Groupe s'efforce d'augmenter cette mesure de 10 points d'ici 2025 dans le cadre du programme Schneider Sustainability Impact. En 2023, 82 % des salariés interrogés ont répondu « oui », ce qui représente une amélioration de +1 point sur une période de 2 ans.

Mesures correctives

Les défaillances dans la mise en œuvre du programme Éthique et Conformité, et potentiellement signalées dans le cadre du système d'alerte interne, sont analysées afin d'identifier leur cause et de les corriger en prenant les mesures appropriées, qui peuvent prendre les formes suivantes :

- des mesures disciplinaires décidées par les responsables concernés en collaboration avec les Ressources humaines ou par le Comité de discipline du Groupe pour les alertes les plus sensibles, en fonction des conclusions d'une enquête et conformément aux politiques disciplinaires et aux législations locales applicables ;
- des mesures correctives (comme le lancement d'un audit spécifique, l'examen d'un processus ou l'exécution d'une formation) ;
- des actions extérieures (comme engager un procès civil ou d'autres procédures judiciaires similaires).

Suivi et audit

La Charte de confiance et les programmes Confiance font partie intégrante des Contrôles internes clés du Groupe (KIC). En vigueur depuis 2022, ce cadre KIC a été amélioré en augmentant le nombre de KIC pour les programmes Confiance alignés sur les nouvelles politiques et les nouveaux processus.

Par ailleurs, le programme d'audit interne du Groupe comprend des missions d'audit spécifiques relatives aux programmes Confiance, ainsi qu'à des activités ou des filiales pour lesquelles une évaluation de la maturité et de l'efficacité du programme va être revue. Plusieurs audits internes ont été réalisés en 2023, qui ont donné lieu à des recommandations visant l'amélioration des programmes Confiance.

Confiance

SSI #7



Notre engagement à l'horizon 2025

Mesurer le niveau de confiance de nos collaborateurs pour signaler des comportements non éthiques

La culture d'expression fait référence au sentiment de sécurité des collaborateurs et parties prenantes pour évoquer leurs problèmes, leurs préoccupations et leurs idées en toute bonne foi, avec respect et sans crainte de représailles. Cette culture contribue à protéger Schneider Electric et ses collaborateurs contre les effets des comportements répréhensibles, y compris la responsabilité juridique, des pertes financières importantes et une atteinte durable à la réputation. Elle favorise également une culture d'entreprise fondée sur la confiance et la réactivité.

Témoignage d'un collaborateur en Inde en 2023.

« Tout au long du processus, j'ai été extrêmement soutenu par le service Éthique et Conformité. Ils m'ont écouté patiemment, m'ont garanti la confidentialité de nos discussions et m'ont aidé à adopter un comportement approprié et à agir comme il se doit envers l'employé concerné. Cela a vraiment été utile pendant le processus d'enquête. C'était un processus long, mais il n'y a pas de raison de se décourager. Je recommande à quiconque chez Schneider Electric de signaler tout problème et de laisser le service Éthique et Conformité vous orienter. Une fois le processus terminé, vous vous rendez compte que vous avez agi correctement. »

Nos progrès

Références 2021	Progrès en 2023	Objectif 2025
81 %	+1 pt	+10 pts

2 Plan de vigilance

2.1 Contexte

Schneider Electric veut être une entreprise exemplaire dans ses interactions avec ses clients, ses partenaires, ses fournisseurs et ses communautés en matière d'éthique, de respect et de promotion des droits humains. Le Groupe s'efforce d'avoir un impact positif sur la planète et l'environnement en contribuant à limiter le changement climatique et en utilisant les ressources naturelles plus efficacement.

Le plan de vigilance du Groupe reflète cette ambition. Il est également conforme aux dispositions de la loi française de 2017 sur le devoir de vigilance des entreprises et a été adapté pour se conformer également à la loi norvégienne sur le devoir de vigilance et à la loi allemande de 2023. Le plan comprend :

- une analyse des risques spécifiques à la vigilance : risques que Schneider Electric fait peser sur l'écosystème et l'environnement (c'est-à-dire les externalités) ;
- une revue des principales actions mises en œuvre pour corriger ou atténuer ces risques ;
- un système d'alerte ;
- une structure de gouvernance spécifique à la vigilance.

Dans ce Document d'Enregistrement, Schneider Electric passe en revue l'analyse des risques et décrit les actions connexes visant à les atténuer. Les lecteurs sont également dirigés vers d'autres sections du rapport pour obtenir des renseignements pertinents et détaillés. Le plan de vigilance complet du Groupe est disponible sous forme de document indépendant et peut être téléchargé sur le site Internet de Schneider Electric à l'adresse se.com.



Consultez et téléchargez le rapport de Schneider Electric sur la vigilance à l'adresse www.se.com

2.2 Risques, impacts et opportunités

Méthodologie d'évaluation des risques

Schneider Electric a mis au point une matrice des risques liés au devoir de vigilance en s'appuyant sur une méthodologie cohérente avec d'autres évaluations de risques réalisées au niveau du Groupe, mais axée spécifiquement sur les effets négatifs que Schneider a ou pourrait avoir sur son environnement et son écosystème. La méthodologie s'appuie sur des entretiens avec des experts internes dans des domaines tels que la santé et la sécurité, les relations sociales et la confidentialité des données. Ces entretiens sont menés chaque année afin de prendre en compte les évolutions des niveaux de risque. Depuis 2021, Schneider inclut les risques aux communautés locales vivant à proximité des sites Schneider et des sites de projets clients. Depuis 2022, Schneider organise des ateliers spécifiques avec des membres du Conseil européen du travail. Les conclusions de ces ateliers ont été intégrées à l'évaluation des risques de 2023.

Elle concerne Schneider Electric et ses filiales, coentreprises, fournisseurs et sous-traitants ultérieurs. Une revue de la chaîne d'approvisionnement en aval est effectuée pour un échantillon de projets clients.

Catégories de risques

Afin de pouvoir effectuer une évaluation plus détaillée du niveau de risque et de l'ampleur de son impact sur l'écosystème de Schneider Electric, le Groupe a identifié plus de 60 natures de risques liés à différents domaines de risque, tels qu'un lieu de travail décent, la conduite éthique des affaires ou la sécurité des offres. Toutefois, pour simplifier la lecture, nous les avons regroupées dans quatre catégories de risques qui sont synthétisées ci-dessous.

Droits humains :

- Lieu de travail décent
- Santé et sécurité

Environnement :

- Gestion de la pollution et des substances spécifiques
- Déchets et circularité
- Énergie, CO₂ et GES

Conduite des affaires :

- Conduite éthique des affaires
- Système d'alerte, protection et absence de représailles

Sécurité de l'offre et cybersécurité :

- Sécurité des offres
- Cybersécurité et confidentialité des données

Emplacement du risque

Le Groupe s'est concentré sur quatre zones où des risques peuvent survenir :

- **Sites de Schneider Electric** : ils ont été segmentés en fonction de catégories désignant un niveau de risque spécifique. Par exemple, les immeubles de bureaux, laboratoires de R&D et usines de production présentent chacun un niveau de risque différent.
- **Fournisseurs** : le niveau de risque diffère en fonction du type de processus et de technologies utilisés, et le Groupe a donc segmenté l'analyse par catégorie de composant d'achat. Le niveau de risque est une évaluation moyenne. La situation géographique est prise en compte lors de la sélection des fournisseurs pour le plan d'audit ;
- **Sous-traitants** : lors de la mise en œuvre d'un projet client, comme la construction d'un système électrique de grande envergure sur le site d'un client, Schneider Electric travaille avec des sous-traitants et s'appuie sur leur expertise (travaux de génie civil, électricité, etc.). Ces projets « hors site » donnent lieu à des risques spécifiques pour les sous-traitants. Une catégorie distincte « hors site et exécution de projets » pour les sous-traitants a donc été définie pour l'évaluation.
- **Communautés locales** : Schneider Electric a identifié deux segments distincts : les communautés situées autour des sites de Schneider Electric et les communautés situées autour des sites des projets des clients. Les communautés ont été évaluées en fonction de trois catégories de risques : droits humains, environnement et éthique des affaires.

Une conduite responsable des affaires basée sur la confiance

Évaluation et échelle des risques

L'évaluation combine la probabilité d'occurrence du risque, avec la gravité des impacts potentiels. Le niveau de risque affiché dans la matrice résulte d'une évaluation avant l'impact des mesures d'atténuation (« risque brut »). Après avoir pris en compte l'impact de ces actions d'atténuation, le niveau de risque peut être réduit de manière significative. Toutefois, ce « risque net » ne figure pas dans la matrice. Les risques sont évalués sur l'échelle suivante :

0 – inexistant ; 1 – faible ; 2 – moyen ; 3 – élevé ; 4 – très élevé.

Dans cette évaluation des risques de 2023, aucun risque « très élevé » n'a été identifié.

Principales conclusions

L'exercice global de cartographie des risques sur l'ensemble de la chaîne de valeur Schneider est détaillé dans la matrice ci-dessous et peut être résumé comme suit :

Risque moyen à élevé : Fournisseurs

Schneider fait appel à un large éventail de fournisseurs dans différentes régions du monde : plus de 53 000 fournisseurs de premier niveau et plusieurs millions de fournisseurs de niveau 2 et supérieur.

- Les **droits humains** ont été identifiés comme un risque clé, en particulier dans les pays où le droit du travail et la protection sociale sont moins exigeants que la moyenne. Les principaux domaines de préoccupation sont la sécurité au travail, le lieu de travail décent et les normes de droit du travail. Les problèmes les plus fréquents détectés par les audits Schneider sont liés aux horaires de travail décents, aux congés payés et aux temps de repos.
- Les **émissions de CO₂** issues de la transformation des matières premières en composants, puis du transport de ces composants, ont été identifiées comme étant un domaine de risque. Ce risque est pris en compte dans l'analyse du scope 3 de l'empreinte carbone de l'entreprise ;
- **Quelques risques de pollution très spécifiques** sont liés à certaines catégories d'achats en raison de la nature des substances utilisées (solvants, gaz à effet de serre, etc.).

 Pour plus d'informations sur les mesures prises, veuillez vous reporter à la **section 12 à la page 34.**

Risque moyen à élevé : Sous-traitants

Parmi les 53 000 fournisseurs de niveau 1 de Schneider, 9 900 sont des sous-traitants hors site (également dénommés « fournisseurs de solutions ») travaillant sur les chantiers de construction pour des projets clients. Les principaux risques identifiés sont les suivants :

- La **santé et la sécurité** ont été identifiées comme présentant un risque élevé, principalement au regard des blessures physiques qui peuvent se produire pendant la construction ou lors des opérations d'entretien et de maintenance. Certains des risques sont liés à la présence d'équipements électriques, et d'autres concernent plus généralement les chantiers de construction.
- L'**éthique des affaires** est également identifiée comme un risque en raison de la nature contractuelle de cette activité. Plus précisément, la corruption, les conflits d'intérêts et l'intégrité représentent les sujets les plus délicats.
- Les **droits humains** constituent un sujet de préoccupation, car ces sous-traitants ont souvent recours à de la main-d'œuvre temporaire embauchée pour la durée du chantier à des conditions qui ne respectent pas forcément les normes de travail décent. Dans certaines régions, cette main-d'œuvre provient également d'autres pays, ce qui présente un risque de travail forcé ou d'exploitation de travailleurs migrants qui se trouvent dans une situation difficile.

 Pour plus d'informations sur les mesures prises, veuillez vous reporter à la **section 13 à la page 45.**

Risque faible à moyen : Entités et sites de Schneider

Schneider Electric est présent dans plus de 100 pays, avec 162 usines de production, 84 centres de distribution et environ 800 agences commerciales et laboratoires de R&D. Pour ces sites, les risques sont considérés comme « faibles à moyens », à l'exception de la cybersécurité, qui est considérée comme un risque élevé (voir ci-dessous).

- Les **risques de santé et de sécurité** concernent principalement les sites de production, surtout lorsque les composants ou équipements fabriqués sont lourds (activités à moyenne tension) ou lorsque des tests électriques sont effectués (centres d'exécution de projets). Le risque se concentre également sur les équipes de service, car leurs activités s'effectuent sur les sites des clients, qui contiennent souvent des systèmes connectés au réseau électrique.
- Les préoccupations relatives aux **droits humains** concernent les horaires de travail et la pression professionnelle, ces deux sujets étant également liés au dialogue social. Les défis auxquels l'entreprise a été confrontée en raison de la pandémie de Covid-19 et des perturbations de la chaîne d'approvisionnement ont laissé peu de temps aux équipes pour se reposer, ce qui a entraîné une augmentation de la fatigue générale et de ses conséquences sur leur santé mentale.
- **Situation spécifique de Schneider Electric en matière de cybersécurité** sur ses sites et systèmes : en tant que fournisseur de composants et logiciels connectés pour des solutions numériques complexes, Schneider peut être la cible de cyberattaques indirectement dirigées vers les systèmes de ses clients. C'est la raison pour laquelle Schneider considère ce risque comme étant élevé et prioritaire pour l'assistance client.

Risque faible à moyen : communautés locales

L'évaluation continue des risques pour les communautés vivant autour des sites Schneider Electric (usines, bureaux) démontre que le niveau de risque est habituellement faible à moyen, car les activités de Schneider Electric sont généralement situées dans de grandes zones urbaines bien structurées. Un nombre très limité de sites de production peut faire exception à cette règle ; ces sites font l'objet d'un examen spécifique.

En ce qui concerne les projets clients, l'examen d'un échantillon de grands projets montre que, dans la plupart des cas, les impacts sur les communautés locales sont faibles. Toutefois, dans certains cas limités, les interactions avec les communautés sont importantes et nécessitent une attention accrue. Comme ces projets sont généralement très différents les uns des autres, une approche « personnalisée » est nécessaire, tant pour l'évaluation des risques que pour la sélection des mesures d'atténuation. Pour plus d'informations sur les mesures prises, veuillez vous reporter à la section 14, page 47.

Mention spéciale relative aux émissions de carbone pour les clients (scope 3)

Le lancement du plan de vigilance en 2017 a mis l'accent sur les opérations de Schneider, sur la chaîne d'approvisionnement en amont et sur les programmes de transformation connexes (vigilance à l'égard des fournisseurs, sous-traitants, projet Zéro carbone, travail décent, etc.). La partie en aval de la chaîne d'approvisionnement n'a pas encore fait l'objet d'une évaluation du point de vue des droits humains. Toutefois, elle a été analysée du point de vue du climat et des émissions de CO₂. Les émissions de carbone de scope 3 ont été mesurées et plusieurs plans d'action majeurs sont déployés dans le cadre de l'engagement Net Zero de Schneider.

Schneider considère les mesures de réduction des émissions de carbone et de préservation du climat comme une responsabilité clé de l'entreprise. La section Devoir de vigilance ne fournit pas d'informations sur ces mesures. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la description du programme au chapitre 3 « Précurseur de la décarbonation », page 154 du Document d'Enregistrement Universel 2023.

Matrice des risques de vigilance Schneider Electric 2023

La matrice des risques ci-dessous résume l'analyse des risques de Schneider Electric :

- Risque très élevé
- Risque élevé
- Risque moyen
- Risque faible

		Sites de Schneider Electric						Fournisseurs						Sous-traitants		Communautés		
		Bureaux	Voyageurs, forces de vente	Usines basse tension et électronique	Usines moyenne tension	Centres de projets	Services de terrain	Voyages et hospitalité	Transport et expédition	Matières premières	Transformation et traitement des métaux	Plastiques	Batteries	Autres composants	Sur les sites Schneider Electric	Hors site et exécution des projets	Autour des sites de Schneider Electric	Autour des sites des projets de clients
Droits humains	Lieu de travail décent	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	Santé et sécurité	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Environnement	Gestion de la pollution et des substances spécifiques			●	●	●	●			●	●	●	●	●	●	●		
	Déchets, eau et circularité	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	Énergie CO ₂ et GES	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●		●		
Éthique des affaires	Conduite éthique des affaires	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
	Système d'alerte, protection et absence de représailles	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Sécurité des offres et cybersécurité	Sécurité des offres			●	●	●	●		●		●	●	●	●		●		
	Cybersécurité et confidentialité des données	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●

Une conduite responsable des affaires basée sur la confiance

Comparaison de l'analyse de 2023 avec celle de 2022 :

Les éléments suivants ont évolué :

- Dans la section Lieu de travail décent, le niveau des risques liés aux droits humains pour les travailleurs migrants a été réévalué, en raison de l'augmentation des flux de migration. Les causes de ces déplacements sont multiples, allant du changement climatique aux conflits ou à la détresse économique. Elles ne sont pas une conséquence des politiques de Schneider Electric. Cependant, Schneider, comme d'autres entreprises, est confronté à cette réalité. Bien que le manque de données et de mesures ne permette pas une évaluation précise du risque, et que Schneider, au cours de ses audits sur le terrain, n'ait pas rencontré de cas spécifiques, les travailleurs temporaires sont plus susceptibles d'être exposés à ce type de risque, tant au sein de Schneider que dans l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement.
- Les risques psychosociaux restent élevés et la tendance est peut-être encore à la hausse. Même s'il est difficile à quantifier, l'impact d'un environnement commercial complexe et la pression qu'il suscite ont des conséquences sur le bien-être et la santé mentale des salariés. Ce risque est suivi de près au niveau mondial et au niveau local.
- La lutte contre tous les types de harcèlement fait l'objet de programmes spécifiques depuis plusieurs années, notamment des actions de sensibilisation, un programme « Speak Up » et un renforcement de notre système d'alerte « Trust Line ». Au cours des deux dernières années, l'analyse des données du système d'alerte et d'autres outils alternatifs tels que « Workers Voice » (la voix des travailleurs) ont permis une meilleure évaluation du niveau de risque, principalement en matière de harcèlement sexuel et de harcèlement au travail. Le niveau de risque est considéré comme stable, mais les actions et le programme « Speak Up » se concentrent à présent mieux sur la prévention.
- À l'échelle mondiale en 2023, le risque global en matière d'éthique des affaires reste inchangé par rapport à 2022, sauf pour les matières premières où la pression exercée par les secteurs des clients entraîne un risque plus élevé de corruption ou de conflit d'intérêts. Une étude spécifique a été lancée en 2023 afin de mieux déterminer ce risque, qui se poursuivra tout au long de l'année 2024. Cette étude porte sur nos principales matières premières.
- L'attention portée par Schneider sur la confidentialité des données a permis de mieux évaluer le niveau de risque. Dans certains domaines comme le contrôle d'accès biométrique et la sécurité par vidéosurveillance, notre niveau de sensibilisation s'est amélioré et la matrice des risques a été mise à jour en conséquence. Compte tenu de l'essor de la numérisation à tous les niveaux, Schneider accorde une priorité absolue à la confidentialité des données et à la cybersécurité.
- Dans la section Déchets, eau et circularité, étant donné les événements de 2023 liés à la rareté de l'eau et aux sécheresses, le niveau de risque a été relevé pour certains types d'usines. Bien que Schneider ne consomme pas de grandes quantités d'eau dans le cadre de ses activités, nous avons décidé de mettre davantage l'accent sur les activités situées dans des zones soumises à un stress hydrique.

Loi allemande de 2023 sur la « diligence raisonnable » (*due diligence*) à l'égard de la chaîne d'approvisionnement (Lieferkettensorgfaltspflichtengesetz - LFKSG) : Schneider Electric, très actif en Allemagne, est soumis à la nouvelle loi sur la vigilance qui entrera en vigueur en janvier 2023. Le Plan de vigilance de Schneider Electric était déjà conforme à la plupart des exigences avant l'entrée en vigueur de la loi allemande, et d'autres actions requises par la loi ont été mises en œuvre en 2023, telles qu'un programme de formation pour les employés en Allemagne, une communication spécifique avec les partenaires locaux et les parties prenantes, la nomination d'un expert dédié au sein de l'organisation de Schneider Electric en Allemagne, etc.

2.3 Gouvernance

Le plan est régi par le Comité Devoir de vigilance, mis en place en 2017. Le comité de pilotage se réunit deux fois par an en temps normal. Globalement, depuis la création de cette instance, 17 réunions du Comité ont eu lieu (cinq en 2017, deux fois par an en 2018, 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023). L'objectif du comité est de permettre une discussion sur l'orientation stratégique et de prioriser les initiatives et les ressources allouées à leur mise en œuvre. Ce comité examine également les actions en cours et leurs résultats et définit les décisions sur les prochaines étapes de l'action.

Composition du Comité Devoir de vigilance

Président :

Directeur général Opérations industrielles (membre du Comité exécutif)

Direction :

- Coordinateur du groupe Devoir de vigilance au niveau mondial
- Coordinateur Devoir de vigilance au regard de la loi allemande
- Vice-président senior (VPS), Développement durable
- VPS, Citoyenneté d'entreprise
- VPS, Sécurité et Environnement
- VPS, Achats monde
- VPS, Chaîne d'approvisionnement durable et sécurité
- VPS, Projets clients mondiaux
- VPS, Ressources humaines
- VPS, Éthique et Conformité

Experts :

- Mesure de la performance environnementale
- Approvisionnement durable
- Droits humains

2.4 Politique du Groupe

Le Groupe a conçu un Plan de vigilance qui couvre tous les domaines spécifiés par les lois non contraignantes (Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, OCDE, OIT) et par les lois contraignantes existantes (loi française de 2017, lois britanniques et australiennes relatives à l'esclavage moderne, loi allemande de 2023, etc.). Ce plan est également pleinement cohérent avec les actions principales en matière de droits humains incluses dans notre programme Travail décent.

L'ambition de notre Plan de vigilance est d'être à l'avant-garde de toutes ces questions importantes et, à partir d'un seul programme d'entreprise, de pouvoir répondre aux différentes exigences de toutes les lois et réglementations.

2.5 Actions et ressources

Les mesures suivantes sont les principales actions mises en œuvre pour atténuer les risques les plus élevés identifiés dans la matrice de vigilance des risques.

Thèmes clés	Catégories de risques	Politiques mises en œuvre et actions d'atténuation
Sites de Schneider Electric		
Droits humains	Lieu de travail décent	Voir la section « 11 Droits humains » (i) et la section « 4 Santé et sécurité des collaborateurs » (ii) pour plus de détails sur la mise en œuvre d'actions relatives à la santé et la sécurité, et aux droits humains sur les sites de Schneider Electric. Elle inclut notamment : <ul style="list-style-type: none"> des actions pour renforcer la sécurité des salariés de Schneider Electric ; les politiques de promotion des droits humains et de développement des collaborateurs ; les programmes de promotion du bien-être.
	Santé et sécurité	
Environnement	Gestion de la pollution et des substances spécifiques	Voir la section « 2.3 Précurseur de la décarbonation » du Document d'Enregistrement Universel 2023, pour plus de détails sur la mise en œuvre d'actions relatives à l'environnement sur les sites de Schneider. Elle inclut notamment : <ul style="list-style-type: none"> les certifications des sites de Schneider conformément aux normes ISO ; les programmes spécifiques de Schneider Electric pour réduire les émissions de CO₂ ; la réduction des émissions de SF₆ ; le programme « Schneider Energy action » pour l'efficacité énergétique ; la réduction des déchets et la promotion de l'économie circulaire.
	Déchets et circularité	
	Énergie CO₂ et GES	
Éthique des affaires	Conduite éthique des affaires	Voir la section « 1 Programme Éthique et Conformité » (i) et la section « 7 Interdire toute forme de corruption » (ii) pour plus de détails sur la mise en œuvre d'actions d'éthique commerciale sur les sites de Schneider Electric. Elle inclut notamment : <ul style="list-style-type: none"> le système d'alerte interne et externe ; la gestion des relations avec les tiers ; les actions spécifiques de lutte contre la corruption.
	Système d'alerte, protection et absence de représailles	
Sécurité des offres	Sécurité des offres	Voir la section « 5 Viser la haute qualité et sécurité de nos produits] » pour plus de détails sur la mise en œuvre d'actions en matière de sécurité de l'offre. Elle inclut notamment : <ul style="list-style-type: none"> l'excellence en termes de qualité durable ; la fiabilité.
Cybersécurité et confidentialité des données	Cybersécurité	Voir la section « 6 Cybersécurité, protection et confidentialité des données] » pour plus de détails sur la mise en œuvre d'actions en matière de confidentialité des données et de cybersécurité. Elle inclut notamment : <ul style="list-style-type: none"> l'approche de la cybersécurité dès la conception ; la protection des données personnelles ; la formation et la sensibilisation à la cybersécurité.
	Confidentialité des données	
Fournisseurs		
Fournisseurs	Vigilance à l'égard des fournisseurs	Voir la section « 12 Relations durables avec les fournisseurs » pour plus de détails sur la mise en œuvre d'actions relatives aux fournisseurs de Schneider Electric. Elle inclut notamment : <ul style="list-style-type: none"> le processus d'amélioration continue basé sur la norme ISO 26000 ; le programme Travail décent destiné aux fournisseurs stratégiques ; le plan de vigilance à l'égard des fournisseurs ; le projet Zéro carbone.
Sous-traitants ultérieurs		
Sous-traitants	Vigilance à l'égard des sous-traitants ultérieurs	Voir la section « 13 Vigilance à l'égard des sous-traitants intervenant sur des projets clients » pour plus de détails sur la mise en œuvre d'actions relatives aux sous-traitants ultérieurs (ou fournisseurs de solutions) de Schneider Electric. Elle inclut notamment : <ul style="list-style-type: none"> l'intégration des enjeux ESG au processus de prise de décision des projets ; le plan de vigilance à l'égard des sous-traitants des projets.
Communautés locales		
Communautés locales	Autour des sites de Schneider Electric	Voir la section « 14 Relations éthiques avec les parties prenantes en aval] » pour plus de détails sur la mise en œuvre d'actions relatives à la santé, la sécurité, et les droits humains autour des sites de Schneider Electric et des sites des projets des clients. Elle inclut notamment : <ul style="list-style-type: none"> l'atténuation des risques autour des sites de Schneider Electric ; l'atténuation des risques autour des sites des projets clients.
	Autour des sites des projets de clients	

3 Lieu de travail responsable

3.1 Contexte

Un lieu de travail responsable est un lieu ouvert basé sur le soutien où tous les collaborateurs, quels qu'ils soient et où qu'ils vivent dans le monde, se sentent valorisés et en sécurité pour donner le meilleur d'eux-mêmes. Cela implique que chacun soit traité équitablement, que les différences soient reconnues et valorisées, et que chacun se sente à l'abri de tout type de harcèlement, victimisation et discrimination.

3.2 Risques, impacts et opportunités

Le fait de ne pas offrir un lieu de travail responsable peut exposer Schneider Electric à une responsabilité envers la personne harcelée/victime de discrimination ou de l'auteur présumé pour ne pas avoir protégé les salariés contre de tels agissements. En outre, le Groupe pourrait être exposé à un risque de réputation.

Pour évaluer les risques liés à au lieu de travail, Schneider Electric a réalisé une cartographie des risques dans le cadre de sa cartographie des risques Éthique et Conformité, sous le volet de risques Droits humains, afin de rendre compte de l'exposition aux risques opérationnels au niveau de la zone, sur la base d'entretiens locaux menés par les Responsables régionaux de la conformité et les équipes juridiques. En 2023, 59 % des alertes fondées, signalées par le biais du système d'alerte interne, concernaient la discrimination, le harcèlement ou le harcèlement sexuel⁽¹⁾.

Le processus suivi au niveau régional est le suivant :

- Étape 1 – chaque région a défini son univers de risque local en tenant compte des risques locaux spécifiques.
- Étape 2 – chaque région a évalué ses risques bruts et l'efficacité de ses mesures locales d'atténuation, permettant d'établir une cartographie des risques nets régionaux. En outre, une cartographie mondiale des risques a été réalisée au niveau du Groupe.
- Étape 3 – chaque région a défini des plans d'action pour réduire l'exposition au risque. D'autre part, un ensemble de plans d'action mondiaux a été établi au niveau du Groupe.

La lutte contre le harcèlement et la discrimination sur le lieu de travail a plusieurs effets positifs, notamment la création d'un environnement de travail positif qui favorise la collaboration et la productivité, la rétention des talents, l'amélioration de la réputation de l'entreprise, la promotion de la diversité et la réduction des risques juridiques.

La mise en place d'un lieu de travail responsable inspire la confiance aux collaborateurs. Un lieu de travail sûr et confortable encourage également des candidats talentueux à rejoindre Schneider Electric. Pour les mêmes raisons, cela permet à la société de fidéliser ses talents en développant l'engagement et en améliorant le moral des salariés. Les collaborateurs de Schneider constituent sa première ligne de défense, aussi le Groupe a renouvelé et déployé ses Valeurs Fondamentales et ses Attentes en matière de leadership. Chaque année, les collaborateurs sont évalués sur leur performance globale, en tenant compte de leur alignement sur les valeurs du Groupe et de la conduite adoptée à cet égard.

3.3 Gouvernance

Schneider Electric a mis en place une politique de « tolérance zéro » pour tout type de faute sur le lieu de travail. Cet engagement est au cœur du programme Éthique et Conformité, dirigé par une équipe Conformité RH au sein du service Éthique et Conformité, sous l'autorité du Directeur de la Conformité.

Le service Conformité RH définit et met en œuvre des mesures visant à prévenir le harcèlement et la discrimination ainsi que d'autres comportements liés au lieu de travail au sein de Schneider Electric, et gère les cas de conformité les plus graves. Au niveau local, elle est mise en œuvre par les Responsables régionaux de la conformité sous la supervision de leurs Comités d'Éthique et Conformité régionaux qui définissent la stratégie locale. Ils sont soutenus par un réseau d'experts Conformité RH pour s'aligner sur la feuille de route des RH pour chaque fonction, activité et opération, et par les Délégués Éthiques pour sensibiliser à un lieu de travail responsable.

3.4 Politique du Groupe

En 2018, Schneider Electric a mis en place une Politique de lutte contre le harcèlement, qui fait figure de manuel du collaborateur relatif au traitement et à la prévention des fautes qui violent la dignité des collaborateurs. En 2023, Schneider a déployé une nouvelle Politique de lutte contre le harcèlement et la discrimination qui renforce la tolérance zéro de Schneider Electric à l'égard de tout type de harcèlement (sexuel, physique, discriminatoire, psychologique, etc.) et de discrimination (directe ou indirecte) sur le lieu de travail et définit des règles et des processus clairs. Elle renforce également les droits et les responsabilités des employés, notamment en ce qui concerne la lutte contre les représailles. Les rôles du responsable et du HRBP ont été mis en évidence, de même que les mécanismes de signalement possibles.

3.5 Actions et ressources

Pour établir une interprétation et un alignement communs, Schneider Electric a également mis en place une formation obligatoire intitulée « Construire une culture du respect » qu'elle a imposée à tous ses collaborateurs dans le cadre de Schneider Essentials (obligatoire pour tous) en 2021. 98% des collaborateurs ont terminé la formation. Cette formation a été mise à la disposition de l'ensemble des collaborateurs en 2022 et 2023. En outre, certaines formations spécifiques ont été déployées dans le contexte d'initiatives locales de prévention du harcèlement sexuel dans certains pays (par exemple, l'Inde).

En raison du caractère sensible des alertes liées au lieu de travail et du facteur humain qu'elles recouvrent, le Groupe a également créé une formation en ligne spécifiquement destinée à son réseau d'enquêteurs internes RH, qui a été étendue en 2023. Elle vise à assurer une totale impartialité et des pratiques communes équitables partout dans le monde. Plus de 250 enquêteurs RH ont été formés. En outre, des ateliers destinés aux enquêteurs internes ont été mis en place dans de nombreuses régions et un programme pilote de médiation a été lancé en France.

En 2023, un plan de communication spécifique a été mis en œuvre sur le thème du lieu de travail responsable, afin de promouvoir la nouvelle Politique de lutte contre le harcèlement et la discrimination et d'accroître la sensibilisation. Schneider Electric a également organisé des actions de communication visant à promouvoir un lieu de travail responsable dans le cadre de la Semaine de la confiance qui s'est déroulée en juin 2023. Par ailleurs, Schneider Electric encourage la culture de la « parole libre » pour permettre aux collaborateurs et aux parties prenantes de signaler toute violation des normes éthiques du Groupe ou toute préoccupation liée au lieu de travail.

(1) Au 1^{er} janvier 2024

4 Santé et sécurité des collaborateurs

4.1 Contexte

Le monde dans lequel Schneider Electric exerce ses activités évolue rapidement sous l'effet de nombreux facteurs tels que la numérisation, les nouvelles technologies, la connectivité des données et les questions environnementales, sociales et de gouvernance, qui offrent la possibilité d'avoir un impact positif sur la santé et la sécurité. La santé et la sécurité sont des valeurs incontournables pour Schneider Electric, car elles constituent l'un des cinq piliers de la Charte de confiance de Schneider Electric. En outre, le Groupe a défini des objectifs ambitieux en matière de santé et de sécurité pour 2025.

Il est fondamental, en tant que pilier de la responsabilité sociale des entreprises, de fournir un lieu de travail sûr aux employés, aux clients et aux sous-traitants. Dans la mesure où le Groupe s'appuie sur des sous-traitants pour fournir ses solutions, il est important que ces derniers respectent le programme et les normes de Schneider Electric en matière de santé et de sécurité.

L'ambition de Schneider Electric est de fournir un environnement sûr et sain à tous ses employés et sous-traitants, afin qu'ils puissent donner le meilleur d'eux-mêmes, avoir un impact positif sur la sécurité de nos clients et rentrer chez eux en toute sécurité.

L'ambition est d'améliorer le niveau de maturité en matière de sécurité en tirant parti de l'engagement des collaborateurs grâce au programme de culture de la sécurité, à la numérisation, à la visualisation des données et au programme de sélection des sous-traitants en matière de sécurité.

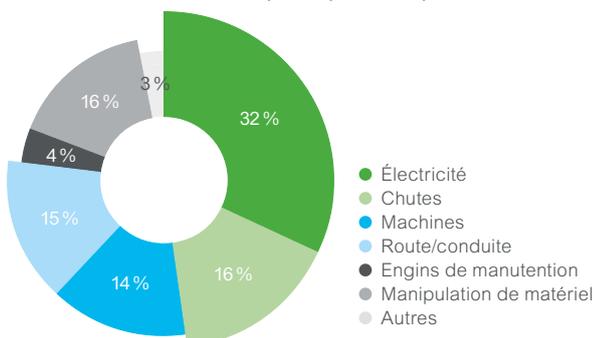
4.2 Risques et opportunités

La santé et la sécurité sont l'un des facteurs de risque du modèle de gestion des risques de l'entreprise (ERM, Enterprise Risk Management), qui fait partie d'une évaluation formelle des risques, de l'identification des indicateurs clés de risque et de la mise en œuvre de plans d'action pour réduire les risques. L'objectif de ce modèle est de se concentrer au niveau mondial, sur les risques pouvant entraîner des accidents graves ou mortels. Cela implique un examen allant au-delà des cinq principaux dangers et une analyse des contrôles permettant d'éviter les accidents, en lien avec le programme « High Potential Severity » (HiPoS) de Schneider Electric. Ceux qui sont susceptibles d'entraîner des accidents graves font l'objet d'une analyse plus approfondie par des experts mondiaux, et les enseignements tirés sont ensuite partagés avec l'ensemble de l'organisation.

Outre la mise en place d'actions spécifiques, les programmes ERM et HiPoS contribuent également au programme annuel d'amélioration de la santé et de la sécurité au niveau mondial.

En ce qui concerne le risque de conformité juridique, tous les sites de Schneider Electric préparent un registre juridique en matière de santé et de sécurité, évaluent leur conformité aux réglementations requises et mettent en œuvre des mesures pour corriger les écarts. L'ensemble du processus est audité dans le cadre de la certification externe ISO 45001 relative aux systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail.

Blessures basées sur les principaux risques



Chiffres des 5 dernières années

4.3 Gouvernance

Schneider Electric s'est doté d'une solide structure de gouvernance en matière de santé et de sécurité, avec plusieurs instances de contrôle pour garantir le déploiement complet de la Stratégie de santé et de sécurité.

Comités de pilotage

Rapport trimestriel de santé et de sécurité destiné à la direction : chaque trimestre, le Vice-président mondial de la santé et de la sécurité élabore un rapport et le présente à la direction. Le rapport compare les performances de santé et de sécurité aux objectifs fixés et propose des informations actualisées sur le déploiement du programme de santé et de sécurité.

Comité de pilotage mondial mensuel sur la santé et la sécurité : chaque mois, l'équipe de santé et de sécurité mondiale partage les performances en matière de santé et de sécurité par rapport aux objectifs et au déploiement du programme de santé et de sécurité avec les vice-présidents régionaux et organisationnels de la santé et de la sécurité.

4.4 Politique du Groupe

Schneider Electric s'engage à investir dans son personnel et son lieu de travail, comme indiqué dans la Politique de sécurité et de santé du Groupe, qui est revue chaque année et entièrement conforme à la norme ISO 45001.

Chaque collaborateur joue un rôle clé dans l'identification et l'atténuation des risques. Cette pratique s'applique sur les sites de Schneider Electric, sur les sites des clients, lors des trajets et des voyages, et dans tout ce que fait le Groupe.

Le Groupe valorise l'engagement à tous les niveaux et :

- chaque responsable doit donner l'exemple en matière de santé et de sécurité, comme énoncé dans la Stratégie mondiale de sécurité (voir les détails ci-dessous) ;
- permet aux employés de prendre en main, pour eux-mêmes et pour leur équipe, les questions de santé et de sécurité ;
- recueille les points de vue de tous les salariés, de leurs représentants et de ceux qui travaillent pour le compte du Groupe en organisant des consultations, en sollicitant leur participation à l'élaboration de rapports et en leur demandant de signaler les opportunités d'amélioration de la sécurité ;
- reconnaît les employés qui proposent des innovations en matière de santé et de sécurité ou qui mettent en œuvre des solutions ;
- initie et entretient des relations avec les fournisseurs, sous-traitants et clients à la condition expresse que les engagements de sécurité soient convenus et respectés.

Le Groupe offre un environnement de travail sûr pour toutes les parties et :

- investit dans des ressources et formations pour soutenir la vision et les objectifs de Schneider en matière de santé et de sécurité ;
- se conforme aux exigences légales externes et aux directives internes ;
- intègre la santé et la sécurité dans ses pratiques commerciales et participe activement à toutes les décisions importantes, de l'acquisition à la gestion du changement, en passant par le développement de produits et le lancement d'une activité ;
- est déterminé à éliminer les dangers et à réduire les risques.

Une conduite responsable des affaires basée sur la confiance

Le Groupe communique de manière ouverte et transparente et :

- améliore constamment ses systèmes de santé et de sécurité en menant des comparaisons avec les autres leaders du marché et en apprenant de ses propres erreurs ;
- enregistre, analyse et communique de manière systématique les possibilités d'amélioration de la sécurité, les quasi-accidents et les incidents ;
- élabore des plans d'action globaux et les partage avec tous les salariés potentiellement impactés afin d'éviter toute occurrence ou récurrence des incidents ;
- définit les objectifs de sécurité et de santé au travail, surveille la performance et rend compte des progrès réalisés en interne et à l'extérieur.

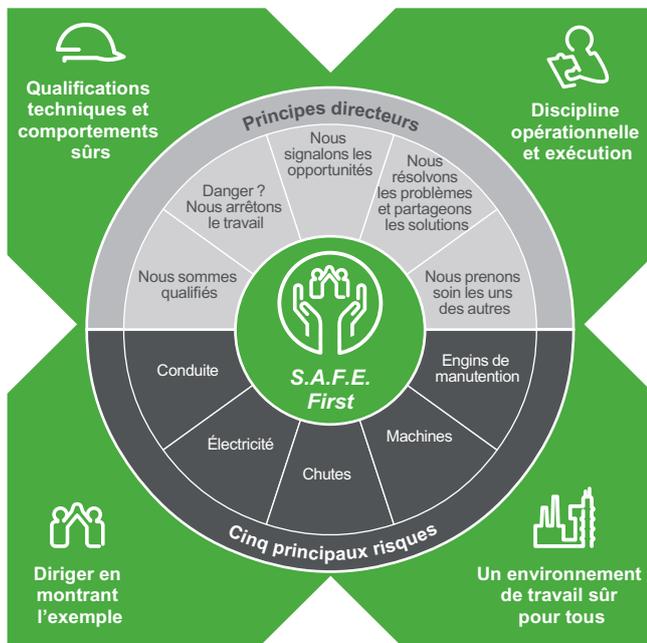
 Consultez et téléchargez la Politique de santé et de sécurité de Schneider à l'adresse www.se.com

4.5 Actions et ressources

Les principes fondamentaux de la stratégie en matière de santé et de sécurité sont les suivants :

les quatre priorités stratégiques, identifiées comme des leviers solides pour la mise en œuvre de la Politique de santé et de sécurité de Schneider Electric.

- la politique « S.A.F.E. First », élaborée pour rappeler aux collaborateurs de marquer une pause et de réfléchir à la sécurité avant de commencer toute tâche ;
- les cinq principaux dangers, régulièrement examinés pour éviter les accidents graves ;
- les cinq principes directeurs, qui définissent les comportements attendus en matière de santé et de sécurité ;
- les quatre priorités stratégiques, identifiées comme des leviers solides pour la mise en œuvre de la Politique de santé et de sécurité de Schneider Electric.



La vision 2025 est liée aux 4 piliers de la stratégie en matière de santé et de sécurité : Qualifications techniques et sécurité, Discipline opérationnelle et exécution, Leadership par l'exemple et Un environnement de travail sûr pour tous.

Chaque année, un plan d'action global est élaboré par l'équipe Santé et sécurité de l'entreprise pour mettre en œuvre la vision 2025. En 2024, le plan couvrira le programme de conduite sûre, la réduction des accidents impliquant des coupures, la sécurité des machines,

la sécurité des bureaux et de la R&D et la formation des responsables et des professionnels de la sécurité dans le domaine de la santé et de la sécurité. Un plan d'action local, géré par chaque région, complète le plan mondial et inclut les améliorations identifiées lors du déploiement de l'EHS, l'application de l'ISO 45001 et l'évaluation de la culture de la sécurité. L'évaluation de la culture de la sécurité a évolué vers un programme appelé « Safer Future » (un avenir plus sûr), qui comprend un outil de diagnostic du climat de sécurité au travail (NOSACQ50), un questionnaire internationalement reconnu, qui a été testé dans 12 pays en 2023. L'étape suivante consistera à le déployer dans le reste des pays.

Les communications, au moyen de webinaires, de l'intranet de sécurité et des médias sociaux internes, sont importantes pour faire connaître et mettre en œuvre les normes afin d'offrir un lieu de travail sécuritaire pour tous et d'assurer la visibilité des performances en matière de sécurité. Elles permettent aux dirigeants de prendre les mesures nécessaires pour améliorer en permanence la prévention des risques.

Chaque trimestre, Schneider Electric se concentre sur des sujets clés en matière de sécurité « Zoom trimestriel sur la santé et la sécurité » afin de sensibiliser aux facteurs de santé et sécurité sur le lieu de travail et aux facteurs humains, en promouvant l'importance de la sécurité à l'échelle mondiale, par le biais de supports de formation, d'affiches, de vidéos destinées aux salariés et d'un message vidéo trimestriel de la part de la haute direction de Schneider Electric.

Schneider Electric communique avec ses collaborateurs à l'aide du réseau social interne Yammer, qui lui permet de publier des mises à jour sur la santé et la sécurité, d'interagir avec la communauté et de recueillir le feedback des collaborateurs. Schneider Electric encourage également les salariés à signaler les opportunités d'amélioration de la sécurité, ce qui donne lieu à des actions d'atténuation des risques et à une participation des collaborateurs au programme de santé et de sécurité. En 2024, le taux de réalisation des actions d'amélioration liées aux opportunités de sécurité sera mesuré.

Audits et engagement

Système de gestion intégrée (IMS) – ISO 45001 : Les éléments clés de la certification ISO 45001 incluent le programme d'audit interne du site, l'évaluation annuelle de la gestion du site, le programme annuel d'audit interne de l'entreprise, l'examen annuel de la gestion de l'entreprise et le programme d'audit externe au niveau du site et de l'entreprise. Cette certification externe est en place dans plus de 211 sites, dont 176 sites de fabrication et de logistique et le siège social.

Évaluations annuelles de la santé et de la sécurité environnementales (EHSA, Environmental Health and Safety Assessments) : Afin de garantir la réussite de la stratégie en matière de santé et de sécurité de Schneider Electric, des EHSA sont réalisées annuellement par l'équipe de santé et sécurité des sites sur les sites industriels et en contact avec les clients du monde entier, avant d'être validées par le spécialiste régional de la santé et de la sécurité. Cette évaluation s'inscrit dans un processus global qui mesure la conformité aux directives de santé et de sécurité, identifie les opportunités d'amélioration et récompense l'excellence. L'outil numérique EHSA a été déployé dans les sites de production et de logistique en 2022. 96 % des sites ont procédé à une auto-évaluation et pour 84 % des sites, l'évaluation a été validée par un expert régional en matière de santé et de sécurité.

Les consultants en risques globaux (GRC, Global Risk Consultants) effectuent des audits de prévention des sinistres pour les sites industriels afin de s'assurer que les normes requises en matière de prévention des incendies et de planification des situations d'urgence sont en place.

Les KPI en matière de santé et de sécurité publiés en externe sont vérifiés par un tiers indépendant dans le cadre de nos rapports de performance non financière.

Résultats de performance en matière de santé et de sécurité

En 2020, Schneider s'est fixé un objectif de sécurité sur 5 ans qui visait la réduction du taux d'incidents médicaux (MIR, Medical Incident rate) à 0,38 d'ici 2025, par rapport à un taux de référence de 0,79 en 2019. Le taux d'incidents médicaux (MIR) s'entend du nombre d'accidents ayant nécessité un traitement médical (y compris les blessures et maladies professionnelles) multiplié par un million d'heures (nombre moyen d'heures de travail de 500 salariés pendant une année calendaire), divisé par le nombre total d'heures travaillées. Il inclut les blessures liées au travail et les maladies professionnelles nécessitant un traitement médical. Les incidents médicaux qui nécessitent des soins hospitaliers de 24 h ou plus sont classés comme graves.

Confiance

SSE #14

Notre engagement à l'horizon 2025
Diminuer le taux d'incidents médicaux à 0,38 ou moins

Nous pensons que tous les accidents sont évitables et utilisons l'indicateur MIR pour mesurer les progrès réalisés par rapport à cet objectif. L'objectif de Schneider Electric pour 2025, soit 0,38 MIR, représente un accident pour 1 450 salariés par an, ce qui constitue un grand pas vers l'ambition « zéro accident » de Schneider Electric. Chaque accident évité par Schneider Electric épargne au salarié de Schneider Electric ainsi qu'à sa famille et à ses amis la souffrance et la douleur liées à ce type d'événement.

Nos progrès

Référence 2019	Progrès en 2023	Objectif 2025
0,79	0,51	0,38

La performance MIR a été ramenée à 0,51 en 2023, ce qui signifie que nous sommes à 2% de l'objectif, ce qui représente une progression de 68% par rapport au programme 2021-2025. L'année 2023 a affiché la meilleure performance jamais enregistrée, avec une réduction de 12% du MIR par rapport à 2022, ce qui se traduit par 154 incidents médicaux, dont 2 ont été classés comme graves, sans aucun décès d'employé.

Grâce à l'ensemble des programmes de santé et de sécurité mis en place au cours des huit dernières années, Schneider Electric a réussi à atteindre ses objectifs en matière de réduction des blessures et des maladies professionnelles, y compris celles entraînant des arrêts de travail. Le Groupe a réduit son taux d'incidents médicaux (MIR) de 56% et la gravité des accidents donnant lieu à des arrêts de travail (Lost Time incident Rate, LTIR) de 55%.



Reconnaitances et distinctions

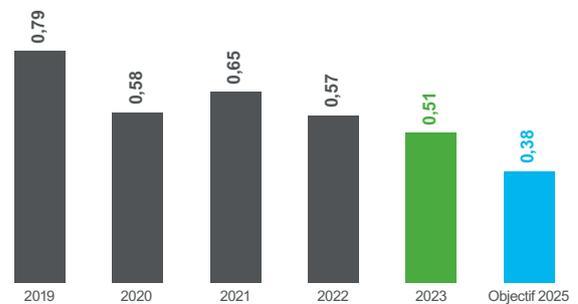
95 sites ont remporté le prix de l'excellence opérationnelle, dont plusieurs sites du SGC. Cela représente 78% de tous les sites d'Amérique du Nord (NAM).

Schneider NAM a également remporté le prix de la culture de la sécurité décerné aux organisations comptant au moins 50 sites ayant atteint l'excellence professionnelle. Schneider Royaume-Uni et Irlande a reçu la médaille d'or RoSPA (6 médailles d'or consécutives) pour ses performances en matière de santé et de sécurité et la médaille d'or RoSPA pour la sécurité des flottes (7 médailles d'or consécutives) pour sa gestion des risques routiers professionnels.

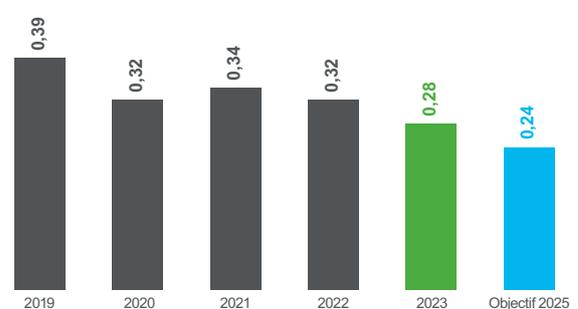
Schneider Electric Canada s'est vu décerner un partenariat pour la réduction des blessures. Schneider Electric Pérou a reçu un prix de la compagnie d'assurance RIMAC pour son excellence dans la catégorie « Meilleure gestion globale des risques professionnels ».

Tendance de participation des employés en matière de sécurité

Évolution historique MIR



Évolution historique LTIR



Évolutions futures

La sécurité est un voyage sans fin vers l'excellence. Schneider Electric a pour vision de permettre à tous ses salariés et sous-traitants de travailler dans un lieu de travail sûr et sain, de réaliser tout leur potentiel, d'avoir un impact positif sur la sécurité de leurs clients et donc de rentrer chez eux tous les soirs sans avoir subi de dommages ou blessures.

Cela se traduit par le plan d'amélioration biennal de la Santé et la sécurité suivant, aligné sur la vision 2025 :

- renforcer les connaissances, compétences et capacités en matière de santé et de sécurité de tous les salariés et sous-traitants ;
- aider tous les dirigeants à donner l'exemple en termes de santé et de sécurité et encourager les salariés à s'exprimer et à s'impliquer dans le programme de sécurité ;
- accélérer la transformation grâce à la numérisation, à l'analyse des données et à la promotion de l'innovation au niveau local afin d'accroître la maturité des programmes de santé et de sécurité ;
- élaborer et mettre en œuvre des contrôles efficaces pour les activités à risque élevé et maintenir un lieu de travail sécuritaire pour tous ;
- avoir un impact positif sur toutes les parties prenantes grâce à des communications efficaces.

Une conduite responsable des affaires basée sur la confiance

5 Des normes élevées pour la qualité et la sécurité de nos produits

5.1 Contexte

Schneider Electric attache une grande importance à la confiance que les clients et collaborateurs accordent à ses produits et services pour se protéger et protéger leurs biens. De plus, Schneider est conscient, à la lumière d'événements survenus dans d'autres secteurs, de la valeur que les clients accordent à la qualité et des dommages importants que la perte de la confiance des clients et de la perception de la qualité peut causer à la marque. C'est pourquoi Schneider a revu à la hausse ses attentes, déjà très élevées, pour inclure l'établissement d'une nouvelle norme de qualité dans notre secteur. Par conséquent, l'amélioration continue de la qualité est essentielle à la stratégie de l'organisation et fondamentale pour la réalisation de son objectif et de sa mission d'affaires. Conscient de l'opportunité découlant d'une qualité supérieure, le Groupe poursuit et accélère sa transformation en matière de qualité à l'échelle de l'entreprise.

5.2 Risques et opportunités

Actif dans le monde entier, Schneider Electric propose un large éventail de solutions client. En conséquence, la complexité de son portefeuille de produits et de sa chaîne d'approvisionnement entraîne des risques informatiques et des opportunités en termes de qualité. De nombreuses solutions du Groupe sont destinées à des secteurs essentiels où la qualité et la sécurité des produits sont fondamentales. Des dysfonctionnements ou défaillances d'un produit peuvent engager la responsabilité de Schneider en cas de dommages corporels ou matériels, ou de blessures. Ceci peut également entraîner des coûts liés au rappel du produit, au développement et à la consommation de nouvelles ressources.

Les produits Schneider Electric sont également soumis à de multiples contrôles de qualité et de sécurité régis par des réglementations et des normes nationales et supranationales. La nécessité de maintenir la conformité avec des normes ou réglementations nouvelles ou plus strictes pourrait entraîner des investissements en capital.

Ci-dessous sont énoncés les différents risques identifiés par Schneider Electric en matière de qualité des produits, des projets, des systèmes et de la fiabilité des offres :

- problèmes de sécurité et de qualité liés à la conception ;
- problèmes de fabrication et de logistique ;
- exécution sur le terrain et services associés ;
- sécurité et qualité des logiciels ;
- risques liés aux fournisseurs et à la chaîne d'approvisionnement.

Les risques susmentionnés pourraient avoir un impact significatif sur la performance financière du Groupe. La réputation de Schneider Electric pourrait également être affectée négativement. En effet, le Groupe a subi plusieurs rappels. Grâce à la transformation de la qualité, Schneider Electric s'est fixé l'objectif visionnaire d'éliminer les rappels de produits d'ici 2025 (SSE #15).

5.3 Gouvernance

La politique du Groupe est appliquée dans le cadre d'un système de gestion de la qualité robuste, qui est amélioré en permanence pour répondre aux attentes de toutes les parties concernées. Elle est en parfaite adéquation avec la Charte de confiance du Groupe et le Code de conduite de Schneider Electric, ainsi qu'en conformité avec la norme ISO 9001 : 230 sites Schneider Electric sont certifiés ISO 9001 dans le monde entier.

Chez Schneider Electric, le réseau de satisfaction clients et de qualité couvre l'ensemble des couches, fonctions, chaînes d'approvisionnement mondiales, opérations et lignes d'activité. La qualité devant être assurée dans l'ensemble du Groupe, Schneider cherche à créer une culture de la qualité et à diffuser partout l'état d'esprit qui consiste à privilégier le client.

Schneider a renforcé la gouvernance en créant le rôle de Directeur général Développement durable, Satisfaction client et Qualité sous la responsabilité directe du Directeur général. Ensemble, et de manière conjointe avec le Comité exécutif, ils organisent des examens réguliers pour évaluer l'état de la qualité dans l'ensemble de l'entreprise et pour guider le processus de transformation de la qualité.

La transformation de la qualité s'appuie en outre sur l'expérience acquise lors des examens réguliers par la direction des activités de Schneider à travers le monde. Lors des examens de processus, la direction qui visite les sites compare personnellement la norme actuelle aux conditions réelles et aux bonnes pratiques du secteur afin d'identifier les corrections nécessaires et les opportunités d'amélioration.

5.4 Politique qualité du Groupe

En 2023, sous la direction du nouveau Directeur général, le Groupe a renforcé notre engagement en matière de qualité grâce à une nouvelle politique de qualité, affirmant :

« Nous relevons un nouveau défi ! Répondre aux exigences de qualité, de sécurité des produits et de fiabilité constitue la ligne de conduite de Schneider Electric ; mais nous visons plus haut ! Nos clients attendent une amélioration et une innovation continues qui vont au-delà des besoins exprimés, afin d'établir de nouvelles normes sectorielles. La qualité, la sécurité des produits et la fiabilité exigent l'engagement actif de tous, sans exception, car la qualité de nos solutions garantit la sécurité de nos clients ».

Schneider a pour politique de ne proposer que des produits, solutions et services sûrs lorsqu'ils sont utilisés dans les conditions d'utilisation prévues ou à d'autres fins raisonnablement prévisibles, ce qui contribue également aux ambitions du Groupe en matière de développement durable. Schneider Electric a l'obligation d'informer ses clients des problèmes de sécurité causés par son offre qui peuvent entraîner des dommages aux biens ou corporels, et d'inclure des instructions avec des actions correctives immédiates, même après la fin de la vie utile de l'offre.

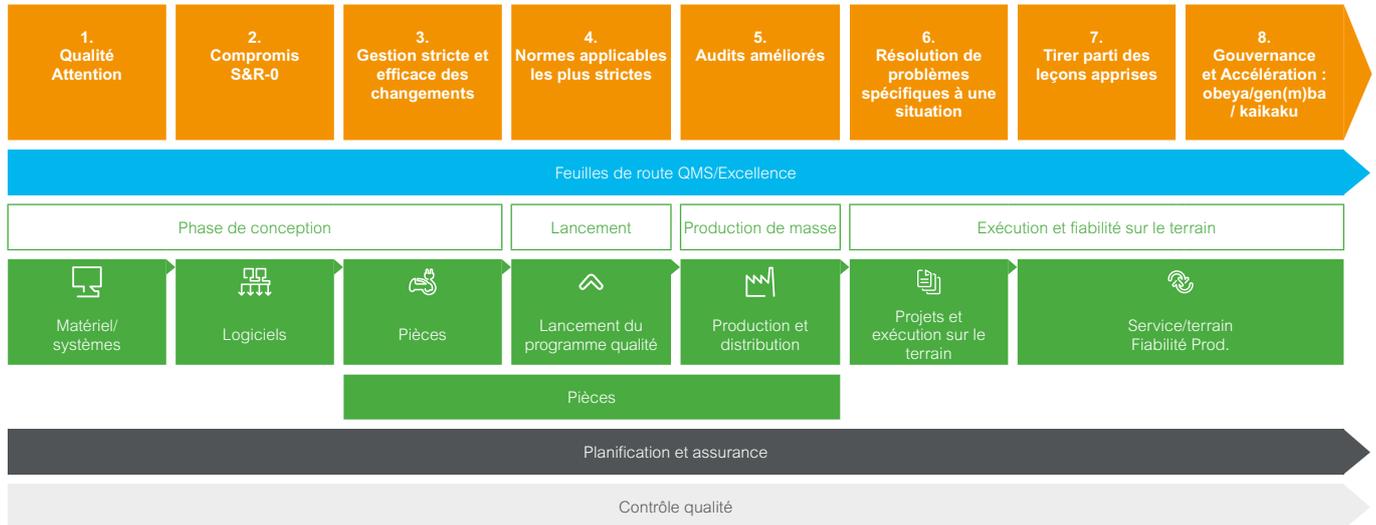
Schneider Electric bénéficie d'un ensemble complet de directives de qualité qui exigent l'application de processus systématiques pour traiter correctement les problèmes potentiels de sécurité des offres découverts à l'intérieur ou à l'extérieur de Schneider Electric. Ces processus doivent être utilisés pour toutes les offres vendues ou fabriquées par Schneider Electric. Il s'agit des éléments suivants :

- **Directive qualité « gestion des risques de sécurité des clients ».** Cette directive exige l'application de processus systématiques par Schneider Electric pour traiter correctement les risques de sécurité liés aux dommages aux biens ou corporels, découverts au sein ou en dehors de Schneider Electric. Ces processus doivent être utilisés pour toutes les offres vendues ou fabriquées par Schneider Electric.
- **Procédure qualité « revue de sécurité des offres ».** L'objectif global de la sécurité des offres est de réduire le risque découlant de l'utilisation des produits, solutions ou services tout au long de leur cycle de vie. Les revues de sécurité des offres sont menées par les comités de revue de sécurité des offres et sont utilisées pour concentrer l'attention sur la sécurité et aider à garantir que les offres sont sûres lorsqu'elles sont correctement installées (sur la base du manuel de sécurité), entretenues et utilisées pour leur objectif prévu et toute autre utilisation ou mauvaise utilisation raisonnablement prévisible.

5.5 Actions et ressources

Dans le cadre de la nouvelle Politique en matière de qualité, Schneider poursuit sa transformation à l'échelle de l'entreprise, comme illustré ci-après.

Stratégie de qualité



Stratégie de qualité

La stratégie de qualité de Schneider vise à intégrer la qualité dans chaque chaîne de valeur, depuis les premiers stades de la conception jusqu'à l'industrialisation et au lancement, en passant par la production et la chaîne d'approvisionnement, ainsi que sur le terrain. Les principes clés sont appliqués dans chacune de ces phases du cycle de vie. En 2023, le Groupe a fait des progrès importants en matière de transformation de la qualité ; voici quelques exemples :

En renforçant la culture de la qualité, le Groupe met l'accent sur le rôle et la responsabilité de chaque employé, du personnel de première ligne au Directeur général, en matière de qualité, comme le souligne la nouvelle Politique de qualité. Une « Quality academy » a été créée afin de faciliter l'apprentissage et le développement de l'ensemble des employés de l'entreprise. Le Groupe a également lancé des Principes fondamentaux de qualité dans l'ensemble de la chaîne de valeur et a organisé des centaines d'ateliers intensifs d'une semaine sur l'amélioration de la qualité, au cours desquels des milliers d'employés ont appris les Principes fondamentaux de la qualité grâce à une mise en œuvre pratique de type Kaizen.

Système de gestion de la qualité et audit interne

Renforcer et simplifier les processus du système de gestion de la qualité et l'audit interne. Pour garantir une mise en œuvre complète et un respect rigoureux des processus, le Groupe est en train de consolider de manière significative le programme d'audit interne de la qualité. Ce programme couvrira désormais tant les audits de systèmes que les audits de processus, faisant des audits internes des outils précieux pour l'amélioration continue et l'atténuation des risques. En outre, Schneider Electric a renforcé sa collaboration avec les organismes de certification afin de garantir le respect des normes de qualité reconnues au niveau mondial et d'accroître la valeur des audits au-delà de la simple conformité.

Le périmètre des audits au sein du Système qualité s'est étendu pour englober la conformité, l'alignement stratégique, l'optimisation des processus et l'amélioration continue. Cette approche ajoute de la valeur en fournissant des informations qui conduisent à des changements significatifs et contribuent à la réussite globale de l'organisation. En soulignant l'engagement du Groupe envers l'amélioration continue du système de qualité, en encourageant la collaboration avec les parties prenantes externes et en utilisant les audits comme des instruments efficaces pour susciter des changements positifs, nous démontrons notre volonté d'atteindre l'excellence.

La qualité dans la phase de conception

Le Groupe a intensifié son engagement en faveur de la sécurité, de la fiabilité et de la robustesse en lançant une toute nouvelle norme de conception pour la sécurité et la fiabilité, avec de nouveaux Principes fondamentaux de qualité obligatoires pour le domaine de la conception, afin d'accroître à la fois la sécurité, la robustesse et la fiabilité des nouvelles offres ; la fonction Satisfaction clients et qualité (CS&Q, Customer Satisfaction and Quality) veille tout particulièrement à interrompre les lancements qui ne respectent pas les normes de qualité. En parallèle, les rôles et responsabilités ont été mieux définis et le nombre de ressources axées sur la qualité de la conception a considérablement augmenté.

Conscient de l'importance des logiciels et des micrologiciels, Schneider a créé un nouveau poste de Responsable de la qualité des logiciels et a élaboré les Principes fondamentaux de la qualité des logiciels en s'appuyant sur les principes de développement DevSecOps et Agile.

Une conduite responsable des affaires basée sur la confiance

La qualité dans l'industrialisation et le lancement

Dans le cadre de l'amélioration des processus, le Groupe reconnaît la possibilité d'intégrer et de renforcer les procédures d'industrialisation existantes avec la « planification avancée de la qualité des produits » (APQP) qui vise à introduire de nouveaux produits d'une qualité exceptionnelle. Au fur et à mesure qu'elle arrivera à maturité, l'APQP permettra au Groupe de réunir les équipes de conception, d'industrialisation, de fabrication et de service pour créer des solutions plus fiables, plus solides et plus faciles à fabriquer et à utiliser, contribuant ainsi aux objectifs de développement durable du Groupe.

Par conséquent, le Groupe a renforcé la qualité dans l'industrialisation en ajoutant des Principes fondamentaux de qualité, basés sur l'APQP de l'Automotive Industry Action Group, pour les prototypes, les préséries et le lancement. Les rôles et les responsabilités ont été redéfinis et les ressources recentrées sur la qualité de l'industrialisation continueront à se développer. L'adoption de la norme applicable la plus élevée permet à Schneider Electric d'identifier, de hiérarchiser et d'atténuer de manière encore plus proactive les risques liés aux produits et aux processus. Ce programme « zéro défaut » et axé sur les données vise à garantir des produits sans faille dès le départ et des lancements réussis dans les délais impartis. La sécurité, la robustesse, la qualité et l'optimisation des coûts qui en résultent visent à dépasser les attentes de nos clients.

La qualité tout au long de la chaîne d'approvisionnement

Démontrant qu'il ne fait aucun compromis en matière de sécurité et de dispositions réglementaires, le Groupe applique rigoureusement un processus dynamique de Modes de défaillance potentiels et d'Analyse des effets qui permet d'identifier les risques les plus importants et, en 2023, des mesures d'élimination ou d'atténuation des risques ont été prises dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

Le Groupe applique une double stratégie de « retour aux bases » et d'accélération et d'exploitation de sa numérisation. Des « bases de qualité » ont été développées et sont en cours de déploiement ou de renforcement dans l'ensemble du Groupe. Pour déployer les principes de base de la qualité, des événements spéciaux de changement radical (kaikaku) ont été organisés pour mettre en œuvre immédiatement ces principes dans toutes les régions et pour tous les produits, en les mettant en place sur des centaines de lignes de fabrication et centres de distribution dans l'ensemble de l'entreprise. Les événements de changement radical servent à développer les capacités de qualité des participants et des organisations et à renforcer d'autant plus la culture de la qualité du Groupe.

Pour renforcer la culture de la qualité et accélérer la transformation, le Groupe a mis au point un indice de qualité afin de mesurer les comportements et les résultats axés sur la qualité dans toutes les usines et tous les centres de distribution. Le nouvel Indice de qualité assure la transparence et l'orientation de la transformation de la qualité, en reconnaissant les usines les plus performantes pour leur qualité et en identifiant les usines les moins performantes afin de leur affecter les ressources régionales ou mondiales nécessaires à leur réussite.

Passant d'une qualité réactive à une qualité proactive, le Groupe a renforcé ses processus de gestion du changement : les changements apportés à la chaîne d'approvisionnement sont désormais évalués à un stade précoce et à des étapes clés en fonction de leur risque, et les écarts de qualité sont comblés avant le début de la production, ce qui permet de prévenir l'apparition de problèmes potentiels.

Trois principales initiatives ont été lancées avec notre base de fournisseurs en 2023. Tout d'abord, le processus de sélection des fournisseurs a été analysé et mis à jour dans un souci d'efficacité et de robustesse, avec notamment l'ajout des fondamentaux de la qualité, l'ajout de la sélection des fournisseurs de logiciels et les programmes de lutte contre la contrefaçon de composants. Deuxièmement, le Groupe est en train de normaliser le processus APQP, largement connu, avec les fournisseurs externes pour les nouvelles offres de projets. Outre les nouvelles offres, le Groupe a lancé un programme visant à appliquer le Processus d'homologation des pièces de production (Production Part Approval Process, PPAP) aux pièces essentielles existantes et aux changements de fournisseurs. En 2023, le Groupe a exécuté plus de 1 000 nouveaux PPAP. Enfin, dans le cadre de sa stratégie, le Groupe continue d'investir dans le développement d'une expertise de qualité, en élargissant tout récemment ses compétences dans le domaine des batteries et de l'électronique.

Grâce à la mise en œuvre continue de solutions numériques pour le contrôle des processus en temps réel et le contrôle statistique des processus, la traçabilité et d'autres capacités numériques ont été mises en place sur plus de 500 chaînes de fabrication. En s'appuyant sur les formidables capacités du programme « Smart Factory » de Schneider, le Groupe explore de nouveaux moyens innovants d'intégrer la qualité de manière numérique. Le Groupe a identifié des centaines d'applications pour l'intelligence artificielle (IA) et l'apprentissage automatique, allant de l'assurance et du contrôle de la qualité des processus à la réduction de l'administration.

La qualité dans les projets et les services sur le terrain

Amélioration de l'efficacité des services et de l'exécution des projets en intégrant des stratégies de gestion et d'atténuation des risques tout au long du processus, de la définition de l'offre à la maintenance. Intégration des Principes fondamentaux de la qualité pour les projets et les services dans les activités quotidiennes afin de renforcer les processus et d'établir une normalisation pour l'identification proactive, la hiérarchisation et l'atténuation des risques. La mise en œuvre de cette approche nous permet d'améliorer la sécurité, la robustesse, la qualité et l'optimisation des coûts, en dépassant les attentes de nos clients tout en garantissant leur sécurité. En outre, cela nous aidera à établir des normes cohérentes dans toute l'entreprise.

Amélioration de la qualité

Le processus « Issue to Prevention » de Schneider Electric continue de fournir des informations précieuses sur les causes profondes des problèmes et les opportunités d'amélioration qui en découlent. Le processus a été renforcé par la mise en œuvre et la vérification des actions correctives et préventives, et par la création d'un mécanisme de partage horizontal de l'apprentissage à travers le Groupe.

Schneider Electric dispose d'un processus d'alerte de sécurité de l'offre (OSA) pour alerter la ligne d'activité concernée et les autres parties intéressées dès que l'on soupçonne que la santé ou la sécurité des biens des clients pourrait être mise en danger par les produits, solutions ou projets de Schneider. Le Comité d'alerte de sécurité des offres (OSAC) est un comité permanent de l'entreprise qui supervise et régule la gestion des OSA. Sa mission est de s'assurer que tous les OSA sont gérés avec la « diligence raisonnable » (*due diligence*) et l'urgence nécessaires pour minimiser les risques pour la sécurité des clients. Sa nature indépendante et pluridisciplinaire permet à l'OSAC de prendre des décisions dans le meilleur intérêt des clients. Grâce aux effets combinés de la Stratégie de qualité, le Groupe a progressé vers l'établissement d'une nouvelle norme pour le secteur en déclarant et en s'efforçant d'atteindre un taux de rappel égal à zéro.

Confiance

SSE #15



Notre engagement à l'horizon 2025

Réduire à 0 le nombre total de rappels d'unités

En 2023, le Groupe a émis 23 rappels de produits, conformément à l'approbation du Comité d'alerte sur la sécurité des offres, contre 24 produits en 2022. Outre la sécurité, le Groupe est conscient de l'importance des rappels en raison de leurs empreintes environnementales importantes, notamment la remise en production des unités rappelées et des frais d'emballage et de transport encourus.

Bien que le nombre de rappels n'ait pas significativement changé d'une année sur l'autre, la quantité de pièces concernées a diminué de 98 % par rapport à l'année précédente et les coûts découlant d'une mauvaise qualité ont considérablement diminué. Cette amélioration radicale est due à une détection précoce et à des progrès significatifs dans la mise en œuvre de la stratégie Qualité tout au long de la chaîne de valeur.

Pour chaque alerte, Schneider prend contact avec les clients concernés pour organiser le remplacement du produit. L'enquête sera menée sur les produits retournés dans les locaux de Schneider pour déterminer la cause finale du problème de sécurité. Le produit sera ensuite évalué sur sa réutilisabilité et les pièces qui ne peuvent pas être réutilisées seront mises au rebut conformément aux réglementations environnementales locales.

Le Groupe a pour ambition d'éliminer les rappels en adoptant et en exécutant de manière rigoureuse un système de qualité composé des normes les plus exigeantes disponibles.

Nos progrès

Référence 2020	Progrès en 2023	Objectif 2025
25	23	0

6 Cybersécurité, protection et confidentialité des données

6.1 Contexte

Schneider Electric s'engage à fournir des solutions pour bâtir un avenir plus écologique à faibles émissions, un changement principalement stimulé par la numérisation et alimenté par l'innovation. Les données et les solutions numériques basées sur le cloud jouent un rôle essentiel dans cette démarche en soutenant les initiatives d'optimisation et d'efficacité des entreprises.

Si cette hyperconnectivité et les outils numériques qui en découlent apportent une valeur commerciale et opérationnelle transformatrice, ils augmentent également la surface d'attaque, et donc les cyberrisques, dans un environnement de menaces déjà dynamique. Cette situation est aggravée par le fait que le Groupe développe de manière agressive des logiciels, des micrologiciels et des services numériques, qu'il opère sur les cinq continents et dans plus de 100 pays soumis à des réglementations complexes, et qu'il s'approvisionne en biens et en services auprès de plus de 50 000 fournisseurs uniques.

La cybersécurité, la sécurité des produits et la protection des données sont des impératifs commerciaux essentiels pour Schneider Electric. Le Groupe adopte une approche fondée sur les risques et les menaces pour sa stratégie de cybersécurité, en gérant les cyberrisques de manière globale pour ses opérations, ses clients, sa chaîne d'approvisionnement et ses filiales, en s'efforçant de créer une culture de la cybersécurité à l'échelle de l'entreprise et en s'associant à des experts pour atteindre les normes les plus élevées en matière de cybersécurité.

6.2 Risques, impacts et opportunités

Schneider Electric est conscient que la sécurité de ses offres et sa capacité à protéger les données de ses clients tout en respectant les réglementations sont essentielles pour établir des relations durables. Pour parvenir au niveau de confiance le plus élevé, l'entreprise améliore en permanence son dispositif de sécurité en s'appuyant sur cinq piliers fondamentaux :

1. Principes fondamentaux et sensibilisation en matière de cybersécurité.
2. Une approche fondée sur les risques à l'échelle de l'entreprise.
3. Cyberdéfense, renseignement sur les menaces, réponse aux incidents et récupération.
4. Sécurité de la chaîne d'approvisionnement et de la base installée.
5. Relations et attentes des clients et des autorités.

À travers la mise en œuvre de ces piliers dans ses activités quotidiennes, Schneider Electric vise à renforcer la résilience et la confiance, tout en réduisant les risques liés à son environnement numérique et opérationnel.

Schneider Electric collabore avec l'écosystème tout au long de sa chaîne de valeur (fournisseurs, autorités, clients, en particulier ceux des infrastructures essentielles, etc.) pour instaurer la confiance afin d'élever le niveau de défense du secteur dans son ensemble et de renforcer la confiance numérique.

Une conduite responsable des affaires basée sur la confiance

Par conséquent, le Groupe est :

- membre fondateur de l'ISA Global Cybersecurity Alliance et membre de l'appel de Paris et de la Coalition de sécurité ;
- signataire de l'Accord sur les technologies de la cybersécurité. Il travaille avec des partenaires sur les questions relatives à la sécurité de la chaîne d'approvisionnement ;
- un participant actif au Centre pour la cybersécurité du Forum économique mondial, siégeant au conseil consultatif du groupe Pétrole et gaz pour renforcer la résilience dans l'ensemble de l'industrie, en tirant parti de l'intelligence collective et de l'expertise. Les rapports publiés résultent de cette solide collaboration ainsi que des liens étroits tissés avec les dirigeants d'autres entreprises.

6.3 Gouvernance

La cybersécurité, la sécurité produit et la protection des données font partie intégrante de la stratégie d'entreprise et du parcours de transformation numérique du Groupe, et sont au cœur de notre Charte de confiance. Outre l'engagement de l'entreprise, les dirigeants jouent un rôle crucial dans ces initiatives par le biais du parrainage du Comité exécutif et de la supervision du Conseil d'administration.

Un organisme central gère le portefeuille de cybersécurité à l'échelle de l'entreprise, coordonne l'exécution des initiatives stratégiques et opérationnelles et orchestre une communauté plus large de spécialistes de la sécurité répartis dans les entreprises et les

territoires. Pour toutes les pratiques et initiatives de sécurité, les mises à jour mensuelles des projets et les rapports sur les mesures sont organisés de manière centralisée afin de permettre une amélioration continue de toutes les fonctionnalités.

Schneider Electric s'engage à exercer ses activités de manière responsable, à gagner et à conserver la confiance en s'appuyant sur des mécanismes et pas seulement sur des intentions. Par conséquent, le Groupe s'efforce d'appliquer des processus de prise de décision objectifs, transparents et étayés par des données.

6.4 Politique du Groupe

Les politiques de cybersécurité sont à la base du dispositif de sécurité du Groupe, car elles sont obligatoires pour tous les employés et les sous-traitants. Elles déterminent la ligne de conduite de la direction et définissent les exigences en matière de sécurité des comportements (personnes), des pratiques (processus) et de l'environnement (technologie) dans l'ensemble de l'entreprise.

La Politique générale de sécurité informatique de l'entreprise et toutes les politiques de sécurité connexes se conforment aux normes et réglementations largement reconnues telles qu'ISO27001, le cadre de cybersécurité du NIST, ISA/IEC 62443 et le RGPD.



Nos politiques de sécurité publiques sont disponibles sur la page « Cybersécurité et Positionnement sur la protection des données » à l'adresse www.se.com

Demandes	En 2023, Schneider a reçu et traité 1 400 demandes liées à la cybersécurité, à la sécurité des produits et à la protection des données, émanant de clients et d'autorités.
Maturité	Le Groupe avons obtenu un score moyen de 800 avec BitSight au cours de l'année 2023. Il dispose de 4 sites certifiés ISO27001 ⁽¹⁾ . Ses laboratoires mondiaux de tests de pénétration des produits sont certifiés CREST ⁽²⁾ . En 2023, 10 audits internes ont été réalisés. Schneider a obtenu une note de 3,2 lors de l'évaluation annuelle de la maturité du NIST réalisée en 2023 par un cabinet de conseil de premier plan.
Formation	La formation obligatoire a été suivie par 99 % des employés en 2023. En plus de la formation annuelle obligatoire, le Groupe déploie une formation sur la cybersécurité basée sur les rôles pour ses administrateurs, les RH, la R&D et les employés en contact direct avec la clientèle. 95 % des employés en contact direct avec la clientèle ont obtenu leur « Cyber badge » en 2023.
Sécurité industrielle	1 Cyber leader par site surveille les alertes et les vulnérabilités et prend en charge la réponse aux incidents. 100 % des sites sont surveillés en temps réel pour détecter toute pénétration physique et numérique. Depuis 2022, chaque nouvelle ligne est conforme aux normes ISA/IEC 62443-3-3 et 2-4 Niveau de sécurité 2.
Gestion des risques fournisseurs	Sur environ 52 000 fournisseurs uniques répartis par niveaux, environ 5 000 fournisseurs sont surveillés, en fonction de leur niveau de criticité et de leur exposition. Environ 50 % des fournisseurs ayant un profil de risque critique ont participé à des discussions sur la sécurité au niveau des dirigeants. Conditions générales en matière de cybersécurité et de confidentialité des données basées sur l'exposition pour tous les nouveaux fournisseurs.
Gestion des vulnérabilités	Tout au long de l'année 2023, le processus de gestion des vulnérabilités du Groupe a été certifié ISO/IEC 30111:2019. Les notifications de sécurité sont publiées, en réponse aux vulnérabilités signalées, sur le portail de notifications de cybersécurité de Schneider (<i>Cybersecurity Notification Portal</i>) ⁽³⁾ .
Cyberdéfense	Le Centre des opérations de sécurité (Security Operations Centre – SOC) est opérationnel 24 h/24, 7 j/7 dans l'environnement numérique et opérationnel mondial de Schneider. En 2023, aucun incident de cybersécurité n'a eu d'impact significatif sur les états financiers du Groupe. 100 % des incidents graves sont maîtrisés et font l'objet d'un compte rendu au plus haut niveau de l'entreprise. Schneider mène des simulations de crise périodiques avec ses clients et les autorités responsables des infrastructures critiques.

(1) Plus d'informations sur la page « Cybersécurité et Positionnement sur la protection des données » sur le site www.se.com

(2) Lire le communiqué de presse « Les laboratoires de sécurité mondiaux de Schneider Electric reçoivent l'accréditation CREST pour les tests d'intrusion » sur le site www.se.com

(3) Accéder au portail de notifications de cybersécurité de Schneider depuis le site www.se.com

6.5 Actions et ressources

Schneider Electric s'efforce de respecter les normes largement reconnues et a reçu différents prix pour récompenser ses performances en matière de cybersécurité, de sécurité des produits et de sécurité des données.



La norme ISO 27001 démontre notre engagement continu à gérer nos actifs de grande valeur en toute sécurité, conformément aux réglementations.

Voir la certification



La certification CREST pour les tests de pénétration récompense les équipes de Schneider Electric chargées de la sécurité des produits pour leurs compétences et leur aptitude à tester la résilience et la sécurité des produits et des systèmes de l'entreprise.

Voir la certification



Notre processus SDL (Secure Development Lifecycle) international et notre bureau central sont certifiés au niveau de maturité 4 (ML4) de la certification TÜV Rheinland Cyber Security Management (CSM), et certifiés ISASecure® SDLA.

Voir la certification TÜV Rheinland Cyber Security Management

Voir la certification ISASecure® SDLA



Le processus de gestion et de divulgation des vulnérabilités de Schneider Electric est certifié conforme aux normes ISO/IEC 30111:2019 et ISO/IEC 29147:2018. Cela confirme notre engagement à résoudre les vulnérabilités qui affectent nos produits et à protéger nos clients.

Voir la certification



Schneider Electric a été certifié mature sur la base de normes internationales de sécurité de l'information telles que ISO 27001, le Cadre de Cybersécurité du NIST, la Cybersécurité des systèmes de contrôle industriel (ICS), la norme PCI-DSS et le RGPD.

Voir la certification

Enfin, dans le cadre du pilier Confiance de sa stratégie de développement durable 2021-2025, Schneider Electric s'engage à rester dans le top 25 % des évaluations externes de performance en matière de cybersécurité (SSE #16).

Confiance SSE #16



Notre engagement à l'horizon 2025 Être dans le top 25 % des notations externes de la performance en cybersécurité

Schneider Electric surveille en permanence et de manière cohérente notre posture en matière de cybersécurité avec l'aide d'agences d'évaluation spécialisées. Cela lui permet d'identifier et de corriger les vulnérabilités et les faiblesses (et autorise des détections fondées sur le renseignement) pour les principales catégories de risques, telles que les systèmes compromis, le comportement des utilisateurs et les communications publiques. La prise en compte des résultats pouvant avoir un impact négatif sur l'évaluation globale de la cybersécurité et l'évaluation comparative de la performance de Schneider aident le Groupe à améliorer sa maturité en matière de cybersécurité, du point de vue des performances, des risques et de la communication.

Le suivi des performances permet au Groupe de mesurer son amélioration : de 520 en janvier 2018, nous avons atteint 800 pour l'année 2023. Depuis 2018, la note externe de Schneider Electric a progressé de +56 %.

Nos progrès

Référence 2020	Progrès en 2023	Objectif 2025
Top 25 %	Top 25 %	Top 25 %

Une conduite responsable des affaires basée sur la confiance

6.6 Confidentialité et protection des données

Schneider Electric a répondu aux exigences du Règlement général sur la protection des données (RGPD) et lancé une formation spécifique pour gérer les enjeux majeurs de ce règlement. Cette formation est obligatoire pour les collaborateurs de Schneider Electric en Europe et pour les fonctions clés.

Schneider Electric considère que le déploiement mondial d'une stratégie numérique doit impérativement concilier les objectifs économiques et le respect des droits fondamentaux des personnes, tels que le droit à la protection des données personnelles et de la vie privée.

Schneider Electric a mis en place une organisation, des flux de travail, des politiques, des procédures et des contrôles qui respectent les obligations découlant du RGPD et des réglementations relatives à la protection et à la confidentialité des données, notamment :

- une politique mondiale de confidentialité des données internes et des règles d'entreprise contraignantes (Binding Corporate Rules – BCR) ;
- des campagnes de formation et de sensibilisation ;
- des registres de traitement ;
- une politique de confidentialité en ligne et un avis de confidentialité ;
- des processus d'évaluation de la confidentialité des actifs numériques ;
- un mécanisme de gestion des violations de données et un processus de notification ;
- une évaluation de la maturité et des contrôles d'audit.

Un écosystème de gouvernance comprenant un Responsable de la protection des données (Data Protection Officer – DPO) du Groupe, un réseau de DPO, une équipe de mise en œuvre, des Champions de la confidentialité et protection des données, et des comités de pilotage est établi.

Schneider Electric déploie son approche internationale de conformité en matière de confidentialité et de protection des données hors RGPD en Chine, aux États-Unis et en Inde et applique ses normes à l'échelle mondiale afin de relever de nouveaux défis réglementaires tels que le PIPL et la CPRA. Nous avons adopté un nouvel addendum en matière de protection des données qui inclut les nouvelles clauses contractuelles types de la Commission européenne.

7 Tolérance zéro en matière de corruption

7.1 Contexte

La corruption est illégale et désigne un abus de pouvoir pour des profits personnels. Elle nuit aux écosystèmes en dégradant la confiance, qui est cruciale pour des relations économiques et sociales durables. En outre, la corruption constitue une menace pour l'État de droit, la démocratie et les droits humains. Elle nuit à la bonne gouvernance, à l'équité et à la justice sociale, déforme la concurrence, entrave le développement économique, et met en péril la stabilité des institutions démocratiques et le tissu moral de la société. Ces dernières années, les réglementations de lutte contre la corruption mondiales ont été renforcées. De nombreux pays disposent désormais de contrôles plus stricts et imposent des sanctions en cas de manquement pour lutter efficacement contre la corruption.

7.2 Risques, impacts et opportunités

Se livrer à la corruption expose les entreprises à des poursuites judiciaires et à des sanctions pour les entreprises et les particuliers. Les entreprises accusées ou reconnues coupables de comportement illicite peuvent alors subir un sérieux contrecoup en termes de relations publiques et s'exposer ou exposer des individus à être exclus des appels d'offres publics et des financements publics. Elles peuvent également porter atteinte aux intérêts sociaux locaux et/ou nuire aux concurrents locaux, tandis que le coût du financement de la corruption peut être perçu par les investisseurs comme une « taxe » cachée ou des frais généraux illégaux, augmentant ainsi les coûts pour les entreprises, et en aval, pour leurs clients.

L'exposition de Schneider Electric au risque de corruption peut prendre différentes formes, notamment :

- la croissance organique et les fusions et acquisitions dans les pays où le niveau de corruption est élevé ;
- un modèle d'affaires reposant sur un vaste écosystème de partenaires responsables d'exécuter des activités au nom du Groupe ;
- la participation à des projets complexes dans des secteurs à risque, comme le segment pétrolier et gazier, où les montants investis peuvent être très élevés et où les utilisateurs finaux du secteur public sont soumis à des réglementations en matière de lutte contre la corruption plus restrictives.

Afin de respecter les obligations prévues par la loi française du 9 décembre 2016 dite loi Sapin II, le Groupe a lancé en 2018 une campagne de cartographie des risques axée sur les risques de corruption. En 2021, cette évaluation des risques a été actualisée au titre de la nouvelle cartographie des risques Éthique et Conformité, qui met l'accent en particulier sur les risques de corruption et de conflit d'intérêts. En 2023, 11 % des alertes fondées, signalées par le biais du système d'alerte interne, concernaient une violation potentielle de la Politique de lutte contre la corruption⁽¹⁾.

(1) Au 1^{er} janvier 2024

Le processus suivi au niveau régional était le suivant :

- **Étape 1** – chaque région a défini son univers de risque local en tenant compte des risques locaux spécifiques.
- **Étape 2** – chaque région a évalué ses risques bruts et l'efficacité de ses mesures locales d'atténuation, permettant d'établir une cartographie des risques nets régionaux. En outre, une cartographie mondiale des risques a été réalisée au niveau du Groupe.
- **Étape 3** – chaque région a défini des plans d'action pour réduire l'exposition au risque. D'autre part, un ensemble de plans d'action mondiaux a été établi au niveau du Groupe.

L'ensemble des plans d'action ont été mis en œuvre en 2021 et 2022. En 2023, Schneider Electric a établi une cartographie des risques pour les entités nouvellement acquises et en cours d'intégration.

Ces risques étant posés, une approche proactive représente un avantage concurrentiel. Les entreprises peuvent connaître des améliorations considérables lorsqu'elles respectent les normes d'intégrité les plus élevées. Les principaux avantages vont d'une plus grande satisfaction des collaborateurs à l'amélioration de la culture sur le lieu de travail, en passant par le maintien de la conformité aux lois et réglementations et le renforcement de la réputation publique. Cette approche peut également renforcer l'engagement et la fidélité des clients, des partenaires, des fournisseurs et des communautés locales.

Plusieurs études indiquent que les mesures de lutte contre la corruption augmentent significativement les bénéfices des entreprises qui les appliquent par rapport aux autres. Par ailleurs, une telle approche attirera les clients, les investisseurs, les collaborateurs et les fournisseurs qui s'inquiètent des risques, ainsi que ceux qui accordent de l'importance à l'intégrité. Cela se traduit ensuite directement par des avantages tangibles, notamment en termes de réduction des risques, d'économies et de croissance durable.

7.3 Gouvernance

Comme indiqué dans sa Charte de confiance et sa Politique de lutte contre la corruption, Schneider Electric ne tolère aucune forme de corruption et s'engage à respecter toutes les lois en vigueur concernant la lutte contre la corruption. Des mesures anti-corruption solides et en constante évolution, qui font partie du programme Éthique et Conformité, témoignent de cet engagement. Le programme Éthique et Conformité est dirigé par le service Éthique et Conformité, sous l'autorité du Directeur de la Conformité, afin de garantir son efficacité par le biais d'une équipe dédiée au Programme Conformité, en étroite collaboration avec les équipes chargées des contrôles en matière de lutte contre la corruption et de l'examen des fraudes.

L'équipe du Programme Conformité est composée d'une équipe centrale qui couvre la politique, la sensibilisation, l'apprentissage et la gestion du changement, les opérations de conformité, ainsi que le risque et le contrôle. Elle est mise en œuvre localement par les Responsables régionaux de la conformité sous la supervision des Comités d'Éthique et Conformité régionaux qui définissent la stratégie locale, et avec le soutien d'une communauté de Délégués Éthiques.

7.4 Politique du Groupe

Schneider Electric a publié et mis en œuvre une Politique de lutte contre la corruption révisée en 2019 qui répond aux exigences de la loi française Sapin II, afin d'intégrer les résultats de la cartographie des risques de corruption et de fournir aux collaborateurs des exemples de situations auxquelles ils peuvent être confrontés. Cette politique fait figure de manuel à consulter en cas de doute sur le comportement à adopter. Elle n'a pas vocation à aborder tous les problèmes que l'on peut rencontrer, mais présente des exemples appropriés de risques de corruption et donne des conseils pour résoudre de nombreux dilemmes éthiques.

Afin de renforcer la Politique de lutte contre la corruption, Schneider Electric a établi des politiques et procédures spécifiques sur les Conflits d'intérêts et les Cadeaux et hospitalité. Les deux politiques ont été mises à jour en 2023, accompagnées d'un effort important de numérisation, de simplification et de clarification des processus. Ces améliorations ont été apportées en mettant l'accent sur des exemples pratiques pour faciliter la compréhension. Afin de s'assurer que les employés comprennent bien les modifications, l'entreprise a mis à leur disposition une série de ressources informatives et explicatives.

7.5 Actions et ressources

Engagement de la Direction

Les dirigeants du Groupe font preuve d'un engagement indéfectible envers les efforts de lutte contre la corruption par le biais de ses actions et initiatives. La Politique de lutte contre la corruption a été mise à jour en 2021 et signée par le Président-directeur général. La direction publie régulièrement des vidéos d'information, qui sont largement communiquées à tous les employés, et qui soulignent la politique de tolérance zéro de l'entreprise à l'égard de la corruption, en insistant sur l'importance de l'intégrité et de la prise de décisions éthiques à tous les niveaux de l'organisation.

La supervision du programme est assurée au niveau du Conseil d'administration par le Comité exécutif du Groupe, par l'intermédiaire du Comité de fonction du Groupe et des comités dédiés, notamment pour le programme de contrôles anti-corruption. Ces comités approuvent également certaines actions du programme, y compris la cartographie des risques. La direction a également lancé des appels à l'action à tous les responsables intermédiaires et de première ligne par le biais de canaux de communication spécifiques.

Sensibilisation

En 2023, plusieurs campagnes de communication sur la lutte contre la corruption ont été organisées au sein de l'entreprise. Ces campagnes portaient plus particulièrement sur la gestion des tiers et les contrôles anti-corruption, les cadeaux et l'hospitalité, ainsi que les conflits d'intérêts, afin de soutenir la campagne annuelle de divulgation des conflits d'intérêts de 2023 pour les employés ciblés exposés à des risques de corruption. L'objectif de cette communication était de faire le point sur le programme de lutte contre la corruption, de sensibiliser les employés aux risques de corruption et de leur fournir les outils nécessaires pour y faire face, en les encourageant à demander de l'aide chaque fois que cela est nécessaire.

Schneider Electric a organisé un événement en direct le 7 décembre 2023 afin de sensibiliser le public à la lutte contre la corruption. L'événement avait pour but d'informer les employés sur la prévention des comportements contraires à l'éthique. Un intervenant externe a fait part de son expérience personnelle en matière de corruption, y compris son passage en prison, et a donné des conseils pratiques pour éviter des situations similaires. Schneider Electric a réitéré ses politiques et processus de lutte contre la corruption, en veillant à ce que les employés soient bien informés. Plus de 5 000 employés ont participé activement et pris part aux discussions pendant l'événement. Un enregistrement de la session sera disponible tout au long de l'année 2024.

Une conduite responsable des affaires basée sur la confiance

Formation

Schneider Electric a développé une série de formations en ligne sur la lutte contre la corruption, qui fournissent des conseils sur les scénarios de risques réels conçus pour répondre aux besoins et aux attentes des stagiaires. Ces formations sont accompagnées de vidéos de hauts dirigeants illustrant « le ton donné par la direction », sont disponibles en 14 langues et sont obligatoires pour les employés ciblés exposés aux risques de corruption, comme l'indique la cartographie des risques en matière de corruption. En 2023, ces formations en ligne ont été déployées auprès de plus de 40 000 salariés, avec un taux d'achèvement de 98,5 %.

En outre, au cours de l'année, des enseignements ad hoc sur la lutte contre la corruption ont été dispensés à des publics spécifiques dans des fonctions jugées prioritaires (par exemple, les services).

« Diligence raisonnable » (*due diligence*) envers les tiers

Schneider Electric a mis en place des procédures visant à prévenir, détecter et gérer les risques de corruption dans les relations commerciales. Ces procédures impliquent des étapes telles que l'évaluation des risques, le filtrage, l'enquête, l'examen et l'audit. Elles garantissent que des mesures adéquates sont prises pour atténuer efficacement les risques.

Clients et fournisseurs : Lors de l'établissement de relations avec des clients et des fournisseurs, Schneider Electric met en œuvre un processus méticuleux de filtrage et de contrôle continu afin d'évaluer les risques liés à la lutte contre la corruption et au contrôle des exportations.

Agents commerciaux : Schneider Electric a mis à jour sa politique sur les intermédiaires en 2023. Elle vise à minimiser leur utilisation, sauf pour des exceptions spécifiques.

Parrainage et dons : Pour garantir le caractère légal et éthique des activités de parrainage et atténuer les risques de corruption et d'atteinte à la réputation, des examens approfondis des risques sont effectués. En outre, le programme philanthropique de Schneider Electric est régi par des pratiques solides, notamment une « diligence raisonnable » (*due diligence*) approfondie visant à évaluer les risques liés aux dons conformément aux lois et aux contextes locaux.

Contrôles en matière de lutte contre la corruption

Schneider Electric a mis en place des procédures de contrôle comptable renforcées pour prévenir la corruption. En 2022, un programme transversal impliquant principalement les équipes Comptabilité, Contrôle interne, Numérique et Éthique et Conformité, Achats, Ventes et Marketing, a été lancé. Le programme se concentrait sur la numérisation des contrôles de prévention et de détection, sous le parrainage des membres du Comité exécutif. Les priorités du programme ont été définies à partir de l'évaluation des risques en matière d'Éthique et Conformité 2021, couvrant notamment les domaines suivant : Cadeaux et hospitalité, Voyages et dépenses, Parrainage, Dons, Agents commerciaux, Fonds de développement marketing et Primes de performance. La plupart des entités ont mis en œuvre les contrôles conçus en 2023.

En outre, en 2023, Schneider Electric a poursuivi, comme en 2022, le suivi central des processus clés du programme de lutte contre la corruption, tels que les résultats des formations sur les Agents commerciaux, les Conflits d'intérêts et la Lutte contre la corruption. Le résultat de ces contrôles est communiqué régulièrement aux principales parties prenantes afin d'assurer l'amélioration continue des processus et de la conception.

7.6 Focus sur le lobbying, l'activité politique et les dons responsables

Dans sa Charte de confiance, Schneider Electric a adopté une position claire en matière de lobbying, d'activités d'influence politique et de dons responsables. En tant qu'entreprise mondiale, Schneider Electric a un rôle à jouer dans le débat public sur les grands enjeux de la communauté mondiale. Il est nécessaire que le Groupe affirme clairement ses positions, participe aux discussions techniques et soutienne le développement de politiques publiques responsables. Les dons et les activités de lobbying sont des risques spécifiquement abordés dans la Politique de lutte contre la corruption.

Schneider Electric estime que cette représentation d'intérêts devrait être menée de manière transparente et équitable, permettant aux tiers et aux parties prenantes de comprendre ses activités, ses positions et ses déclarations. En particulier, Schneider Electric ne s'engage pas dans une activité ou une représentation politique et n'effectue aucun paiement à des partis politiques dans le cadre de sa représentation publique. En 2023, Schneider Electric n'était pas impliqué dans le parrainage de campagnes politiques locales, régionales ou nationales.

Aux États-Unis, les contributions politiques ne sont faites que par le biais d'un Comité d'action politique (PAC) ou d'un Super Comité d'action politique légalement constitué. Schneider Electric ne s'engage pas dans des activités de Super PAC et n'a pas de PAC aux États-Unis et ne peut donc pas y faire de contributions politiques.

Schneider Electric présente des informations sur ses activités de lobbying auprès de la Haute autorité française pour la transparence de la vie publique, dans le registre de transparence de l'UE et dans le *Lobbying Disclosure Act Registration* américain.

De 2019 à 2023, le Groupe a déclaré des frais d'adhésion à des associations commerciales, à des coalitions d'entreprises et à des groupes de réflexion, qui sont consacrés par ces organisations au lobbying ou à la défense des intérêts. Généralement, le budget alloué au lobbying dans ces organisations est faible, car ces associations organisent surtout des ateliers d'affaires, des groupes d'apprentissage ou des travaux de normalisation. Schneider Electric a mis à jour sa méthodologie de reporting par rapport aux années précédentes et publie depuis 2022 le budget alloué au lobbying ou à la représentation plutôt que le montant total des cotisations des membres. Les données collectées couvrent les principales géographies, notamment l'Europe, mais également l'Amérique du Nord, la Chine, l'Inde, l'Indonésie et/ou les Philippines.

Les contributions totales à ces groupes au niveau mondial se sont élevées à 0,5 million d'euros en 2019, 0,6 million d'euros en 2020, 1,2 million d'euros en 2021, 1,1 million d'euros en 2022 et 1,4 million d'euros en 2023.

Les contributions et les dépenses les plus importantes concernent deux principaux sujets d'engagement :

- Le premier est « l'énergie durable pour tous » : Schneider Electric estime que la gestion de l'énergie et l'efficacité énergétique sont essentielles pour évoluer vers un nouveau paysage énergétique et soutient donc un cadre politique qui libère les opportunités commerciales et climatiques liées à ce nouveau paysage énergétique. Les contributions et les dépenses sur ce sujet se sont élevées à environ 0,9 million d'euros en 2023 (0,6 million d'euros en 2022) au niveau mondial.
- Le second est « alimenter l'économie numérique » : le Groupe soutient l'émergence de l'économie numérique pour apporter de nouvelles opportunités aux entreprises et aux personnes et soutient donc un cadre politique qui facilite la transformation numérique au niveau mondial. Les contributions et les dépenses sur ce sujet se sont élevées à environ 0,3 millions d'euros en 2023 (0,2 millions d'euros en 2022) au niveau mondial.

8 Conformité au droit de la concurrence

8.1 Contexte

Comme indiqué dans la Charte de confiance de Schneider Electric, le respect de la concurrence loyale et le respect des réglementations en matière de concurrence et d'antitrust en vigueur constituent un principe commercial fondamental pour Schneider Electric et régissent nos activités dans le monde entier.

Le droit de la concurrence définit le cadre juridique permettant de garantir que les marchés restent ouverts et concurrentiels et de protéger les consommateurs contre les accords de marché dans lesquels les concurrents s'entendent pour ne pas se faire concurrence. Bien que le périmètre et le contenu du droit de la concurrence puissent varier d'une juridiction à l'autre, il est généralement interdit aux entreprises (i) de conclure des accords avec leurs concurrents qui, par exemple, cherchent à fixer les prix ou limitent la concurrence, et (ii) d'abuser d'une position dominante sur un marché donné.

Schneider Electric possède une marque forte et est présent sur de nombreux marchés et à de nombreux niveaux de la chaîne d'approvisionnement. Les activités de Schneider Electric sont soumises à diverses lois et réglementations en matière de concurrence à l'échelle nationale et supranationale, affectant tous les aspects des stratégies commerciales et des opérations quotidiennes de Schneider Electric. Toute violation peut avoir de graves conséquences pour Schneider Electric et les personnes impliquées dans de telles activités, y compris des amendes substantielles et une grave perte de réputation.

8.2 Risques, impacts et opportunités

Le Programme de conformité au droit de la concurrence de Schneider Electric est un élément intégré et essentiel de l'engagement de Schneider Electric en matière de confiance et sert à :

- identifier et évaluer les domaines de risque dans lesquels le Groupe peut être exposé à un comportement anti-concurrentiel ;
- gérer les risques par le biais de procédures internes, de voies de remontée et de contrôles ;
- prévenir tout comportement anti-concurrentiel potentiel par le biais de formations et de communications ;
- détecter de manière précoce les violations du droit de la concurrence grâce à une forte sensibilisation aux risques dans l'ensemble de l'entreprise et à des mécanismes de signalement accessibles ;
- gérer toute exposition à une violation du droit de la concurrence.

Pour sensibiliser les clients au droit de la concurrence en vigueur et gérer les domaines de risque, le Programme de conformité au droit de la concurrence de Schneider Electric se fonde sur :

- des politiques, lignes directrices et procédures ;
- des formations en ligne et en présentiel ;
- des contrôles et des audits internes ;
- des mécanismes internes de signalement, notamment la direction locale, les RH, les Responsables régionaux de la conformité, le service juridique et l'outil d'alerte Trust Line de Schneider Electric.

Le système d'alerte interne pour les collaborateurs et les parties prenantes externes, notamment les fournisseurs, appelé Trust Line, est conçu pour identifier et signaler toute pratique ou tout comportement inapproprié(e) à l'égard des concurrents ou des partenaires commerciaux.

8.3 Gouvernance

Le Programme de conformité au droit de la concurrence de Schneider Electric est approuvé par le Conseil d'administration et bénéficie du soutien des dirigeants et de la direction générale.

Le Programme de conformité au droit de la concurrence est géré par une équipe mondiale chargée du droit de la concurrence, avec le soutien total de l'équipe juridique mondiale. Il est évalué en permanence et adapté aux évolutions des lois en matière de concurrence et d'antitrust en vigueur, à l'interprétation de ces lois, ainsi qu'au développement des activités et de la présence sur le marché de Schneider Electric.

8.4 Politique du Groupe

En 2022, Schneider Electric a publié et déployé une Politique du Groupe relative au droit de la concurrence mise à jour et améliorée. En outre, neuf Lignes directrices en matière de droit de la concurrence spécifiques ont également été lancées en 2022, y compris des sujets liés à l'échange d'informations, à l'achat, à la distribution, au commerce électronique et aux fusions et acquisitions.

La Politique et les Lignes directrices du Groupe relatives au droit de la concurrence ont été traduites dans plus de 30 langues et sont mises à la disposition de tous les employés via la plateforme de politique interne de Schneider Electric.

8.5 Actions et ressources

Au cours de l'année 2023, Schneider Electric a poursuivi le travail entamé en 2022 pour renforcer son Programme de conformité au droit de la concurrence. Ce travail comprenait :

- un déploiement continu de la Politique relative au droit de la concurrence du Groupe mise à jour et des neuf Lignes directrices en matière de droit de la concurrence spécifiques lancées en 2022 ;
- le développement et le lancement de 16 modules de formation en ligne spécifiques sur le sujet, mis à la disposition de tous les employés du monde entier via la plateforme de formation interne de Schneider Electric ;
- l'élaboration de documents d'orientation et de modèles d'accords ;
- des formations en présentiel ciblées sur le droit de la concurrence pour les employés des équipes et des fonctions à risque identifiées.

L'un des piliers de la réussite d'un Programme de conformité au droit de la concurrence est la formation continue des employés et la communication de la Politique relative au droit de la concurrence du Groupe, des lignes directrices qui l'accompagnent et d'autres règles et recommandations internes. Au cours de l'année 2023, l'accent a été mis sur l'organisation de formations en présentiel ciblées sur le droit de la concurrence pour les employés des équipes et des fonctions à risque identifiées. La sensibilisation aux risques liés au droit de la concurrence et l'organisation de diverses formes de formation à l'intention du personnel resteront des éléments essentiels de notre programme dans les années à venir.

Compte tenu de la taille et du périmètre de Schneider Electric en tant qu'entreprise mondiale, le renforcement du programme dans l'ensemble du Groupe constitue une autre pièce maîtresse d'un Programme de conformité au droit de la concurrence efficace, notamment :

- renforcer les liens avec d'autres fonctions internes, y compris le marketing, les achats, les données, les RH ;
- déterminer et coordonner les efforts de conformité existants dans d'autres domaines, y compris la conformité commerciale, l'éthique et la conformité ;
- renforcer le réseau de conformité sur l'ensemble du périmètre géographique du Groupe, y compris les équipes juridiques locales et les canaux régionaux.

9 Conformité avec les réglementations fiscales

9.1 Contexte

L'environnement fiscal international dans lequel opère le Groupe est constitué de multiples réglementations fiscales internationales et locales complexes, tous les pays du monde ayant leur propre ensemble de règles fiscales.

Afin d'opérer de manière responsable et éthique dans cet environnement complexe et incertain, le Groupe est convaincu qu'une politique fiscale équitable et durable est une exigence fondamentale. Cette politique fiscale vise à prévenir les risques opérationnels, transactionnels et réputationnels.

9.2 Politique du Groupe

La politique fiscale globale du Groupe repose sur quatre principes clés :

Gouvernance et contrôle

- La politique fiscale est définie par le département fiscal et le directeur financier du Groupe, et validée par le Comité d'Audit et Risques.
- Le département fiscal est une fonction globale placée sous la responsabilité du directeur financier du Groupe ce qui induit une grande cohérence dans les décisions prises, renforcée par l'existence d'outils et de processus dédiés ainsi que par la présence d'experts dans les pays les plus importants.
- Des présentations sur les réglementations fiscales significatives ainsi que sur les risques fiscaux sont faites régulièrement au Comité d'Audit et Risques.

Conformité aux réglementations fiscales nationales et internationales

Le Groupe et le département fiscal s'engagent :

- à respecter les lois et réglementations fiscales nationales et internationales, telles que celles établies par l'OCDE prévoyant la taxation minimale de 15 % dans le cadre du « Pilier 2 » ;
- à respecter en toute bonne foi la lettre et l'esprit de la loi ;
- à s'assurer que la stratégie fiscale mise en œuvre par le Groupe est en ligne avec la stratégie commerciale et l'activité opérationnelle, et à constamment s'interroger sur l'interprétation qui est faite des textes, avec l'assistance de conseils externes dès qu'un traitement fiscal nous paraît sujet à être discuté par les autorités.

Transparence et confiance

Tous les membres du département fiscal s'engagent :

- à coopérer de manière ouverte et en toute transparence avec les autorités sur les affaires fiscales du Groupe et à partager toutes les informations nécessaires à leurs missions ;
- dans le cas où un débat sur l'application d'un texte surviendrait, à travailler de manière ouverte et proactive à la recherche d'un accord et à tout le moins tenter de trouver des solutions.

Enfin, et chaque fois que nécessaire, le département fiscal consulte les autorités compétentes de manière préventive, afin de s'assurer du traitement fiscal approprié d'opérations complexes ou de nature sensible et donc de protéger la réputation du Groupe. À titre d'exemple, le Groupe a opté pour le partenariat fiscal proposé par l'administration fiscale française - "Relation de confiance".

Protection de la valeur et de la compétitivité

Le Groupe s'efforce de préserver la valeur créée par l'ensemble de ses opérations. Le département fiscal assiste l'ensemble des activités opérationnelles dans les différents pays en les conseillant afin de prendre les positions fiscales les mieux adaptées à la réalité opérationnelle.

Le département fiscal contribue ainsi à préserver la valeur tout en protégeant les actionnaires et en garantissant le respect des réglementations fiscales en vigueur.



La politique fiscale détaillée du Groupe peut être consultée sur notre site web www.se.com

10 Contrôle des exportations et sanctions

10.1 Contexte

Les lois et réglementations internationales, étrangères et nationales sur le contrôle des exportations régissent le transfert de biens, de services et de technologies au sein d'un pays ou entre plusieurs pays et/ou leurs ressortissants. Les éléments susceptibles de provoquer l'application de restrictions ou d'exigences en matière de licences peuvent notamment inclure les pays, les parties, les produits et les utilisateurs finaux.

Schneider Electric est une entreprise multinationale opérant à l'échelle internationale dans plus de 100 pays. À ce titre, le Groupe doit assurer en permanence sa pleine conformité à ces lois et réglementations par la mise en œuvre d'un solide programme de conformité du contrôle des exportations du Groupe. Toute mise en cause peut avoir un impact significatif sur les activités, les résultats, la réputation et la situation financière du Groupe.

Bien que le portefeuille de Schneider Electric ne comporte qu'un nombre limité de produits susceptibles de présenter les caractéristiques des biens à double usage ou des biens à usage unique pouvant être utilisés pour des applications sensibles (p. ex. des disjoncteurs) ; des restrictions ou des obligations d'autorisation peuvent s'appliquer à ces produits, en particulier s'ils sont associés à des pays et des destinations politiquement sensibles.

10.2 Risques, impacts et opportunités

Les principaux risques liés au contrôle des exportations et aux sanctions concernent la conduite des affaires avec des parties soumises à des restrictions, le partage de logiciels, de technologies, de produits ou de services soumis à des restrictions sans licence, et la nécessité de veiller à ce que les personnes avec lesquelles nous faisons des affaires respectent les réglementations applicables en matière de contrôle des exportations et de sanctions. Ces risques offrent à Schneider Electric la possibilité de développer et d'automatiser des processus liés à la sélection des tiers, à la classification du contrôle des exportations pour les produits, les logiciels et la technologie, et de s'assurer que nous obligeons nos tiers, par le biais d'engagements contractuels, à se conformer aux réglementations applicables en matière de contrôle des exportations et de sanctions.

Le programme robuste de conformité au contrôle des exportations de Schneider Electric augmente notre avantage concurrentiel, car il démontre notre engagement en faveur de pratiques commerciales éthiques et de la conformité aux réglementations et sanctions internationales.

10.3 Gouvernance

Schneider Electric a mis en place des politiques et des processus complets pour assurer la conformité aux lois et réglementations applicables en matière de contrôle des exportations (Programme de contrôle des exportations de Schneider Electric) et pour atténuer les risques décrits ci-dessus. Le Centre mondial d'excellence pour le contrôle des exportations, qui relève de la fonction Affaires juridiques et gestion des risques, supervise le suivi et l'application du Programme de contrôle des exportations de Schneider Electric. L'équipe du Centre d'excellence mondial de contrôle des exportations surveille et examine en permanence les activités de contrôle des exportations afin d'identifier les risques. Schneider Electric a mis en place des mécanismes pour signaler toute activité suspecte ou non conforme et prend les mesures correctives appropriées via la Trust Line et le Trust Center.

Le Programme de contrôle des exportations de Schneider Electric inclut, sans toutefois s'y limiter, des vérifications concernant les pays soumis à embargo et restrictions, des parties refusées, des biens à double usage et des utilisateurs finaux sensibles, l'insertion de clauses de contrôle des exportations dans le modèle principal de contrat de vente et d'achat, et l'organisation régulière de sessions de sensibilisation et de formation en ligne/en présentiel pour l'ensemble des collaborateurs concernés de Schneider Electric.

L'équipe du Centre d'excellence mondial de contrôle des exportations organise régulièrement des programmes de formation pour former tous les collaborateurs permanents et non permanents de Schneider Electric aux réglementations relatives au contrôle des exportations, à leurs responsabilités et aux risques et conséquences potentiels de la non-conformité. L'objectif est de favoriser une culture de la conformité en promouvant la sensibilisation et en fournissant aux employés des ressources pour demander conseil.

Le Programme de contrôle des exportations de Schneider Electric continuera d'évoluer pour répondre aux exigences de l'environnement réglementaire mondial en constante évolution.

10.4 Politique du Groupe

L'approche de Schneider Electric en matière de contrôle des exportations s'articule autour de notre mission de formation, de conseil, de soutien aux opérations commerciales et d'application de la politique et de la stratégie Contrôle des exportations. Cette politique souligne notre engagement à empêcher l'exportation non autorisée de biens, de services, de technologies et d'informations qui pourraient présenter des risques pour la sécurité nationale, le commerce international ou d'autres préoccupations réglementaires. Les rôles et les responsabilités des activités, des fonctions et des employés pour assurer la conformité aux contrôles des exportations sont clairement définis. Les responsabilités comprennent la désignation de personnes ou d'équipes chargées de superviser les activités de contrôle des exportations et de mettre en œuvre les contrôles nécessaires. La politique, signée par le Directeur général du Groupe, donne le ton depuis la direction et s'applique à tous les employés de Schneider Electric.

10.5 Actions et ressources

Le Centre d'excellence de contrôle des exportations de Schneider Electric a rationalisé et normalisé les processus de contrôle des exportations et de sanctions à l'échelle mondiale. Un processus de gestion du changement accompagné d'un plan de communication et de formation a été développé et exécuté de manière transversale au sein de Schneider Electric. Cela inclut, sans s'y limiter, un comité d'examen des changements chargé d'examiner les réglementations, leur impact et de donner des conseils pour garantir la conformité. L'automatisation de la sélection des tiers a constitué une initiative clé. En 2023, Schneider Electric a développé une nouvelle capacité permettant de filtrer automatiquement tous les tiers existants et nouvellement créés/modifiés afin de détecter les risques liés à la lutte contre la corruption et au contrôle des exportations. Le Groupe a intégré des sources de données de tiers faisant autorité à un moteur de filtrage externe de premier ordre qui est mis à jour en temps réel avec les dernières listes de réglementations et de sanctions. Une équipe de filtrage spécialisée a été constituée pour examiner de manière indépendante les éventuelles correspondances et signaler les entités en fonction de leur niveau de risque à l'aide d'un nouvel attribut indicateur de filtrage. Des systèmes de données de base tiers synchronisent en temps réel les valeurs des indicateurs de contrôle avec les principaux systèmes commerciaux afin d'en garantir la cohérence. Les indicateurs de contrôle sont utilisés pour développer les processus nécessaires en amont et en aval afin d'atténuer les risques, comme expliqué dans les sections correspondantes du présent document.

En outre, le Centre d'excellence de contrôle des exportations fait l'objet d'examens et d'audits internes périodiques de conformité afin d'évaluer l'efficacité des mesures de contrôle des exportations, d'identifier les domaines de non-conformité et de mettre en œuvre des actions correctives et préventives. En parallèle, le contrôle des exportations fait également partie du Programme de contrôles internes clés de Schneider Electric applicable à toutes les entités de Schneider Electric et leurs filiales. Cela permet d'assurer une conformité permanente aux réglementations en vigueur en matière de contrôle des exportations et une amélioration continue.

En 2024, l'équipe du Centre d'excellence mondial de contrôle des exportations vise à évoluer avec un programme axé sur les données, des objectifs quantitatifs d'amélioration des performances qui permettent une analyse prédictive et sont alignés sur la stratégie de contrôle des exportations de Schneider Electric.

Tous les risques existants et nouveaux liés au contrôle des exportations seront surveillés et gérés en permanence à l'aide de plans d'atténuation. L'équipe du Centre d'excellence de contrôle des exportations et son réseau étendu continueront d'évoluer.

11 Droits humains

11.1 Contexte

Les problèmes concernant les droits humains ont sensiblement évolué ces dernières années en termes d'exposition au risque et d'influences géopolitiques. De nouveaux défis apparaissent en raison des bouleversements sociaux, économiques et des évolutions technologiques, liés notamment au travail forcé, aux salaires décents, aux travailleurs migrants ou à l'intelligence artificielle. En tant qu'entreprise mondiale active dans plus de 100 pays, les droits humains sont une priorité majeure depuis longtemps. Schneider Electric a des visées plus ambitieuses en matière de droits humains que la simple conformité aux réglementations en vigueur.

11.2 Risques, impacts et opportunités

Conformément à la Loi française de 2017 relative au devoir de vigilance et avec son ambition de se comporter en entreprise exemplaire, Schneider Electric a mis en place un plan de vigilance spécifique. En 2023, Schneider a revu et mis à jour sa « matrice des risques du devoir de vigilance », qui met en évidence les risques que le Groupe fait peser sur son écosystème, y compris ses sites, fournisseurs, sous-traitants et les communautés locales (pour plus d'informations, se reporter à la page 11).

Cette revue des risques couvre les droits humains fondamentaux. Cela inclut certains droits qui peuvent être menacés en raison de l'évolution du contexte géopolitique : un flux accru de travailleurs migrants et des risques d'esclavage moderne⁽¹⁾ en raison de conflits et de guerres régionales, une pression sur les heures de travail et les revenus individuels en raison de tensions dans la chaîne d'approvisionnement et une inflation accélérée.

11.3 Gouvernance

La direction Citoyenneté d'entreprise, composée d'experts des droits humains soutenus par la direction Ressources humaines, la direction des Opérations industrielles ainsi que les pays, l'équipe d'audit interne et les fonctions de Conformité, se charge de la partie stratégique de la Politique en matière de droits humains ainsi que de son évaluation et son déploiement complets.

La politique mondiale en matière de droits humains a été validée en 2022 par le Directeur général Stratégie et Développement durable, le Directeur général Gouvernance et Secrétaire général, la Directrice générale Ressources humaines et le Directeur général Opérations industrielles.

Le Groupe a rejoint Entreprises pour les droits de l'homme (EDH), une association d'entreprises françaises qui fournit à ses membres des outils et des conseils en matière de mise en œuvre des Principes directeurs des Nations Unies. En 2018, Schneider Electric a également rejoint la Responsible Business Alliance (RBA), une coalition à but non lucratif regroupant plus de 120 entreprises de différents secteurs, engagées en faveur des droits humains et pour le partage des meilleures pratiques en matière d'audit et de contrôle sur site de l'activité des fournisseurs, y compris en matière de travail forcé.

Partenaire de Ressources humaines sans frontières (RHSF) depuis 2017, Schneider Electric a rejoint en 2023 le projet d'action-recherche « Lab 8.7 », qui rassemble des sociétés pionnières pour prévenir les risques de travail des enfants, de travail forcé, et plus largement de travail indécemment dans les chaînes d'approvisionnement.

Le Groupe est également parrain du groupe de travail « *Labour and Decent Work* » du Pacte mondial des Nations Unies. En septembre 2023, Schneider Electric s'est engagé à être l'un des premiers acteurs de l'initiative *Forward Faster* du Pacte mondial dans le domaine du salaire vital. Enfin, Schneider Electric fait partie de la plateforme *Equity Action* du World Business Council for Sustainable Development (WBCSD).

11.4 Politique du Groupe

La Politique en matière de droits humains de Schneider Electric s'articule autour de trois principes :

1. Schneider Electric s'engage à respecter et à appliquer pleinement les lois et réglementations des pays dans lesquels il est présent.
2. Schneider Electric veille à soutenir et à promouvoir les droits humains sur tous ses sites opérationnels et dans toutes ses filiales à travers le monde.
3. Schneider Electric souhaite soutenir les droits humains au-delà de ses propres opérations et valorise son vaste réseau de partenaires et de parties prenantes pour promouvoir la mise en œuvre d'actions de sorte à assurer le respect des droits humains.

La Politique mondiale de Schneider Electric en matière de droits humains s'applique⁽²⁾ à tous les salariés permanents ou collaborateurs non permanents de Schneider travaillant sur les sites du Groupe. Elle vise également à inspirer les parties prenantes externes à l'entreprise. Pour tous les risques en matière de droits humains identifiés ci-dessus, et sur la base du principe « Protéger, Respecter, Rectifier », la Politique fournit un cadre et des conseils aux collaborateurs et aux équipes pour qu'ils sachent comment se comporter dans leurs activités quotidiennes ou lorsqu'ils sont confrontés à une situation spécifique.

En 2022, Schneider a publié la deuxième version de sa Politique mondiale en matière de droits humains. La Société entend augmenter ses engagements en exposant clairement sa position sur les nouveaux défis tels que les travailleurs migrants et l'intelligence artificielle. Elle confirme ainsi l'engagement du Groupe à œuvrer pour le respect de tous les droits humains internationalement reconnus et à faire en sorte que les droits humains soient respectés pour tout le monde, partout et en tout temps. La nouvelle politique comprend huit nouveaux thèmes : le respect et la dignité, les droits humains dans le cyberspace, les travailleurs migrants, les minéraux de conflits, la solidarité intergénérationnelle, les activités liées aux droits humains dans la chaîne d'approvisionnement du Groupe, l'espace civique et les défenseurs des droits humains et l'accès à un environnement sain. Le déploiement complet a été finalisé en 2023 et la création d'une formation en ligne est prévue pour 2024. La Politique est disponible en 9 langues.

En 2023, dans le cadre du déploiement de la Politique en matière de droits humains et conformément à la vision de Schneider Electric, le Groupe a décidé de se concentrer sur les travailleurs migrants. Guidé par les « Principes de Dhaka sur la migration dans la dignité », Schneider Electric a publié des lignes directrices internes pour les travailleurs migrants. Le document fournit un cadre qui aidera les équipes de Schneider Electric, ainsi que les partenaires tels que les agences de recrutement, à s'assurer que tout travailleur migrant lié à Schneider Electric est protégé contre tout abus ou toute faute professionnelle.



Consultez la Politique mondiale de Schneider en matière de droits humains, disponible à l'adresse www.se.com

(1) Rapport : « Global Estimates of Modern Slavery: Forced Labour and Forced Marriage » (ilo.org)

(2) Document institutionnel Politique en matière de droits humains | Schneider Electric à l'adresse www.se.com

Alignement de Schneider Electric avec les normes et les cadres internationaux

Schneider Electric souscrit aux principes et aux lignes directrices suivantes :

- les principes internationaux en matière de droits humains inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme (qui fait partie de la Charte internationale des droits de l'homme), qui définissent une norme commune pour tous les types d'organisation ;
- les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, qui formulent des recommandations pour les entreprises, y compris en matière de droits humains ; et
- la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail ;

- les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits humains, qui définissent précisément les rôles et les responsabilités des États et des entreprises en la matière. Schneider Electric respecte ces principes directeurs ainsi que la Convention sur les droits de l'enfant des Nations Unies ;
- les Principes de Dhaka sur la migration dans la dignité de l'Institute for Human Rights and Business (IHRB) ;
- les Principes sur la migration dans la dignité.

Les procédures mises en œuvre par Schneider Electric, notamment son Plan de vigilance et son programme Éthique et Conformité, garantissent que le Groupe respecte les exigences de « garanties minimales » de la Commission européenne en matière de taxonomie, visées à l'article 18 du Règlement (UE) 2020/852.

Politiques spécifiques

En complément de sa Charte de confiance et de la Politique globale en matière de droits humains, Schneider Electric a mis en œuvre des politiques globales spécifiques dans les domaines suivants :

Politiques	Description de la politique	Référence dans ce DEU et en ligne
Ressources humaines		
Diversité, Équité et Inclusion	S'applique à toute l'entreprise et couvre tous les aspects de la diversité, car Schneider Electric souhaite être le reflet des communautés dans lesquelles le Groupe est présent. Cette politique est basée sur le respect et la dignité qui sont les fondements de la justice et de l'équité.	Pages 216 à 225 du Document d'Enregistrement Universel 2023 Consultez et téléchargez la Politique : https://www.se.com/ww/en/about-us/diversity-and-inclusion/
Congés parentaux	Fournit un cadre afin que chaque collaborateur, dans chaque pays, puisse prendre des congés pour profiter des moments privilégiés de la vie avec sa famille.	Page 221 du Document d'Enregistrement Universel 2023
Lutte contre le harcèlement et la discrimination	Énonce l'engagement de Schneider Electric envers une « tolérance zéro » pour tout type de harcèlement ou de comportement offensant.	Page 219 du Document d'Enregistrement Universel 2023 Consultez et téléchargez la Politique : https://www.se.com/fr/fr/download/document/GAHP/
Flexibilité des horaires de travail <i>Flexibility@Work</i>	Définit notre Politique mondiale de flexibilité des horaires de travail <i>Flexibility@Work</i> afin de garantir la cohérence et le traitement équitable lors de l'application des accords de travail flexible dans l'ensemble des entités et des pays pour tous les collaborateurs de Schneider Electric éligibles.	Page 220 du Document d'Enregistrement Universel 2023
Avantages sociaux des salariés	Définit les principes, les normes et le régime de gouvernance mondiaux applicables à la fourniture d'avantages sociaux au sein de Schneider Electric.	Pages 237 à 239 du Document d'Enregistrement Universel 2023
Santé et sécurité		
Santé et sécurité	Définit les règles et lignes directrices applicables à tous les salariés de Schneider Electric ainsi qu'à des groupes spécifiques réalisant des tâches spécialisées. Elle est étayée par des outils d'apprentissage et fait l'objet chaque année d'une « Journée mondiale de la santé et de la sécurité ».	Pages 121 à 123 du Document d'Enregistrement Universel 2023 Consultez et téléchargez la Politique : https://www.se.com/ww/en/download/document/SE-Health-Safety-Policy/?ssr=true
Voyages	Définit les règles applicables aux collaborateurs en déplacement, y compris les lignes directrices, les procédures en place pour assurer la sécurité des voyageurs d'affaires de Schneider Electric à tout moment.	
Sécurité	Définit le périmètre mondial de la sécurité applicable à toutes les entités, tous les sites et toutes les activités. Cette politique met également l'accent sur le rôle crucial des managers pour assurer la sécurité.	Page 336 du Document d'Enregistrement Universel 2023

Une conduite responsable des affaires basée sur la confiance

11.5 Actions et ressources

Face aux risques décrits à la section 10.2, le Groupe met en place plusieurs programmes couvrant l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement et de sa main-d'œuvre.

Actions internes

Les entités et les filiales de Schneider Electric sont surveillées par l'intermédiaire de contrôles internes clés. Ces contrôles sont élaborés en collaboration avec l'équipe d'Audit interne et consistent en une auto-évaluation annuelle couvrant différents sujets opérationnels. Les contrôles des droits humains et de la santé et de la sécurité sont inclus dans cet examen annuel. Le résultat de ces évaluations permet à Schneider Electric de comparer les différentes entités et de mettre en œuvre, le cas échéant, des plans d'atténuation des risques.

Les actions internes concernant le respect et la dignité, la liberté d'association, la santé et la sécurité, le temps de travail et les congés, les salaires et avantages sociaux, le harcèlement, les discriminations, la diversité et l'inclusion et le développement des compétences sont décrites à la section 2.5 à la page 210 du Document d'Enregistrement Universel 2023.

Schneider Electric a mis en place des programmes de formation dédiée à ses politiques pour sensibiliser les collaborateurs et leur donner des conseils sur la façon de réagir ou de se comporter dans des situations spécifiques. Certaines de ces formations sont obligatoires, tandis que d'autres font partie du parcours de formation recommandé. Ces programmes couvrent une large gamme de sujets : lutte contre le harcèlement, bien-être, préjugés ou encore comment développer une culture inclusive. Pour de plus amples renseignements, consultez la section 2.5.3 à la page 226 du Document d'Enregistrement Universel 2023.

En ce qui concerne la santé et la sécurité, le Groupe assure un suivi de différents indicateurs. Les incidents sont étudiés par la direction. Des mesures correctives sont prises si nécessaire et une communication est diffusée aux équipes concernées dans toute l'entreprise. Au besoin, une alerte de sécurité globale peut être lancée pour alerter tous les collaborateurs concernés. Schneider Electric organise chaque année une « Journée mondiale de la santé et de la sécurité », afin d'informer tous les collaborateurs et de maintenir un niveau de sensibilisation élevé sur ce sujet essentiel. Pour de plus amples renseignements, consultez la section 4 à la page 17.

Actions externes

Le programme de transformation relatif au travail décent, lancé en 2021, constitue un engagement fondamental en matière de droits humains. Ce programme repose sur 10 piliers fondamentaux des droits humains, dans le but de garantir la dignité de tous les travailleurs et de protéger leurs droits. Ce programme est en cours de déploiement auprès des employés et des fournisseurs stratégiques du Groupe. Pour plus d'informations, voir la section 12.12 à la page 42.

Le Groupe s'est également engagé dans un programme de Devoir de vigilance. Dans le cadre de ce programme, Schneider Electric réalise des audits de fournisseurs à risque afin d'identifier les lacunes potentielles et de proposer des axes d'amélioration. Pour plus d'informations, veuillez consulter la section 12.6 à la page 37.

Incubation d'un Programme d'Excellence sociale. Pour plus d'informations, veuillez consulter la section 12.13 à la page 43.

12 Relations durables avec les fournisseurs

12.1 Contexte

Le maintien d'une relation durable avec les fournisseurs est essentiel pour garantir un approvisionnement éthique, minimiser l'impact environnemental et favoriser la résilience à long terme de l'entreprise. En donnant la priorité aux pratiques durables et en communiquant de manière ouverte avec les fournisseurs, les entreprises peuvent améliorer la transparence de la chaîne d'approvisionnement, réduire les risques et contribuer aux objectifs globaux de développement durable du secteur.

Schneider Electric est l'une des sociétés internationales les mieux implantées localement, avec une présence dans plus de 100 pays et une répartition presque uniforme des revenus et des salariés entre les principales zones géographiques. Même si cela lui procure une position équilibrée sur le marché, la société dispose d'une base de fournisseurs répartie quasiment uniformément dans le monde entier. En 2023, Schneider Electric a fait appel à plus de 53 000 fournisseurs pour se procurer des biens et services, pour un total d'environ 17,5 milliards d'euros dans plus de 60 catégories. Cette base de fournisseurs diversifiée représente une combinaison unique d'entreprises matures opérant à l'échelle mondiale et de petites et moyennes entreprises desservant des marchés locaux ou de niche, dans des catégories allant des assemblages simples à des activités de fabrication complexes. Forte de son engagement à faire avancer tous les ODD de l'ONU et à proposer des solutions de développement durable et d'efficacité, Schneider Electric est idéalement placé pour influencer ses partenaires de la chaîne d'approvisionnement et les aider à progresser et à adopter des pratiques sociales et environnementales plus durables.

12.2 Risques, impacts et opportunités

En raison de l'emplacement, de la taille et de la nature des activités du Groupe, son environnement d'exploitation est directement affecté par le changement climatique, la rareté des ressources et les problèmes de droits humains dans l'ensemble de sa base de fournisseurs mondiale. Même si l'impact des activités de Schneider est relativement limité, l'empreinte de sa chaîne d'approvisionnement au sens large est à la fois plus importante et affectée par l'évolution des tendances. À titre d'exemple, on estime que les émissions de GES de sa chaîne d'approvisionnement en amont sont 25 fois plus élevées que les émissions issues de ses activités.

Les principaux risques identifiés dans le cadre de l'évaluation des risques de vigilance sont les risques liés aux droits humains (en particulier la sécurité au travail, le lieu de travail décent et les normes de droit du travail), les émissions de GES (issues notamment de la transformation des matières premières en composants et de leur transport) et les risques de pollution liés à certaines catégories d'achats spécifiques.

En adoptant une approche qui combine la gestion proactive des risques fournisseurs en amont grâce au plan de vigilance et la mise en œuvre de programmes et processus de développement durable ambitieux, Schneider Electric préserve les impacts sur sa résilience commerciale et augmente son attractivité auprès des clients, des investisseurs et des nouveaux talents.

12.3 Gouvernance

Plan de vigilance

Depuis de nombreuses années, Schneider Electric mesure sa performance en matière de développement durable à l'aide d'un tableau de bord appelé Schneider Sustainability Impact (SSI) et a mis en place des organes de gouvernance spécifiques pour s'assurer que le développement durable est positionné dans chaque partie de la stratégie du Groupe, du Conseil d'administration jusqu'aux niveaux opérationnels. Le SSI est un tableau de bord de transformation démontrant que des changements disruptifs sont possibles. Le SSI est complété par un deuxième niveau de programmes appelé Schneider Sustainability Essentials (SSE) afin de maintenir l'attention sur d'autres programmes à long terme. Le plan de vigilance correspond au numéro 17. Pour ce programme particulier, Schneider Electric a mis en place un mécanisme de gouvernance transversale en vue de détecter, d'identifier et d'atténuer de manière proactive les risques liés au développement durable des fournisseurs, et d'intégrer des contrôles préventifs dans les processus d'approvisionnement ainsi que dans les opérations quotidiennes. Le plan est régi par un Comité de pilotage, établi en 2017, présidé par le membre du Comité exécutif responsable de la chaîne d'approvisionnement et composé de hauts dirigeants. L'objectif du Comité de pilotage est de prendre des décisions sur l'orientation stratégique, de hiérarchiser les initiatives et les ressources affectées, d'examiner les actions en cours et de définir les décisions sur les prochaines étapes des actions.

12.4 Politique du Groupe

La mission d'achats mondiaux du Groupe s'aligne sur notre stratégie qui consiste à créer de la valeur pour le client à travers la transformation de la gestion de l'énergie. Schneider Electric y parvient en contribuant à la croissance du chiffre d'affaires et du résultat, tout en se positionnant en tant que leader en matière d'approvisionnement durable. Nos principales priorités en matière de qualité, innovation, coûts, liquidités et développement durable sont soutenues par nos collaborateurs, notre chaîne d'approvisionnement sur mesure, connectée et durable, et par la numérisation. En tant qu'élément clé de notre chaîne d'approvisionnement de bout en bout, nous comptons sur nos fournisseurs pour contribuer fortement dans tous les aspects de la performance.

Schneider Electric intègre le développement durable à chaque étape du cycle de vie des fournisseurs. Cela commence par la mission de l'organisation d'approvisionnement mondial, qui accorde une place fondamentale au développement durable. Le développement durable des opérations d'approvisionnement, qui fait partie des trois principaux facteurs de réussite de la fonction d'achat avec la croissance des bénéfices et l'impact sur les résultats financiers, est solidement institutionnalisé.

Afin de sensibiliser tous les fournisseurs actuels et potentiels aux attentes et aux différentes étapes de la collaboration avec Schneider Electric, un Guide écrit, lancé initialement en 2016, est mis à jour régulièrement. Ce document énonce les attentes vis-à-vis des fournisseurs en matière de développement durable dans les cinq domaines suivants : environnement, pratiques commerciales équitables et éthiques, approvisionnement durable, pratiques de droit du travail et droits humains, avant de décrire les étapes d'approbation, de sélection et d'évaluation des performances.



Consultez et téléchargez le Guide du Fournisseur de Schneider Electric à l'adresse www.se.com

Étapes de collaboration combinant les évaluations des risques et des performances

Schneider Electric déploie un processus en quatre étapes comprenant le processus de sélection des fournisseurs (SAM), le processus de sélection des pièces/produits (SQM) et le processus de performance des fournisseurs (SPM) et le processus de développement des fournisseurs (SDP) pour sélectionner les nouveaux fournisseurs et conserver les anciens dans l'objectif d'une collaboration continue. Dans le cadre de ce processus, la performance en matière de développement durable est un critère d'évaluation clé.

Sélection des fournisseurs (Module d'évaluation des fournisseurs (SAM))

Le parcours d'un nouveau fournisseur commence par le SAM, lorsque les capacités du fournisseur sont évaluées pour s'assurer qu'elles correspondent aux attentes de Schneider. Entre autres éléments, ce processus comporte une évaluation consacrée au droit du travail, à l'éthique, à l'environnement et à la santé et la sécurité au travail. Il se base sur un questionnaire d'auto-évaluation combiné à des audits sur site par des auditeurs certifiés Schneider Electric. Tous les nouveaux fournisseurs subissent cette évaluation et seuls les partenaires agréés peuvent passer à l'étape suivante des audits fonctionnels et techniques requis pour la sélection.

Processus de sélection des pièces/produits (Module de qualification des fournisseurs (SQM))

Après avoir réussi le module d'approbation, les fournisseurs sont soumis à la sélection de l'approvisionnement, qui évalue la faisabilité technique de l'approvisionnement. Une fois ce module réussi, les fournisseurs peuvent commencer à collaborer avec Schneider Electric et à lui fournir des produits.

Processus de performance des fournisseurs (SPM)

Au cours de la phase commerciale, la performance du fournisseur est constamment évaluée par le SPM. Différentes équipes fonctionnelles évaluent différents paramètres de performance, y compris le développement durable, qui fait partie des piliers. La performance globale a un impact sur la nature de la relation d'affaires (stratégique ou non stratégique).

Processus de développement des fournisseurs (SDP)

De même, au cours de la phase commerciale, un processus de collaboration est mis en place pour apporter des améliorations systémiques et durables aux écarts identifiés afin de répondre aux attentes spécifiques.

Une conduite responsable des affaires basée sur la confiance

Portail des fournisseurs Schneider – gestion des relations avec les fournisseurs (outil SSP-SRM)

Les résultats de l'approbation et de l'évaluation des performances sont disponibles en temps réel sur le portail des fournisseurs Schneider Electric (SSP-SRM) et peuvent être consultés par la communauté mondiale de la chaîne d'approvisionnement, ce qui rend les interactions/décisions sur les fournisseurs plus fluides et empêche tout fournisseur présentant de mauvaises performances de développement durable de rejoindre la base de fournisseurs.

La performance des fournisseurs fait l'objet d'un suivi par les responsables des fournisseurs de Schneider Electric sur une base mensuelle ou pluriannuelle, en fonction de la gravité des risques et de la classification du fournisseur. La performance en matière de développement durable est l'un des principaux critères de toutes les revues commerciales avec les fournisseurs et revues fonctionnelles internes avec les dirigeants des services.

Conditions générales d'achat

Tous les fournisseurs de Schneider Electric doivent respecter les conditions générales d'achat : chaque fournisseur s'engage à appliquer les principes et lignes directrices de l'ISO 26000, les règles définies dans la norme ISO 14001.

Les fournisseurs s'engagent également à respecter toutes les législations/réglementations nationales, le règlement REACH, la réglementation RoHS et, plus généralement, les lois et réglementations relatives à l'interdiction ou à la restriction de l'utilisation de certains produits ou substances. Enfin, il est attendu des fournisseurs qu'ils signalent la présence et le pays d'origine de tout approvisionnement en minéraux de conflits, conformément aux exigences de la loi américaine Dodd-Frank Act de 2010 dite loi « Minéraux de conflits ». Dans ce contexte, Schneider Electric a un objectif « sans conflit ».



Consultez et téléchargez les Conditions générales des achats de Schneider depuis la page Fournisseurs à l'adresse www.se.com

Code de conduite des fournisseurs

L'ambition de Schneider Electric en matière de développement durable se fonde sur son propre Code de conduite des fournisseurs. Il s'agit du document principal régissant toutes les relations avec les fournisseurs. Ce document énonce les exigences fondamentales imposées aux fournisseurs concernant, sans s'y limiter, l'environnement, les droits humains et le travail décent, les pratiques commerciales équitables, l'approvisionnement durable et la santé et la sécurité au travail. Le document prévoit également l'accès à des voies de recours par le biais de la Trust Line, qui est la ligne d'assistance éthique de Schneider Electric. Tout partenaire peut accéder à cette ligne d'assistance pour faire part de ses préoccupations concernant les normes éthiques ou de développement durable dans le cadre d'une association commerciale. Le Code de conduite des fournisseurs est également inclus dans les Conditions générales et dans tous les autres documents contractuels.



Consultez et téléchargez le Code de conduite des fournisseurs de Schneider depuis la page Fournisseurs à l'adresse www.se.com

Programme de filtrage des fournisseurs

Avant d'établir une relation avec un fournisseur, toutes les entités juridiques de Schneider Electric doivent s'assurer que le fournisseur est correctement évalué, filtré et approuvé. Schneider Electric doit sélectionner avec soin, contrôler de manière appropriée et gérer en permanence les relations avec ses fournisseurs tout au long de la relation commerciale. Des limites claires et des processus efficaces garantissent que les risques sont pris pour éviter toute forme de corruption ou de violation des sanctions et des réglementations en matière de contrôle des exportations.

Tous les fournisseurs font l'objet d'une « diligence raisonnable » (*due diligence*) comprenant une évaluation des risques, un filtrage, une enquête, un examen ou un audit afin de vérifier les faits et les informations concernant un sujet particulier.



Pour en savoir plus sur notre filtrage des tiers en matière de contrôle des exportations et de corruption, veuillez vous reporter à la **section 10, page 30**.

12.5 Cadre et stratégie d'approvisionnement durable

Schneider Electric a déployé un Cadre d'approvisionnement durable, qui entérine un mécanisme pour détecter, identifier et atténuer de manière proactive les risques de développement durable des fournisseurs et intégrer des contrôles préventifs dans les processus d'achat. Cela garantit l'intégration du développement durable aux activités habituelles de tous les membres de l'équipe achat travaillant dans le monde entier.

Le cadre identifie également des domaines thématiques dans l'ensemble du spectre ESG, dans lesquels Schneider Electric peut avoir un impact important et transformer le secteur. La société collabore avec ses partenaires d'approvisionnement pour développer la maturité en matière d'action climatique, de circularité et de droits humains et remettre le statu quo en question afin de débloquer de nouvelles opportunités de croissance. L'ambitieuse feuille de route du Groupe en matière de développement durable enjoint ses partenaires à définir les prochaines tendances du secteur, à devenir des figures de proue et à façonner l'avenir. Cet engagement envers le développement durable permet d'identifier de nouvelles opportunités d'améliorer l'efficacité et les opérations et de créer et remporter de nouveaux marchés, qui offrent un avantage concurrentiel et sont positivement corrélés avec les performances financières. Tous les contrats au sein de Schneider Electric et de sa base de fournisseurs stipulent que le développement durable est bon pour l'entreprise et doit être considéré comme une opportunité.

Cadre d’approvisionnement durable 2021–2025

<p>Vision : Collaborer avec un réseau mondial de fournisseurs pour un monde inclusif et neutre en carbone, où les écosystèmes et les ressources sont préservés, et où les personnes ont accès à des opportunités économiques et à des conditions de vie décentes.</p>						
<p>Environnement</p>				<p>Social</p>		<p>Gouvernance</p>
<p>Projet Zéro Carbone</p> <p>Réduire de 50 % les émissions de CO₂ opérationnelles des 1 000 principaux fournisseurs</p> <p>(SSI #3)</p>	<p>Matériaux verts</p> <p>Augmenter la part de matières premières durables dans les produits à 50 %</p> <p>(SSI #4)</p>	<p>Emballages durables</p> <p>100 % des emballages sont en carton recyclé et sans plastique à usage unique</p> <p>(SSI #5)</p>	<p>REACH/RoHS</p> <p>Conformité continue aux réglementations régissant les matières dangereuses et les minéraux de conflits</p>	<p>Minéraux de conflits/Cobalt</p>	<p>Travail décent</p> <p>100 % des fournisseurs stratégiques offrent un travail décent à leurs employés</p> <p>(SSI #6)</p>	<p>Excellence sociale</p> <p>Déployer un programme d'Excellence sociale sur plusieurs niveaux de fournisseurs</p> <p>(SSE #12)</p>
<p>ISO 26000 : Améliorer le profil de développement durable des fournisseurs grâce à des pratiques ESG de pointe (fournisseurs stratégiques)</p>						
<p>Devoir de vigilance : 4 000 fournisseurs évalués dans le cadre du Plan de vigilance (SSE #17)</p>						
<p>Code de conduite des fournisseurs : Résumer les exigences les plus fondamentales de Schneider Electric à l'égard de ses fournisseurs</p>						

12.6 Plan de vigilance pour les fournisseurs

Catégories de risques des fournisseurs et plan d’audit

Afin d'évaluer et d'atténuer le risque lié au développement durable chez ses fournisseurs mondiaux, Schneider Electric procède à une évaluation annuelle des risques sur l'ensemble de sa base de fournisseurs. Cette évaluation couvre les risques liés au développement durable, ainsi que des paramètres spécifiques tels que le type de processus industriel utilisé par les fournisseurs, leur technologie et la localisation géographique. Cela permet au Groupe de prendre en compte les risques qui peuvent découler de la situation spécifique d'un pays (social, politique, etc.). Ces paramètres sont compilés dans une base de données indépendante tierce (méthodologie Responsible Business Alliance, RBA, ex-EICC, dont Schneider Electric est membre depuis janvier 2018). Cette méthodologie est appliquée à l'ensemble du réseau composé d'environ 53 000 fournisseurs de niveau 1 de Schneider Electric, et l'opération est renouvelée chaque année sur le nouveau référentiel fournisseur afin d'identifier les éléments à risque élevé.

Plan global

Le plan d'audit a débuté en 2018. En 2020, Schneider Electric a terminé ce calendrier de 3 ans avec 374 audits.

De 2021 à 2025, Schneider Electric a défini des objectifs dans le cadre de sa stratégie de développement durable, en se fixant comme objectif de réaliser 1 000 audits sur site chez les fournisseurs à risque élevé et de déployer 3 000 auto-évaluations pour les autres fournisseurs. Ce plan d'audit est intégré dans les Schneider Sustainability Essentials (SSE #17). Une société externe contrôle la qualité de son application et les résultats sont publiés chaque année.

Pour le plan 2023 du Groupe, environ 1 400 fournisseurs « à risque élevé » ont été identifiés ; ce nombre varie selon l'année.



Une conduite responsable des affaires basée sur la confiance

Audits sur site

Le questionnaire sur site et la méthodologie d'audit de Schneider Electric sont entièrement alignés sur le cadre RBA. Le cadre RBA est lié aux catégories de la matrice des risques du devoir de vigilance comme suit :

- Droits humains et lieu de travail décent : 36 questions
- Santé et sécurité : 40 questions
- Environnement : 21 questions
- Sécurité de l'offre : sans objet dans le cadre RBA. Vous trouverez de plus amples renseignements sur la stratégie de qualité de Schneider à la section « 5 Viser la haute qualité et la sécurité de nos produits » page 20.
- Conduite des affaires : 11 questions
- Cybersécurité : sans objet dans le cadre RBA. Vous trouverez de plus amples renseignements sur l'approche de bout en bout de Schneider en matière de cybersécurité à la section « 6 Cybersécurité, protection et confidentialité des données » page 23.
- En 2023, le Groupe a réalisé 212 premiers audits sur site avec des fournisseurs (audits réalisés pour la première fois avec un fournisseur). Ces audits permettent à Schneider Electric d'identifier les non-conformités et de demander au fournisseur de mettre en place des actions correctives. De nouveaux audits ont ensuite été effectués pour examiner les mesures correctives mises en œuvre afin de remédier aux non-conformités identifiées lors de l'audit initial et de valider la clôture.

Les informations et les résultats concernant les audits sur site avec les nouveaux fournisseurs sont décrits ci-dessous.

La plupart des non-conformités observées en 2023 concernaient la santé et la sécurité, le droit du travail et les systèmes de gestion (34 %, 26 % et 21 % respectivement). Le graphique 3 illustre la répartition des non-conformités par thème et le graphique 4 les donne par zone géographique.

Pour les non-conformités les plus graves, chaque dossier est transmis au Directeur des Achats. Une analyse des 114 « priorités absolues » soulevées en 2023 montre que les problèmes suivants sont les plus récurrents :

- Droit du travail (60 % des problèmes de non-conformité prioritaires) : non-respect du temps de travail et des jours de repos (les systèmes de mesure des heures travaillées sont souvent insuffisants) ; salaires pour les heures normales et les heures supplémentaires correctement calculés et payés à tous les travailleurs ;
- Santé et sécurité (25 % des points de non-conformité prioritaires) : systèmes d'alarme et de protection contre l'incendie insuffisants ; contrôles appropriés de l'exposition des travailleurs aux agents chimiques, biologiques et physiques ;
- Environnement et systèmes de gestion (15 % des principales priorités) : systèmes de gestion des déchets et de prévention de la pollution insuffisants.

À la fin de l'année 2023, Schneider Electric a clôturé 97 % des non-conformités de 2022 et 36 % de celles de 2023 (tous types confondus). L'approche de Schneider Electric consiste à aider les fournisseurs à remédier aux problèmes en partageant les bonnes pratiques et en leur fournissant des conseils et des formations. Si ces non-conformités ne sont pas rectifiées (principalement les priorités absolues), la remontée au Directeur des achats peut entraîner la fin de la relation commerciale. En 2023, une relation commerciale avec un fournisseur a été interrompue en raison du Plan de vigilance. Schneider Electric a mis en œuvre en 2023 un programme visant à passer en revue des audits réalisés il y a plusieurs années afin de vérifier si les mesures de résolution des non-conformités étaient toujours en place et durables. Jusqu'à présent, aucune dérive majeure n'a été identifiée, ce qui confirme l'efficacité du programme ; un seul cas a été identifié, en raison du remplacement de toute l'équipe de direction des fournisseurs, qui a été clôturé par la suite.

Auto-évaluations

En 2021, un questionnaire d'auto-évaluation spécifique a été élaboré, en s'appuyant sur les expériences des audits sur site réalisés au cours des années précédentes. Parmi les questions posées, celles qui sont essentielles visent à vérifier si les fournisseurs sont conformes sur les sujets obligatoires que sont le travail, les droits humains, l'environnement, la santé et la sécurité. Les deux principaux objectifs de cette évaluation consistent à aider le fournisseur à mener une réflexion sur sa conformité aux normes de vigilance, et d'aider Schneider Electric à déterminer si des audits sur site s'imposent.

En 2023, 953 fournisseurs ont soumis des réponses. Les équipes achat ont examiné les réponses et identifié certains fournisseurs pour lesquels des audits sur site seront effectués en 2024.

Confiance

SSE #17





Notre engagement à l'horizon 2025

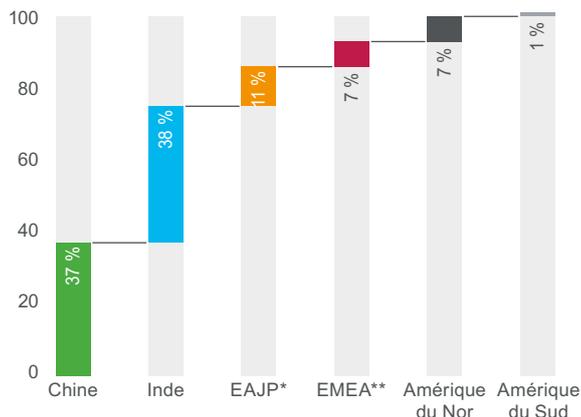
4 000 fournisseurs évalués dans le cadre de notre Plan de vigilance

Dans l'ensemble, la résolution des non-conformités identifiées depuis la création du programme en 2017 a entraîné l'amélioration des conditions de travail de 320 000 salariés.

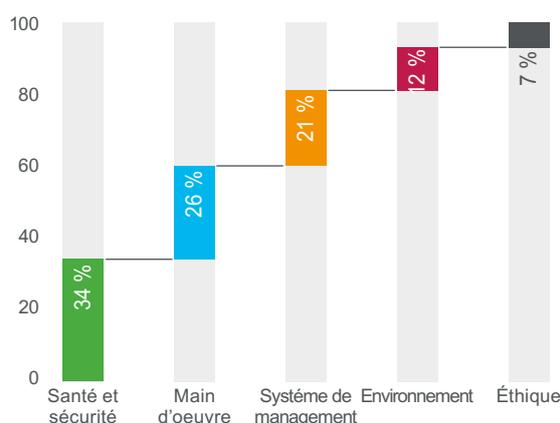
- **Travail** : au cours d'un audit, Schneider Electric a identifié une petite entreprise active dans l'assemblage qui a retardé le paiement de ses employés. Les registres des salaires ont été examinés et ont montré que les salaires mensuels avaient été retardés pendant plus d'un mois. Le fournisseur a pris conscience de la situation et a procédé à sa correction. Cinq mois après l'audit, la situation a été corrigée. Lors de l'audit de clôture sur site, Schneider Electric a validé la résolution du problème et la non-conformité a été clôturée. Le fournisseur gère désormais correctement ses paiements et assure le paiement du salaire mensuel des employés en temps utile
- **Santé et sécurité** : Lors d'un audit sur un site important d'un tableautier, le vérificateur de Schneider Electric a identifié 2 non-conformités. Il a été constaté que les opérateurs travaillaient sans équipement de protection individuelle (EPI) approprié, ce qui pourrait avoir des effets à long terme sur leur santé. Le fournisseur n'avait pris aucune mesure avant la mise en œuvre du processus et, grâce à l'audit, s'est immédiatement assuré que les travailleurs avaient les masques, gants et protections corporelles nécessaires. Par la suite, un système de déploiement, d'utilisation et de gestion des EPI a été mis en place, et des parties prenantes ont été identifiées pour gérer cette procédure à long terme. De plus, le système d'alarme incendie/détection des incendies ne fonctionnait pas en raison d'un panneau de commande défectueux. Une analyse de la cause profonde a montré que le contrat de maintenance du système de secours avait expiré un an auparavant, entraînant une défaillance du système. Le fournisseur a travaillé avec son sous-traitant en sécurité pour analyser les causes profondes et assurer la mise en œuvre des mesures correctives nécessaires. Un plan de maintenance complet a été mis en œuvre à la suite de cet événement.

Référence 2020	Progrès en 2023	Objectif 2025
374		4 000
	3 248	

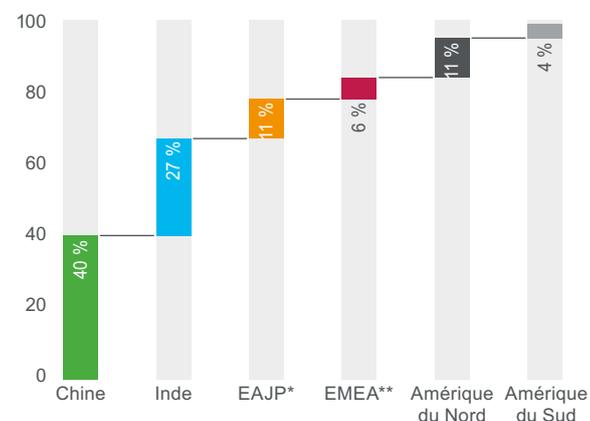
% Fournisseurs risqués identifiés en 2023 par zone géographique – Graphique 1



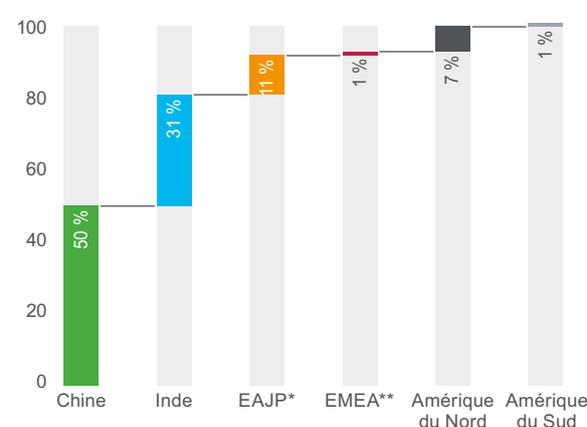
% Cas de non-conformité en 2023 par thème – Graphique 3



% Audits complétés en 2023 par zone géographique – Graphique 2



% Cas de non-conformité en 2023 par zone géographique – Graphique 4



* EAJP : Asie de l'Est - Japon - Pacifique
 ** EMEA : Europe - Moyen-Orient - Afrique

Impact

Depuis le début du programme en 2017 jusqu'à la fin de l'année 2023, environ 1 000 fournisseurs avaient été audités sur site, et plus de 12 000 non-conformités avaient été soulevées. Des mesures correctives ont été prises. Les 212 audits sur site réalisés en 2023 ont permis à Schneider de relever plus de 2 100 non-conformités. Parmi ces non-conformités, plus de 110 sont évaluées comme « top prioritaires » et font l'objet d'une attention toute particulière lors des contre-audits des fournisseurs. L'objectif de Schneider Electric est de clôturer 100 % des types de non-conformités identifiées, quel que soit leur niveau de priorité.

Une conduite responsable des affaires basée sur la confiance

12.7 Promotion d'un processus d'amélioration continue basé sur la norme ISO 26000 pour les fournisseurs stratégiques

Le développement durable est l'un des piliers utilisés pour mesurer la performance des fournisseurs. Les fournisseurs les plus performants ont ainsi l'opportunité de devenir des fournisseurs « stratégiques ». La performance résultant de l'évaluation EcoVadis/ISO 26000 est un élément clé de la stratégie de développement durable et du processus Supplier Risk Management (SRIM). Les conclusions de l'évaluation font partie intégrante des revues commerciales prévues entre acheteurs et fournisseurs, sur une base trimestrielle ou annuelle. L'objectif consiste à partager avec les fournisseurs tous les plans d'amélioration à mettre en place avant la prochaine évaluation afin d'améliorer tous les aspects de leur situation en matière de développement durable, sur la base de faits et de recommandations claires.

Les fournisseurs stratégiques sont identifiés en fonction de plusieurs critères (qualité, productivité, livraison, innovation, développement durable, etc.) et représentent la base de fournisseurs ayant les meilleures performances globales, à laquelle Schneider Electric attribue des contrats. Les équipes Achats de matières premières examinent régulièrement cette base de fournisseurs (au moins une fois par an) afin de mettre à jour les décisions stratégiques de l'entreprise. Ce processus dynamique permet aux fournisseurs les plus performants de devenir ou de rester nos fournisseurs « stratégiques », tandis que les moins performants perdent ce statut.

Le Groupe s'est fixé pour objectif d'engager l'ensemble de ses fournisseurs stratégiques dans une démarche d'amélioration continue du développement durable. À la fin de l'année 2023, les fournisseurs stratégiques représentaient environ 56 % du volume des achats de Schneider Electric. Les fournisseurs stratégiques qui ont passé le processus d'évaluation par un tiers couvrent environ 90 % du volume total des achats stratégiques.

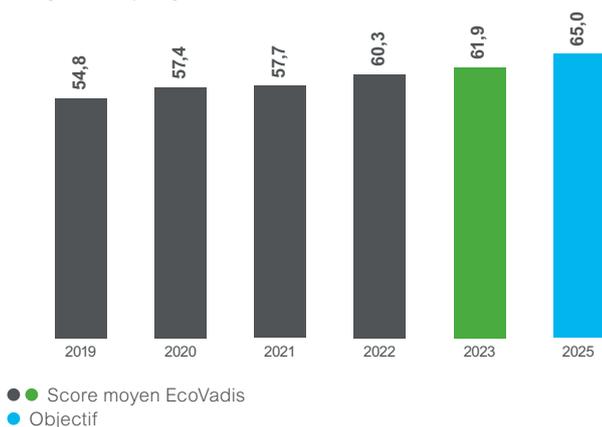
En 2018, le Groupe s'est fixé l'objectif ambitieux d'atteindre +5 points sur 100 dans le score moyen d'évaluation ISO 26 000 de ses fournisseurs stratégiques jusqu'à fin 2020 dans le cadre du SSI. À la fin de 2020, +6,3 points ont été atteints, avec une moyenne de 57,4 points.

La nouvelle ambition pour 2021–2025 est de placer la barre encore plus haut pour atteindre une moyenne de 65 points en 5 ans.

Les objectifs ont été atteints en 2022 et en 2023, avec une augmentation de 1,6 point chaque année, pour terminer l'année 2023 en affichant un résultat de 61,9 points.

Dans l'ensemble, depuis fin 2017, le score ISO 26000 moyen des fournisseurs stratégiques de Schneider a augmenté de presque 11 points.

Progrès du programme ISO 26000



Veillez noter que le score moyen des entreprises évaluées par EcoVadis avoisine les 46 points pour plus de 100 000 entreprises. Cela signifie que la position de Schneider en matière de développement durable des fournisseurs stratégiques est beaucoup plus mature que la moyenne mondiale.

12.8 Programme relatif aux minéraux de conflits

En août 2012, la Securities and Exchange Commission (SEC) américaine a adopté la règle sur les Minéraux de conflits dans le cadre de la loi sur la réforme de Wall Street et la protection des consommateurs. Selon la définition de la législation, les « Minéraux de conflits » comprennent les métaux tantale, étain, tungstène et or, souvent appelés « 3TG », qui sont les extraits des minéraux cassitérite, colombo-tantalite et wolframite, respectivement.

Bien que la règle des minéraux de conflits de la SEC américaine ne s'applique pas directement à Schneider Electric (puisque le Groupe n'est pas enregistré auprès de la SEC américaine), l'entreprise est profondément préoccupée par les conditions sociales et environnementales dans certaines mines qui pourraient fournir des métaux pour ses produits. Dans le cadre de ses pratiques commerciales durables, le Groupe s'est engagé à accroître ses efforts en matière d'approvisionnement responsable en métaux.

Dans le cadre de ces engagements, Schneider Electric a pris de nombreuses mesures, dont les suivantes :

- la mise à jour de ses conditions d'achat pour refléter ses attentes vis-à-vis des fournisseurs ;
- la mise en place d'un « Programme de conformité aux règles relatives aux minéraux de conflits » soutenu par ses dirigeants. Ce programme a été développé sur la base du guide de l'OCDE sur la diligence raisonnable pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque (CAHRA) et d'autres normes internationales, qui couvrent un champ élargi de minéraux et de pays ;
- l'identification des minéraux de conflits utilisés dans ses produits ;
- l'engagement auprès de ses fournisseurs afin qu'ils répondent en temps voulu aux demandes de preuves de conformité ;
- la participation au programme de sensibilisation des fonderies.

Schneider Electric travaille avec un tiers expert, en recueillant des informations auprès de ses fournisseurs afin d'identifier la source des minéraux en question et de s'assurer qu'ils sont reconnus comme « sans conflit » dans le cadre de normes internationales établies telles que la Responsible Minerals Initiative (RMI), la London Bullion Market Association (LBMA), et d'autres. Le Groupe s'engage à contribuer à cette initiative d'approvisionnement responsable ainsi qu'à répondre aux éventuelles préoccupations de ses clients, même si cela représente un effort à long terme, notamment en ce qui concerne la collecte de données.

Fin 2023, plus de 75 % des fournisseurs concernés ont répondu. 94 % des fonderies et raffineries identifiées dans la chaîne d'approvisionnement de Schneider Electric étaient jugées conformes (risque faible ou moyen) à un programme de validation reconnu par un tiers ou appliquaient activement la même approche (ce qui équivaut à une conformité d'environ 69 % des dépenses pertinentes). La période de campagne sur les Minéraux de conflits commence en juin et se termine par la publication de notre modèle de rapport sur les minéraux de conflits (Conflict Minerals Reporting Template, CMRT) final en mars prochain. La campagne comprend les 5 étapes de « diligence raisonnable » (*due diligence*) recommandées par l'OCDE. Schneider Electric travaille activement avec ses fournisseurs et surveille de près sa chaîne d'approvisionnement pour se conformer aux réglementations sur les minéraux de conflits et répondre au mieux aux attentes des clients. Sur la base des informations dont nous disposons actuellement, le Groupe n'a aucune raison de croire que les minéraux de conflits qu'il a obtenus ont directement ou indirectement financé ou bénéficié à des conflits armés dans les pays concernés, ni permis de soutenir illégalement des entités opérationnelles ou soumises à des sanctions.

Dans quoi sont utilisés les « 3TG » ?

Étain : dans l'électronique et les batteries, les revêtements de fils et de câbles, les résistances, les soudures, etc. Il est souvent utilisé pour recouvrir d'autres métaux afin d'empêcher leur corrosion et de créer des alliages.

Tantale : il est utilisé dans l'électronique, les condensateurs et les résistances, les fils ; l'acier galvanisé, durci, résistant, trempé ou traité thermiquement.

Tungstène : il est couramment utilisé dans les alliages résistants à la chaleur et à l'usure ; dans le matériel, les fils, les joints et les filaments.

Or : peu corrosif et très bon conducteur d'électricité, il est couramment utilisé dans l'électronique, les connecteurs, les contacts de commutateurs et de relais, les joints soudés, les fils, etc.



Consulter la page dédiée au Programme relatif aux minéraux de conflits sur www.se.com

Programme Cobalt et Mica

Schneider Electric a ajouté le cobalt à son programme de conformité des minéraux de conflits mi-2020, avant d'y ajouter le mica en 2021, passant ainsi au programme de minéraux élargi. Les ventes de cobalt et de mica ont été identifiées comme pouvant potentiellement financer ou soutenir des traitements inhumains, y compris le trafic d'êtres humains, l'esclavage, le travail forcé, le travail des enfants, la torture et les crimes de guerre dans les zones CAHRA connues. Ces zones, identifiées par la présence d'un conflit armé, d'une violence généralisée ou d'autres risques d'atteinte aux personnes, sont souvent caractérisées par des violations généralisées des droits humains et des manquements au droit national ou international.

Utilisation du mica et du cobalt :

Mica : dans l'électronique, il est utilisé dans les transistors, les condensateurs et les résistances. Il est particulièrement adapté aux applications à grande vitesse, car il peut résister à des températures extrêmement élevées.

Cobalt : il est utilisé dans la cathode des batteries rechargeables au lithium-ion et au nickel-cadmium.

Le programme se concentre sur l'approvisionnement responsable en cobalt utilisé comme élément clé des batteries lithium-ion dans la chaîne d'approvisionnement de Schneider Electric. À la fin de l'année 2023, avec 91 % de données recueillies (correspondant à

99 % des dépenses des fournisseurs sélectionnés), 97 % des fonderies et raffineries identifiées dans la chaîne d'approvisionnement du Groupe ont été jugées conformes à un système de validation reconnu par un tiers ou engagées activement dans une démarche similaire. Le Groupe n'a donc aucune raison de penser que le mica et le cobalt qu'il a obtenus ont directement ou indirectement financé ou bénéficié à des conflits armés dans les pays concernés, ni soutenu illégalement des entités opérationnelles ou soumises à des sanctions.

12.9 REACH et RoHS

Schneider Electric déploie plusieurs initiatives éco-responsables avec ses fournisseurs.

Schneider a décidé d'aller plus loin que les réglementations européennes REACH (enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques) et RoHS (limitation des substances dangereuses). Cette démarche est déployée dans le Groupe sur l'ensemble du portefeuille de produits et auprès de tous les fournisseurs, quelle que soit leur origine géographique. Pour soutenir les projets REACH et RoHS, Schneider Electric a mis en place un processus de collecte de données soutenu par une équipe dédiée pour recueillir les informations requises auprès de ses fournisseurs. Cela lui a permis de réduire considérablement son temps de réponse pour collecter ces informations et donc d'être plus rapide pour répondre aux demandes de ses clients. En plus de la collecte des données, Schneider Electric a mis en place un processus de revue de ces données pour en garantir la qualité. Grâce à ce processus, le niveau de vérification requis pour un fournisseur donné peut être ajusté afin de rendre les contrôles plus stricts dans les cas où des déviations ont été détectées. En outre, l'équipe chargée de la collecte des données environnementales des fournisseurs a étendu son périmètre et, en augmentant la couverture de la déclaration complète des matériaux (Full Material Disclosure, FMD) dans les données collectées, elle est en mesure d'obtenir des informations sur la conformité aux réglementations supplémentaires telles que POP, TSCA, Prop.65 et bien plus encore.

12.10 Projet Zéro Carbone (SSI #3)

L'entreprise vise une réduction absolue de 25 % des émissions de carbone sur l'ensemble de sa chaîne de valeur à l'horizon 2030 et des émissions nettes zéro sur l'ensemble de la chaîne de valeur à l'horizon 2050. Cela signifie que tous les fournisseurs en amont de Schneider doivent passer à l'énergie propre. La réalisation de cet objectif ambitieux implique un processus de transformation à long terme. Dans un premier temps et afin d'intégrer les fournisseurs, Schneider Electric a lancé le Projet Zéro Carbone en 2021, qui vise à réduire de 50 % les émissions de carbone opérationnelles de ses 1 000 principaux fournisseurs avant 2025 (SSI #3). Fin 2023, le SSI #3 avait atteint une performance de 27 %, jetant les bases d'une accélération de la décarbonation dans les années à venir.



Consultez notre page dédiée au Projet Zéro Carbone depuis la section Développement durable à l'adresse www.se.com

Une conduite responsable des affaires basée sur la confiance

12.11 Matériaux durables (SSI #4) et emballages durables (SSI #5)

Matériaux durables (SSI #4)

Un élément important de la transformation Net Zero de Schneider Electric est l'élimination du carbone intégré dans les matériaux achetés. Il s'agit d'une entreprise difficile, car les matières premières à faible impact doivent souvent être développées conjointement. Une collaboration stratégique entre les fournisseurs et les équipes R&D, ingénierie, environnement et opérationnelle est nécessaire pour garantir le respect des critères essentiels. Schneider Electric a lancé un programme de matériaux durables pour augmenter de 50 % la proportion de ces matériaux dans les produits Schneider d'ici 2025 (SSI #4).

Le périmètre de cette initiative comprend environ 30 % du volume d'achat de Schneider et inclut les éléments suivants :

- Thermoplastiques (achats directs et indirects) ;
- acier (achats directs) ;
- aluminium (achats directs).

D'autres matériaux, comme les composants d'acier fabriqué, d'autres métaux non ferreux (tels que le cuivre, l'argent ou le laiton) et les thermodurcissables (directs ou indirects), seront pris en compte dans les prochaines phases. À la fin de l'année 2023, 29 % des matériaux couverts par le programme ont été qualifiés de durables.

Emballages durables (SSI #5)

Depuis 2021, Schneider Electric met en œuvre un programme d'emballages durables, qui vise à garantir que tous les cartons utilisés dans l'emballage des produits de l'entreprise sont recyclés et que tous les plastiques à usage unique sont éliminés progressivement d'ici 2025 (SSI #5). Pour réaliser cette transformation, une approche à deux volets est déployée. D'une part, une équipe transversale est déployée pour examiner la conception des emballages, explorer et autoriser l'utilisation de matériaux alternatifs pour les emballages ; d'autre part, les équipes achat à travers les régions s'engagent auprès des fournisseurs pour assurer le déploiement de la feuille de route par les fournisseurs.

Des catégories spécifiques de matériaux d'emballage ont été incluses, de sorte que 63 % des dépenses d'emballage dans le périmètre seront attribuées à des emballages durables fin 2023, contre 45 % en 2022.

12.12 Travail décent

Les chaînes d'approvisionnement aident les entreprises à tirer parti des capacités mondiales et à bénéficier du génie collectif ; dans le même temps, elles permettent aux économies de progresser et de s'engager dans le commerce mondial. Toutefois, les avantages de cette intégration mondiale sont souvent répartis de manière inégale. Les conditions de travail auxquelles les travailleurs font face ou le manque de respect de leurs droits sont des domaines marqués par cette inégalité. Selon les Nations Unies, plus de 700 millions de travailleurs vivaient dans une pauvreté extrême ou modérée en 2018 et selon les estimations des organisations de la société civile, plus de 50 millions de personnes sont piégées dans l'esclavage moderne dans le monde, dont plus de 70 % sont des femmes et des enfants.

L'étendue et la gravité de la crise exigent une approche systématique et préventive, et non une simple rectification des mauvaises pratiques observées. L'accent doit être mis sur l'ouverture du dialogue et la normalisation des droits universels des travailleurs, indépendamment de la géographie ou du contexte de l'emploi.

Le programme Travail décent vise à garantir que toute opportunité de travail étendue aux employés est productive et génère un revenu équitable, assure la sécurité sur le lieu de travail et la protection sociale des familles, de meilleures perspectives de développement personnel et d'intégration sociale, la liberté pour les personnes d'exprimer leurs préoccupations, d'organiser et de participer aux décisions qui affectent leur vie et l'égalité des chances et de traitement pour tous. Le programme s'inspire des principes du travail décent promulgués par l'Organisation internationale du travail (OIT) ainsi que de considérations connexes pour plus d'exhaustivité.

Mise en œuvre

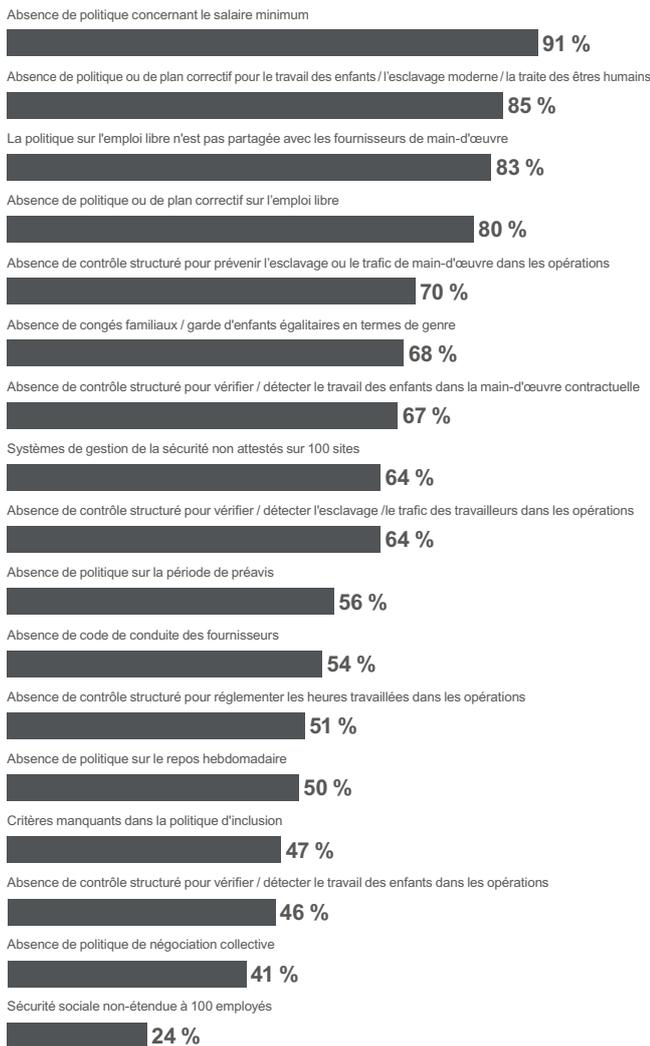
Le programme s'appuie sur des fournisseurs stratégiques pour l'achat direct (également dénommé « production ») et indirect (également dénommé « hors production »).

L'initiative adopte une approche de développement, reconnaissant que les critères du programme peuvent être nouveaux pour de nombreux fournisseurs et qu'ils ont besoin d'être soutenus en les accompagnant, en renforçant leurs capacités et en s'engageant sans relâche pour assurer la mise en œuvre. Pour faciliter l'application progressive des principes par les fournisseurs, le programme est divisé en deux étapes.

L'évaluation des performances des fournisseurs se fait sur la base d'un questionnaire en ligne déployé via SSP-SRM, le portail des relations avec les fournisseurs de Schneider. Une équipe spécialement formée et composée de collaborateurs des services d'approvisionnement mondial (GPS) dirige le lancement de l'initiative. Les fournisseurs doivent répondre aux questions et télécharger les preuves à l'appui de leurs réponses. Toutes les réponses et les preuves qui les accompagnent sont évaluées pour répondre aux critères minimums du travail décent. Des réviseurs spécialement équipés évaluent les réponses du fournisseur, y compris l'évaluation de la documentation jointe. Les réviseurs proviennent de Schneider Electric ainsi que d'agences tierces spécialisées dans des évaluations similaires. Si les actions des fournisseurs ne répondent pas aux exigences minimales, un feedback est communiqué et des actions correctives sont mises en œuvre par les fournisseurs dans les délais. Après rectification, les informations doivent être soumises à nouveau avec les preuves pour la réévaluation.

Les réponses ont été analysées afin d'augmenter l'engagement des fournisseurs et d'identifier les domaines d'amélioration communs pour le déploiement d'initiatives de renforcement de la capacité des fournisseurs plus efficaces. Vous trouverez ci-dessous le résumé des écarts les plus fréquents identifiés au cours de l'année.

Non-conformités les plus fréquentes



En raison de la nature dynamique de la catégorisation des fournisseurs, Schneider Electric examine chaque année la liste des fournisseurs éligibles et veillera à ce que les fournisseurs concernés soient inclus dans le programme. Les exigences du programme, initialement en anglais, sont également traduites en mandarin, tout comme les formations, ce qui permet de viser un éventail adéquat de fournisseurs.

12.13 Programme américain de diversité des fournisseurs

Le programme de diversité des fournisseurs de Schneider Electric US s'efforce d'identifier, d'inclure et d'engager des fournisseurs qualifiés et diversifiés pour soutenir les objectifs de l'entreprise et offrir à toutes les générations des opportunités égales.

Schneider Electric États-Unis est à la recherche constante d'entreprises qualifiées, qui fournissent des produits et services de qualité à des prix compétitifs et qui sont certifiées dans une ou plusieurs des catégories d'entreprises suivantes :

- *Small Business Enterprise* (SBE, petites entreprises) ;
- *Veterans* (VET, entreprises dirigées par des anciens combattants) ;
- *Disabled-Owned Business Enterprise* (DOBE, entreprises dirigées par des personnes en situation de handicap) ;
- *Minority-Owned Enterprise* (MBE, entreprises dirigées par des minorités) ;

- *Women-Owned Enterprise* (WBE, entreprises dirigées par des femmes) ;
- *Historically Underutilized Business Zones* (HUBZone, zones commerciales historiquement sous-utilisées) ;
- *LGBTQ+-Owned Enterprise* (LGBTBE, entreprises appartenant à des membres de la communauté LGBTQ+).

Confiance

SSI #6

Notre engagement à l'horizon 2025

Garantir que 100 % de nos fournisseurs stratégiques assurent un travail décent à leurs salariés

À compter de décembre 2023, 802 fournisseurs stratégiques sont invités à participer au programme Travail décent, parmi lesquels 683 fournisseurs ont été intégrés avec succès et invités à répondre au questionnaire qui leur a été envoyé. 536 fournisseurs ont répondu à l'enquête. Il faut plusieurs cycles d'examen, d'engagement, de clarification et de développement des capacités avec chaque fournisseur pour s'assurer que tous les paramètres sont respectés. Fin 2023, plus de 168 fournisseurs ont été classés comme conformes aux exigences de l'étape 1 du programme.

Nos progrès

Références 2022	Progrès en 2023	Objectif 2025
1 %	21 %	100 %

Fin décembre 2023, le Groupe s'est fixé pour objectif de consacrer plus de 7 % de ses dépenses totales en achats aux États-Unis à des sociétés très engagées en matière de diversité. Cela représente une augmentation de près de 3 % par rapport à 2022. Schneider Electric est conscient du chemin qui reste à parcourir dans ce domaine et s'engage à développer son programme aux États-Unis et en dehors afin d'offrir davantage d'opportunités aux professionnels issus de la diversité.

En 2023, Schneider Electric a amélioré son programme de diversité des fournisseurs comme suit :

- en approfondissant ses relations avec les organisations partenaires représentatives de la diversité des fournisseurs ;
- en effectuant des nettoyages des données tous les trimestres afin d'obtenir une meilleure visibilité sur la diversité dans sa chaîne d'approvisionnement ;
- en mettant à jour ses politiques, procédures et contenus de sites Web pour mieux présenter ses initiatives en matière de diversité des fournisseurs ;
- en proposant aux salariés des services d'achat et autres salariés ayant le pouvoir d'acheter des biens et services pour le compte de l'entreprise des formations solides à l'échelle de l'organisation NAM.

Une conduite responsable des affaires basée sur la confiance

Les principaux piliers du programme de travail décent sont les suivants :	
1. Opportunités d'emploi	Les opportunités d'emploi doivent être mises à la disposition de toutes les personnes éligibles de plein droit, de manière transparente, détaillée et gratuite. En cas de dépenses encourues par le travailleur pour obtenir un emploi, celles-ci doivent être remboursées par l'employeur. Le travail doit respecter et défendre la dignité des salariés et créer de manière proactive un environnement permettant de résoudre et de remédier à l'esclavage moderne, au travail forcé et à la servitude pour dettes. Un processus doit être mis en place pour s'assurer qu'aucun enfant n'est employé.
2. Des revenus adéquats et un travail productif	L'emploi doit être une source d'indépendance économique et de dignité. La baisse progressive des salaires industriels et la crise du COVID-19 ont gravement affecté les perspectives économiques de la main-d'œuvre, à l'échelle mondiale. Les entreprises devraient revoir leurs politiques salariales afin de garantir aux travailleurs la possibilité de mener une vie digne. En outre, l'emploi devrait permettre à la main-d'œuvre d'améliorer ses compétences et ses connaissances actuelles pour une employabilité future.
3. Heures de travail décentes	Les heures de travail excessives constituent une violation de la loi, souvent acceptée comme « nécessaire ». Ceci est généralement lié aux faibles salaires industriels et utilisé comme une excuse pour ne pas fournir des salaires appropriés. Les entreprises doivent examiner et corriger les heures excessives et s'aligner sur les exigences légales et/ou internationales.
4. Stabilité et sécurité du travail	L'emploi devrait être une source de stabilité économique et de tranquillité d'esprit. L'incertitude quant à la sécurité de l'emploi augmente le stress et rend la main-d'œuvre vulnérable aux abus et aux conditions de travail dangereuses. Ce problème a été exacerbé par les pertes d'emplois liées au COVID-19.
5. Dialogue social et relations sur le lieu de travail	Les employés devraient avoir le droit de dialoguer avec la direction et de faire part collectivement de leurs préoccupations et de leurs demandes. La négociation collective encourage les travailleurs à faire part de leurs préoccupations en temps utile, sert de baromètre/système d'alerte précoce pour évaluer la satisfaction des travailleurs et réduit leur vulnérabilité.
6. Traitement équitable dans l'emploi	L'emploi doit être basé sur le mérite et la capacité à faire le travail, et un traitement équitable doit être accordé à tous les salariés. Les différences de style de vie, de choix, etc., deviennent souvent une source de discrimination, de victimisation et de harcèlement. Cela restreint la liberté d'expression, cache les préférences et crée des problèmes de santé mentale. Les entreprises devraient garantir un lieu de travail qui accepte la diversité et offre un environnement de travail inclusif.
7. Un travail sûr	L'emploi devrait aboutir à l'indépendance économique et augmenter la capacité à mener une vie saine et prospère. Il ne doit pas entraîner une mauvaise santé, un risque pour le bien-être ou être une source de blessure ou de souffrance.
8. La protection sociale	Les salaires industriels ne sont souvent pas suffisants pour assurer un niveau de vie adéquat. Le problème est exacerbé en cas de problèmes de santé. La protection sociale, assurée par les employeurs/gouvernements, constitue un filet de sécurité indispensable contre les chocs économiques, le glissement vers la pauvreté et la vulnérabilité. Les entreprises doivent veiller à ce que tous les employés aient accès à la protection sociale.
9. Pratiques d'achat	Les pratiques et exigences d'achat ont un impact significatif sur les conditions de travail. Elles influencent la culture de travail de l'organisation du fournisseur pour répondre aux exigences du client. Le pouvoir des achats peut être un puissant moteur de changement positif en incluant des conditions de travail décentes comme condition préalable parmi les partenaires de la chaîne d'approvisionnement, lorsqu'il est équilibré avec d'autres critères commerciaux.
10. Concilier travail et vie de famille	Les responsabilités familiales ont un impact disproportionné sur l'égalité des genres et entraînent une participation inégale aux activités économiques. Les lieux de travail doivent s'efforcer de créer des conditions équitables et d'offrir aux employés toutes les possibilités de participer aux activités économiques sans compromettre leurs responsabilités familiales, qui peuvent nécessiter des périodes d'absence du travail (p. ex. maternité, soins familiaux, horaires flexibles, garde d'enfants adéquate, etc.). L'environnement de travail devrait agir comme un niveleur/égalisateur et ne pas accroître la disparité.

12.14 Programme d'Excellence sociale

Dans le cadre de ses efforts visant à atteindre l'excellence sociale dans sa chaîne d'approvisionnement, Schneider Electric s'appuie sur les programmes Travail décent et Devoir de vigilance. En outre, le Groupe teste d'autres moyens pour aller plus loin et étendre sa couverture au-delà des fournisseurs de niveau 1.

À cette fin, Schneider Electric a lancé en 2023 trois autres initiatives pilotes :

- Cartographie en amont des fournisseurs : identification des fournisseurs au-delà du niveau 1 et utilisation d'un outil permettant une communication plus directe et un suivi des paramètres essentiels de l'entreprise, de l'environnement et des droits humains. En 2023, 170 fournisseurs sont en cours de traitement.
- « Workers Voice » dans les zones géographiques sensibles : en collaboration avec 16 fournisseurs situés au Vietnam, avec l'aide d'une entreprise experte dans l'engagement numérique des parties prenantes, Schneider Electric a contacté directement les travailleurs employés par ces fournisseurs, pour évaluer la situation d'un nombre spécifique de droits humains. Les premiers résultats sont concluants puisque plus de 1330 travailleurs ont participé à l'enquête, ce qui représente plus de trois fois le seuil minimum de signification statistique.
Comme il s'agit d'une première approche pilote, les résultats doivent être pris avec prudence car nous sommes encore en phase d'apprentissage. Cependant, pour partager nos premières observations, nous pouvons noter ce qui suit :
- Du côté positif, nous avons observé que 88 % des travailleurs ont déclaré se sentir traités avec respect, 92 % avoir droit à des congés payés en cas de maladie et 91 % comprennent et ont une copie claire de leur contrat de travail.
- Concernant les domaines qui nécessitent une attention particulière, 20 % des travailleurs ont déclaré avoir déjà été témoins de harcèlement sexuel, 19 % ont déclaré que le stress de leur travail affecte leur vie personnelle et 16 % ont déclaré avoir déjà été traités injustement ou victimes de discrimination. Ces sujets seront suivis attentivement et des mesures seront prises en 2024 pour atténuer les risques identifiés grâce à cette enquête. Initiative de cartographie des matières premières : Schneider Electric a sélectionné 8 matières premières à étudier, en commençant au niveau de l'extraction pour ensuite suivre les cycles de transformation. L'objectif est de mieux comprendre et de cartographier les problèmes potentiels liés aux droits humains présents dans ces secteurs, la manière dont ils peuvent affecter notre portefeuille de produits et les mesures que le Groupe pourrait prendre pour atténuer toute incidence négative.
- Initiative de cartographie des matières premières : Schneider Electric a sélectionné 8 matières premières à étudier, en commençant au niveau de l'extraction pour ensuite suivre les cycles de transformation. L'objectif est de mieux comprendre et de cartographier les problèmes potentiels liés aux droits humains présents dans ces secteurs, la manière dont ils peuvent affecter notre portefeuille de produits et les mesures que le Groupe pourrait prendre pour atténuer toute incidence négative.

13 Vigilance à l'égard des sous-traitants intervenant sur des projets clients

13.1 Contexte

Les produits et solutions de Schneider Electric sont généralement combinés dans des systèmes plus vastes, tels que la distribution d'électricité et la gestion de l'énergie dans un bâtiment, ou les automatismes des processus de production dans une usine. La mise en place de tels systèmes peut être complexe et implique généralement plusieurs parties différentes avant qu'ils ne soient mis en service par les clients finaux.

Schneider Electric a deux possibilités : vendre des composants par l'intermédiaire de partenaires de distribution qui se chargent de construire et de livrer le système, ou construire et livrer le système directement pour le client final, dans le cadre d'un projet. Cette deuxième option nécessite la coordination de plusieurs sous-traitants du projet (tableautiers, intégrateurs de systèmes, entrepreneurs du bâtiment, etc.), généralement dans les locaux du client final. Ces projets sont principalement hors site (essentiellement dans les locaux des clients, existants ou futurs) et impliquent plusieurs parties différentes, à l'échelle mondiale ou locale.

Par conséquent, les relations avec les sous-traitants sont spécifiques à un contrat, et pas nécessairement récurrentes. En 2023, Schneider Electric a travaillé avec environ 12 000 fournisseurs de solutions (avec des dépenses totales d'environ 1,2 milliard d'euros).

13.2 Risques, impacts et opportunités

Droits humains : pour les projets et sites situés dans des pays où Schneider Electric n'est pas forcément présent, et faisant intervenir des sous-traitants ultérieurs indépendants, il existe un risque que les politiques recommandées par Schneider Electric en matière de santé et de sécurité, ainsi que de lieu de travail décent, ne soient pas correctement mises en œuvre. Les principaux risques sont les accidents physiques et les blessures, ou le traitement injuste des employés (salaires et traitements, temps de repos), en particulier les employés temporaires et/ou étrangers.

Éthique des affaires : les projets qui sont menés dans des pays où les normes d'éthique des affaires sont insuffisantes peuvent être soumis à des risques éthiques tels que la corruption, les pots-de-vin ou les pressions de nature similaire.

Cybersécurité : certains sous-traitants ultérieurs peuvent avoir des interactions numériques avec le client final et Schneider Electric en même temps. Par conséquent, leur niveau de cybersécurité et de protection des données peut créer certains risques pour le projet et le client final.

Une gestion rigoureuse des sous-traitants ultérieurs contribue à réduire les risques d'incidents ou d'accidents sur site, et donc à protéger les travailleurs, les communautés vivant autour du site du projet ainsi que les collaborateurs et les actifs du client final.

Une conduite responsable des affaires basée sur la confiance

13.3 Gouvernance

La gouvernance globale de ce sujet est placée sous la responsabilité du Comité de pilotage chargé du devoir de vigilance. La mise en œuvre des actions est une responsabilité conjointe des équipes achat et des équipes de projets clients mondiaux.

13.4 Politique du Groupe

En 2021, le Groupe a modifié son processus de décision sur les projets. Depuis le moment où une opportunité commerciale est identifiée jusqu'au moment où elle devient une offre officielle de Schneider Electric au client, chaque projet passe par plusieurs étapes de sélection qui garantissent sa viabilité technique, opérationnelle, juridique et financière. Au cours des dernières années, ce processus a été complété par des jalons importants afin de renforcer sa conformité aux normes les plus strictes en matière d'éthique, d'environnement et de droits humains. Les éléments renforcés sont notamment :

- la détection et la gestion de toute violation des réglementations en matière de corruption ou de contrôle des exportations lors des relations commerciales avec nos sous-traitants et nos clients par le biais d'un filtrage automatisé des tiers. En 2023, Schneider Electric a développé une nouvelle capacité permettant de filtrer automatiquement et en permanence tous les tiers existants et nouvellement créés/modifiés afin de détecter les risques liés à la lutte contre la corruption et au contrôle des exportations. Une attention particulière est portée à la « diligence raisonnable » (*due diligence*) envers les tiers, qui implique plusieurs étapes pour s'assurer que tout risque identifié est traité par une mesure adéquate d'atténuation des risques. Pour plus d'informations, veuillez consulter les sections 10, page 30, et 7, page 26.
- L'identification précoce des risques environnementaux et relatifs aux droits humains que le projet peut générer pour les écosystèmes et les communautés potentiellement touchés. Cette évaluation des risques peut être renforcée par un rapport d'expert tiers si nécessaire. Les risques sont hiérarchisés et remontés par le biais du processus de sélection pour s'assurer que toute décision est conforme aux normes éthiques et relatives aux droits humains les plus strictes, et que tout plan d'exécution de projet pour les mesures adéquates de prévention et d'atténuation est mis en œuvre. En 2023, près de 80 projets ont été soumis à ce processus dans le cadre du test pilote. En 2024, ce processus sera appliqué à un plus grand nombre de projets.

13.5 Actions et impacts

Sur les 12 000 fournisseurs de solutions, Schneider Electric en a identifié environ 140 « à risque élevé ». Depuis 2018, environ 90 de ces fournisseurs ont été audités. 12 audits réalisés par Schneider en 2023 ont donné lieu à la détection de 121 non-conformités. Parmi ces non-conformités, 12 ont été jugées « hautement prioritaires » et concernaient 4 fournisseurs.

Les non-conformités les plus fréquentes des sous-traitants de solutions à risque élevé sont liées aux systèmes de gestion, en particulier en ce qui concerne l'établissement d'examen de la gestion et la définition des responsabilités pour la mise en œuvre des systèmes de gestion.

À ces non-conformités peuvent s'ajouter des risques spécifiques liés à la négociation des contrats locaux et aux relations avec les autorités locales.

Les actions menées suite aux non-conformités sont les mêmes que pour les autres fournisseurs (contre-audits, formations, ateliers). Des mesures spécifiques sont mises en place pour cet environnement de projet : Schneider Electric met en place des revues régulières des incidents de sécurité sur les sites des clients, impliquant l'équipe Sécurité mondiale et la Direction de la gestion de projet. Le Groupe a également renforcé la formation sur les politiques de lutte contre la corruption et en matière d'agents commerciaux pour ses collaborateurs impliqués dans les négociations commerciales. Le suivi des projets avec les sous-traitants et les processus de sélection ont été adaptés pour s'assurer que le sujet de la vigilance est pris en compte dès le début du projet.

14 Relations éthiques avec les parties prenantes en aval

14.1 Contexte

En 2020, Schneider Electric a élargi la portée de son analyse des risques liés à la vigilance aux communautés situées à proximité géographique de ses sites implantés localement. Du fait de cette proximité, leurs conditions de vie pourraient être affectées par l'activité du Groupe. Les opérations locales de Schneider Electric sont de deux types :

- des installations locales, telles qu'une usine ou un immeuble de bureaux ;
- des sites de projets locaux où Schneider Electric opère en tant que sous-traitant ou sous-traitant ultérieur pour un client.

14.2 Risques, impacts et opportunités

Une cartographie générale des risques a été réalisée pour les 30 principaux sites Schneider Electric à travers le monde et un éventail de 40 projets clients (18 ont fait l'objet d'un examen formel jusqu'à présent). Elle est toujours en mode pilote. Les principaux risques relevés sont liés à l'impact des activités de Schneider Electric sur les infrastructures locales telles que le transport et la mobilité, l'accès à l'énergie ou à l'eau, l'accès aux produits de base et aux régies d'électricité, la sécurité et la protection contre les violations de l'éthique.

Des opportunités d'amélioration des infrastructures, d'amélioration de l'accès à l'éducation, de soutien aux projets socioculturels locaux et d'amélioration de l'emploi au niveau local ont également été identifiées.

14.3 Gouvernance

La gouvernance globale est confiée au Comité de pilotage chargé du devoir de vigilance, tout au long de la phase pilote. Au cours de la phase suivante, le Comité de pilotage réunira des parties prenantes supplémentaires pour mettre en œuvre les mesures qui seront décidées.

14.4 Politique du Groupe

Ce sujet est régi par la Politique de Schneider Electric en matière de droits humains ainsi que par l'ambition énoncée dans le plan de vigilance du Groupe. Par la suite, une politique spécifique pourra être élaborée afin de mieux structurer le cadre.

La vigilance auprès des communautés locales complète d'autres mesures visant à établir des relations éthiques avec les parties prenantes en aval, telles que :

Programme de filtrage des clients

Les clients et les projets font l'objet d'une « diligence raisonnable » (*due diligence*) automatique basée sur le risque effectuée par Schneider Electric, qui implique l'évaluation des risques, le filtrage, l'enquête, l'examen ou un audit pour vérifier les faits et les informations. Cela couvre les risques liés au contrôle des exportations et à la conformité (phrases ou effets négatifs dans les médias liés à des actes de corruption, de subordination, de fraude, de blanchiment d'argent ou à des pratiques contraires à l'éthique). La « diligence raisonnable » (*due diligence*) implique plusieurs étapes, qui forment un processus de bout en bout garantissant que les mesures adéquates d'atténuation des risques sont prises, y compris, mais sans s'y limiter, la résiliation de la relation et le blocage de tout paiement associé.

Processus en matière d'agents commerciaux

Avant d'établir une relation avec un Agent commercial, toutes les entités de Schneider Electric doivent s'assurer que l'Agent commercial désigné est correctement évalué, filtré et approuvé conformément au processus défini dans la Politique de l'agent commercial. La direction doit sélectionner avec soin, contrôler de manière appropriée et gérer en permanence ses Agents commerciaux tout au long de la relation commerciale.

Filtrage du parrainage et des dons

La « diligence raisonnable » (*due diligence*) en matière de conformité est le processus qui implique un contrôle des risques et de la conformité et un examen pour vérifier les faits et les informations sur une entité ou un sujet particulier. Des politiques spécifiques ont été déployées concernant les dons (Politique de philanthropie) et le parrainage (Politique de parrainage).

Une conduite responsable des affaires basée sur la confiance

14.5 Vigilance à l'égard des communautés vivant autour des sites de Schneider

Évaluation des risques de vigilance pour les 30 plus grands sites de Schneider Electric

Le résultat global montre que le niveau de risque pour les communautés locales vivant autour des sites de Schneider Electric est « faible » dans la plupart des cas, étant donné que Schneider est généralement situé dans des zones urbaines ou périurbaines de grande taille. Les usines sont pour la plupart situées dans des zones industrielles dédiées déjà existantes, avec des infrastructures et des réseaux de transport stables, et la présence de Schneider Electric n'a pas d'impact sur ces domaines.

Parmi les 30 premiers sites, le Groupe n'en a identifié qu'un nombre très limité qui pourrait avoir un impact « modéré » sur les communautés locales et n'a trouvé aucun site où Schneider Electric pourrait avoir un impact « élevé » ou « très élevé ».

À noter que les risques peuvent également avoir des impacts positifs, car la politique de Schneider Electric inclut des paramètres locaux dans sa politique d'approvisionnement : fournir des emplois, imposer un certain pourcentage d'entreprises et de sous-traitants locaux pour les services (restauration, maintenance, etc.).

14.6 Vigilance à l'égard des communautés vivant autour des sites des projets clients

En 2021, Schneider Electric a élargi ses évaluations des risques pour englober les communautés locales résidant à proximité des sites où le Groupe met en œuvre des projets pour ses clients. Ces projets peuvent être, par exemple, la construction d'un poste d'aiguillage électrique pour distribuer l'électricité, soit au réseau, soit à de gros utilisateurs privés (usines, bâtiments professionnels, etc.). Selon le profil du client final, ces projets nécessitent la coordination sur place de plusieurs types de sous-traitants : génie civil, experts en procédés industriels, spécialistes en électricité, experts en infrastructures de communication. Les relations avec les communautés locales, lorsqu'elles sont pertinentes, sont généralement gérées par le sous-traitant principal, ou par le client final.

Afin d'identifier les principaux sites présentant des risques, Schneider Electric a présélectionné 40 projets clients en fonction de la combinaison de deux critères : le risque pays et l'activité du client. Le risque pays est une combinaison de plusieurs indicateurs externes disponibles publiquement (transparence, droits humains, etc.). L'activité du client est basée sur le processus industriel spécifique au client final. À titre d'illustration, les cinq principaux risques sont classés comme suit :

Principal risque pour le pays	Principal risque d'activité du client
Tchad	Mines, minéraux et métaux
Mauritanie	Pétrole, gaz et pétrochimie
Angola	Énergie et réseau électrique
Nigeria	Sciences de la vie
Tanzanie	Eau

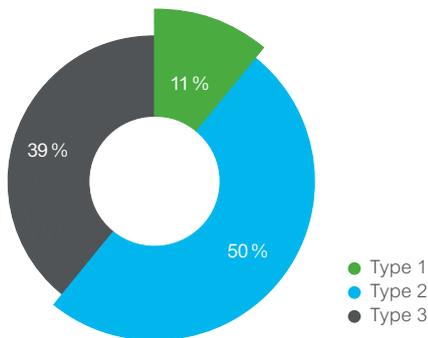
Évaluation de l'impact pour les sites sélectionnés

Les projets examinés peuvent être regroupés en trois catégories, chacune reflétant le type d'implication de Schneider Electric et les capacités d'atténuation de Schneider.

- **Type 1** : Schneider Electric fournit des disjoncteurs et/ou des équipements industriels, est également le principal sous-traitant du projet, et est présent sur le site. Les mesures d'atténuation peuvent être décidées et mises en œuvre par Schneider.
- **Type 2** : Schneider Electric fournit des disjoncteurs et/ou des équipements industriels, mais n'est pas le principal sous-traitant. Les possibilités d'atténuation sont limitées.
- **Type 3** : Schneider Electric fournit le logiciel et le contrôle, et travaille principalement à distance, n'étant présent sur le site que pour les tests finaux et la mise en service. Les possibilités d'atténuation sont très faibles.

Fin 2023, 18 projets ont été examinés et les résultats peuvent être résumés comme suit :

Répartition des projets par type



Type 1 : 2 projets – Schneider opérant en tant que principal sous-traitant

- Rénovation de sous-stations électriques moyenne tension
- Très grande ville, zone urbaine dense
- Sites déjà existants, surface limitée (1 bâtiment)
- Travaux de génie civil limités (rénovation) dans une zone fermée
- Presque aucun impact sur la population vivant à proximité (fermeture de la rue pendant 2 jours)

Type 2 : 9 projets – Schneider en tant que l'un des fournisseurs d'un sous-traitant ou client important

- 4 projets sont des équipements moyenne tension livrés en usine : aucune présence sur le site du client
- 2 projets sont des renforcements des systèmes de sécurité sur des sites miniers existants
- 3 projets sont de nouveaux projets très importants sur le terrain
 - 2 sont destinés à un client qui développe une raffinerie
 - Gros travaux de génie civil sur des terrains auparavant inoccupés
 - Le client final et les autorités locales sont responsables sur site
 - 1 est destiné à un client qui construit un réseau d'irrigation pour l'agriculture
 - Emplacement dans une zone semi-désertique : aucune population ne vit sur le site

Type 3 : 7 projets

- Les projets sont principalement des systèmes logiciels, qui n'impliquent pas de travail sur site, car il n'y a pas de matériel à livrer et à installer

Bien que cette analyse soit effectuée sur un échantillon limité, il en ressort les conclusions suivantes :

- La grande majorité des projets de Schneider ont un impact limité sur les communautés locales, car :
 - ils ne se situent pas à proximité d'une zone peuplée ; ou
 - ils n'ont pas lieu sur des installations déjà construites ; ou
 - la livraison au client a lieu en usine, sans intervention sur site de la part de Schneider ; ou
 - ils impliquent uniquement des offres logicielles, qui sont entièrement livrées à distance.
 - Une minorité de projets impliquent de grands travaux de génie civil sur place, qui peuvent affecter l'environnement local ou les communautés locales. Cela se produit presque uniquement lorsque le client final mène un projet complexe et hautement spécialisé (raffinerie, usine, site d'extraction, etc.). Dans ce cas, Schneider n'est qu'un des nombreux fournisseurs et ne gère pas les relations avec la population locale. Toutefois, dans de tels cas, Schneider souhaite appliquer le plus haut niveau d'engagement en matière d'éthique et de responsabilité dans ses relations avec le client final afin de s'assurer que le projet est conforme à des normes éthiques et durables strictes.

Projet EACOP

Le projet EACOP (*East Africa Crude Oil Pipeline*), ainsi que le projet Tilenga, sont exploités par une *joint-venture* entre deux États (Ouganda, Tanzanie) et deux sociétés privées (CNOOC, TotalEnergies). Il se compose de plusieurs sites d'extraction et d'un pipeline pour relier ces sites vers un port de la côte de l'océan Indien.

Le Groupe fournit des équipements pour la supervision et la sécurité des infrastructures et contribue à l'intégration des sources d'énergie renouvelables pour réduire les émissions de CO₂.

Schneider a mandaté un expert tiers indépendant pour mener une évaluation des risques basée sur les normes de performance de la Société financière internationale en matière de durabilité environnementale et sociale. Le bilan a été actualisé avec l'état des discussions avec la *joint-venture* EACOP, les acteurs locaux (particuliers ou ONG) et Total Energies. Par ailleurs, Schneider Electric a organisé une visite sur le site du projet (en Ouganda et en Tanzanie), dirigée par son Directeur de la Conformité.

Sur la base de ces évaluations et observations, Schneider Electric estime que la *joint-venture* EACOP, les autorités locales et les parties prenantes locales répondent aux préoccupations en matière d'environnement et de droits de l'homme soulevées par certaines parties prenantes locales et médias. À mesure que le projet se poursuit, Schneider Electric continuera de collaborer avec les parties prenantes et de surveiller les mesures correctives pertinentes.

Dans l'ensemble, Schneider Electric est convaincu que le travail avec EACOP est conforme à ses normes d'éthique et de développement durable.



Conception et production par **emperor** 
Rendez-vous sur emperor.works

CtrlPrint

Life Is On

Schneider
Electric

Schneider Electric SE

Siège social :

35, rue Joseph Monier - CS 30323

F-92506 Rueil-Malmaison Cedex (France)

Tél. : +33 (0) 1 41 29 70 00

Fax : +33 (0) 1 41 29 71 00

Société Européenne

à Conseil d'administration

au capital de 2 291 343 536 euros

542 048 574 R.C.S. Nanterre

Siret : 542 048 574 01791

se.com

